

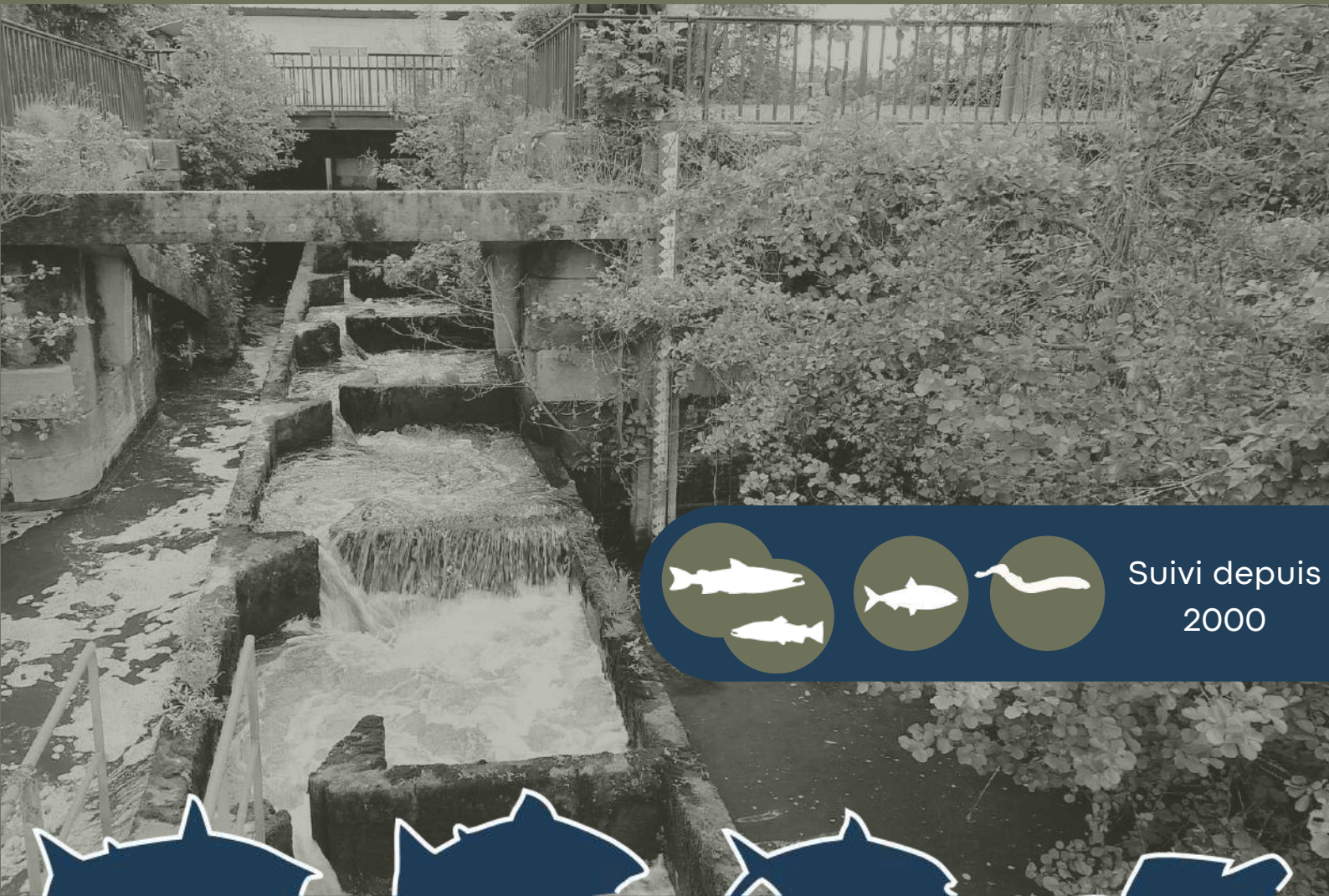


FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE

PÊCHE

Suivi des poissons grands migrateurs

2025



Suivi depuis
2000



station de comptage
Fernand HAUDEBERT
aux Claies de Vire

Rapport de suivi scientifique

Suivi des poissons grands migrateurs
Rapport annuel de la station de comptage Fernand HAUDEBERT
aux Claies de Vire

50 880 la Meauffe

Année 2025

Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche
et la Protection du Milieu Aquatique de la Manche

Equipe de réalisation FDAAPPMA 50 :

Opérateurs & dépouillement

Arnaud BERNIER
Teddy BROULT
Catherine LESAGE
Arnaud PUDEPIÈCE

Traitement et Interprétation des données, rédacteur

Fabien GOULMY



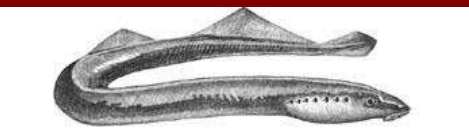
Correcteur

Catherine LESAGE
Fabien GOULMY

Crédit photo

FDAAPPMA 50, sauf spécification contraire

Synthèse, année 2025

Comptage du 4 avril au 4 décembre 2025	
<i>Salmo salar</i>	<p>Saumons atlantique 28</p> <p>Taille moyenne* 68,6 cm</p> <p>Taille maximale* 84,0 cm</p> <p>Taille minimale* 47 cm</p> <p>passés avant le 15 juin 20</p> <p>passés du 15 juin au 31 août 3</p> <p>après le 31 août 5</p> <p>PHM 64 %</p> <p>1HM 36 %</p>
	<p>Truites de mer 23 à 27</p> <p>Taille moyenne* 55,2 cm</p> <p>Taille maximale* 71,0 cm</p> <p>Taille minimale* 40,9 cm ?</p> <p>avant le 31 août 20</p> <p>A partir du 31 août 2</p>
	<p>Grandes aloses <i>Alosa alosa</i> 1 340</p> <p>Alose feinte <i>Alosa fallax fallax</i> 0</p>
	<p>Lamproies marines <i>Petromyzon marinus</i> 3</p> <p>Lamproies fluviatiles <i>Lampetra fluviatilis</i> 0</p>

* Longueur fourche

Table des matières

SYNTHESE, ANNEE 2025	2
Comptage du 4 avril au 4 décembre 2025	2
TABLE DES MATIERES	3
GLOSSAIRE, ABREVIATIONS ET BARBARISMES TECHNIQUES	4
INTRODUCTION ET PRESENTATION	5
Espèces visées	7
Le saumon atlantique (<i>Salmo salar</i>)	7
La truite de mer (<i>Salmo trutta trutta</i>)	10
La grande alose (<i>Alosa alosa</i>)	11
Les lamproies diadromes ^{Gloss}	12
Lamproie fluviatile (<i>Lampetra fluviatilis</i>)	12
Lamproie marine (<i>Petromyzon marinus</i>)	13
Bassin versant de la Vire	14
Situation	14
Artificialisation et dystrophisation	15
MATERIEL ET METHODES	17
Le site	17
L'outil	18
Le comptage	18
Les piégeages	21
Les mesures mésologiques	22
RESULTATS, INTERPRETATION	23
Période d'activité du site	23
Avaries du système	23
Données mésologiques	23
Données thermiques	23
Débits	24
La turbidité	24
Le Saumon atlantique	25
Période et rythme de migration	25
Structure de la population	27
Confrontation des indices d'abondance SAT et des comptages	33
La Truite de mer	34
Période et rythme de migration	34
Structure de la population	35
Historique	36
Comparaison des salmonidés diadromes sur la Vire	39
Les Aloses	41
Période et rythme de migration	41
Structure de la population	43
Historique	44
Recherche externe au suivi - rappel	45
Les lamproies	46
Lamproie marine	46
Lamproie fluviatile	48
CONCLUSION & INTERPRETATIONS	49
BIBLIOGRAPHIE	53
Rapports & publications	53
Actes de colloque & présentations	54
TABLE DES ILLUSTRATIONS	55
ANNEXES	57
Liste	57

Glossaire, abréviations et barbarismes techniques

1hm	Poisson ayant passé un hiver en mer.
σx	Ecart type.
♀	Symbole pour "femelle".
♂	Symbole pour "mâle".

A

AAPPMA	Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.
AFB	Agence Française pour la Biodiversité (juqu'en 2020).
ALA	Code CEMAGREF de l'espèce grande alose (<i>Alosa alosa</i>).
Amphihalín	Organisme vivant alternativement en eau douce et en milieu marin.
Anadrome	Espèce diadrome qui quitte le milieu marin et remonte les fleuves pour se reproduire en eau douce = potamotoque.

B

Bioaccumulation	Concentration, dans certains tissus d'un organisme après les avoir absorbés, de xénobiotiques ^{Gloss} présents dans l'environnement.
Biomagnification	Transmission et concentration croissante d'un xénobiotique ^{Gloss} non, ou peu, métabolisable au sein de la chaîne trophique. Le gradient de concentration est exponentielle des premiers maillons de la chaîne vers les superprédateurs finaux.
BV	Bassin Versant.

C

Catadrome	Espèce diadrome vivant en eau douce qui descend les fleuves pour se reproduire en milieu marin = thalassotoque.
COGEPOMI	COMité de GEstion des POissons Migrateurs.

D

Diadrome	Espèce vivant alternativement en milieu marin et en eau douce.
DISCOMO	DISpositif de COMptage à la MONTaison.

E

Ecotype	Forme particulière d'une même espèce identifiable par sa morphologie et adaptée à un habitat particulier. Les écotypes d'une même espèce peuvent s'hybrider.
----------------	--

F

Franchissabilité	Barbarisme techniquement adopté pour "caractère franchissable".
-------------------------	---

I

IAS	Indice d'Abondance en juvéniles de Saumon atlantique.
------------	---

Infranchissabilité	Barbarisme techniquement adopté pour "caractère infranchissable".
---------------------------	---

N

NGM	Normandie Grands Migrateurs.
------------	------------------------------

M

Métapopulation	Ensemble des individus d'une espèce séparés spatialement et/ou temporellement, entre lesquels il existe des échanges.
-----------------------	---

O

ONEMA	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (Jusqu'en 2016).
--------------	---

P

phm	Poisson ayant passé plus d'un hiver en mer.
Potamotoque	Espèce diadrome qui quitte le milieu marin et remonte les fleuves pour se reproduire en eau douce = anadrome.
Profond	faciès hydromorphologique présentant une hauteur d'eau de plus de 60 cm.

S

SAT	Code CEMAGREF de l'espèce saumon atlantique (<i>Salmo salar</i>).
Sémelpare	Espèce dont les géniteurs meurent après leur première reproduction.
SFR	Surface Favorable à la Reproduction.
Smolt	Poisson ayant achevé sa smoltification.
Smoltification	Modification physiologique et anatomique d'un poisson anadrome visant à inverser son osmorégulation pour l'adapter à l'inversion du gradient de concentration au passage de l'eau douce à l'eau de mer.

T

Thalassotoque	Espèce diadrome vivant en eau douce qui descend les fleuves pour se reproduire en milieu marin = catadrome.
TRF	Code CEMAGREF de l'espèce truite fario (<i>Salmo trutta</i>).
TRM	Code CEMAGREF de l'espèce truite de mer (<i>Salmo trutta trutta</i>).

U

UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature. C'est une organisation non gouvernementale mondiale dont l'objet est la conservation de la nature.
-------------	--

X

Xénobiotique	Molécule ou substance étrangère à un organisme vivant et possédant un caractère toxique.
---------------------	--

Introduction et présentation

La Vire prend sa source sur le haut pays granitique normand, aux confins des trois départements de Normandie occidentale, sur la commune de Chaulieu, dans l'Orne. Elle pénètre rapidement dans le Calvados qu'elle quitte après avoir incisé les schistes briovériens puis appalachiens sur le premier tiers des 120 km de son parcours. Elle draine alors le centre Est de la Manche, où elle retrouve les schistes, en direction du nord. Elle les quittera pour des bas terrains triasiques, au point quasi exact de son passage par le site des « Claies de Vire », pour aller se déverser en mer Manche par les Marais. Elle ne communique plus intimement avec ces derniers, puisqu'elle fut chenalisée entre des digues et isolée par des ouvrages hydrauliques latéraux. De la dissolution de ces substratums, elle acquiert des eaux acides, facilement turbides, car chargées d'argile. La Vire marque, à la commissure côtière de la Baie de Seine, entre les départements du Calvados et de la Manche et en rejoignant la Douve voisine, la Baie des Veys. Ce fleuve, limitrophe à plusieurs égards, présente des caractéristiques particulières, atypiques parmi les cours d'eaux normands, étroitement liées à la nature et à l'histoire de son bassin versant.

Le premier caractère structurant réside dans le profil transversal de son lit mineur, dont une grande partie du linéaire a été recalibrée et chenalisée par le passé aux fins de navigabilité. La Vire fut voie navigable de 1835 à 1926, constituant jadis une voie de communication avec la mer via la Baie des Veys. On y transportait notamment la tanguette dans les gabares, une embarcation à fond plat.

Le second axe constitutif de ce petit fleuve demeurait jusqu'à récemment sa morphologie « compartimentée », consécutive à une multitude d'ouvrages hydrauliques (12 encore dressés sur le cours mère) de Vire à Porribet. Il en résulte un linéaire marqué par une forte empreinte anthropique, une succession de biefs repris par divers néo-usages, qui ont évolué au cours des époques.

Ces deux premiers caractères, acquis historiquement, ont contribué à la stérilisation d'un vaste linéaire pour les grands migrateurs amphihalins et conditionnent encore largement les variations d'abondances interannuelles, en lien avec leur répartition spatiale.

Un autre paramètre essentiel réside dans le régime hydraulique de la Vire qui est très contrasté. Des niveaux d'eau et des débits élevés en période de crue alternent avec des étiages sévères, aux débits très faibles, ne laissant qu'une fine lame d'eau sur les zones encore courantes, entre deux biefs.

Ces trois facteurs furent autant d'éléments perturbateurs pour le milieu aquatique :

- ✓ De manière directe par la perte d'habitats qu'entraînait la monotonie des berges et des fonds, causant celle des ambiances rhéiques.
- ✓ Plus indirectement par l'altération de la qualité de l'eau. Le ralentissement de l'écoulement dans les biefs permettait des proliférations phytoplanctoniques estivales, alimentées par des concentrations excessives en azote et phosphore. Ces flux de nutriments exogènes sont apportés par les activités implantées sur le bassin versant.

Depuis 2015, conformément aux décisions du SAGE Vire, une dynamique s'est engagée pour désartificialiser en partie le fleuve et lutter contre les intrants issus du B.V.

Le cours d'eau a toujours abrité, nonobstant ces altérations, une bonne diversité en espèces de poissons, fruit de l'addition du peuplement d'eau courante, reliquat de l'état originel de la Vire, et d'un autre, typique des milieux stagnants, qui s'est développé dans les biefs ou qui est pour partie artificiellement soutenu par des déversements.

Le premier, à salmonidés dominants, plus quelques migrateurs amphihalins, est électif des zones restées hors d'influence des retenues (zones de radiers entre deux biefs, affluents, zone apicale du bassin versant dans le Calvados) ou reconquises à la place des biefs. Historiquement connue pour ses truites de mer, la Vire commence à présenter les caractéristiques morpho-géologiques du massif armoricain, plus propices au saumon atlantique.

Le second, à cyprinidés dominants, a colonisé les milieux lents ou stagnants. Il fonde notamment la tradition de pêche au coup sur la rivière.

Cette situation a conduit la Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Manche à se porter maître d'ouvrage de la construction d'une station de comptage piscicole sur la commune de La Meauffe, au lieu-dit Les Claies de Vire, sur la base de F.E.O.G.A. (fonds européens) et en partenariat, à l'époque, avec la DIREN de Basse-Normandie (aujourd'hui incorporée à la DREAL), le Conseil Général (aujourd'hui Conseil Départemental) de la Manche, le Conseil Régional de Basse-Normandie, ainsi que le Conseil Supérieur de la Pêche, qui en a réalisé l'étude technique.

Cette plateforme est opérationnelle depuis avril 2002 ; elle répond à des objectifs multiples :

Scientifique et technique : le dispositif constitue un outil pour la réalisation d'études sur les migrateurs uniquement en phase de remontée depuis la mer. Les dévalants échappent à nos observations. Il s'agit d'un dispositif de comptage à la montaison : DISCOMO. L'enregistrement en continu permet le suivi pluriannuel précis – lorsque la passe-à-poissons reste fonctionnelle – de la population d'aloses (grande alose *Alosa alosa* et l'alose feinte *Alosa fallax fallax*), de la truite de mer *Salmo trutta trutta*, du saumon atlantique *Salmo salar*, de la lamproie marine *Petromyzon marinus* et de la lamproie fluviatile *Lampetra fluviatilis*. Les données recueillies apportent à la gestion des populations sauvages et auraient vocation à fournir une aide objective à la décision quant aux usages dont la rivière est l'enjeu.

Pédagogique : les séances de captures sont l'occasion d'échanges entre le public et les techniciens effectuant les manipulations. Ceux-ci répondent aux questions, informent sur l'intérêt des travaux menés et renseignent sur l'écologie des espèces et sur leur biotope. A cela s'ajoute l'exposition de panneaux pédagogiques qui présentent le peuplement pisciaire de la Vire, sa répartition et la biologie des espèces. Diverses structures ont la possibilité d'utiliser le site pour des visites (écoles, associations de sensibilisation à la préservation de la nature, éducation à l'éco-citoyenneté).

Touristique : Les piégeages, effectués à la belle saison, sont attractifs pour le public. Ce dernier peut y apprécier la vue de spécimens des espèces nobles qui colonisent la rivière et empruntent la passe à poissons.

Cette synthèse n'a pas vocation à être un rapport d'activités du site des Claies de Vire. Elle s'intéresse au suivi biologique et scientifique des trois espèces visées : les aloses, le saumon atlantique et la truite de mer, auxquelles s'ajoutent depuis 2007 les deux lamproies migratrices. Nous souhaitons qu'elle puisse, en plus, constituer un document condensant des repères utiles aux gestionnaires locaux, notamment les associations de pêche du bassin versant.

Espèces visées

Le saumon atlantique (*Salmo salar*)

Biologie, écologie

Le saumon divise son cycle biologique en trois phases bien distinctes :

- 1- **Premier séjour dulçaquicole**, depuis son éclosion jusqu'à sa smoltification^{Gloss}, avant la dévalaison. Cette étape dure un à deux ans dans notre région.
- 2- **Phase marine**. Elle correspond au grossissement qui nécessite 1 à 2 ans, exceptionnellement 3, avant de retourner en rivière.
- 3- **Second séjour dulçaquicole** qui correspond au retour en rivière pour la reproduction.

Au cours de la **smoltification**^{Gloss}, les saumons se forgent une mémoire olfactive qui leur permet de revenir frayer dans le cours d'eau dont ils sont issus : c'est le « homing ». Cette reconnaissance était réputée très fiable pour le bassin versant, moins stricte pour l'affluent, impliquant que chaque unité hydrographique possédait une population qui lui était propre, avec une dynamique autonome. Aujourd'hui, il est avéré qu'il existe un échange possible entre BV.

On distingue plusieurs types de saumon en fonction de la durée de leur séjour en mer :

- **Le castillon** ou madeleineau (un hiver en mer, taille inférieure à 67 cm), noté 1hm.
- **Le saumon de printemps** : plusieurs hivers en mer (**petit** si deux hivers en mer, taille entre 67 et 90 cm ; **grand** si trois hivers en mer avec une taille supérieure à 90 cm), noté phm.

Le cycle complet se déroule donc sur 3 à 7 ans selon les individus, il est résumé sur la Figure 1.

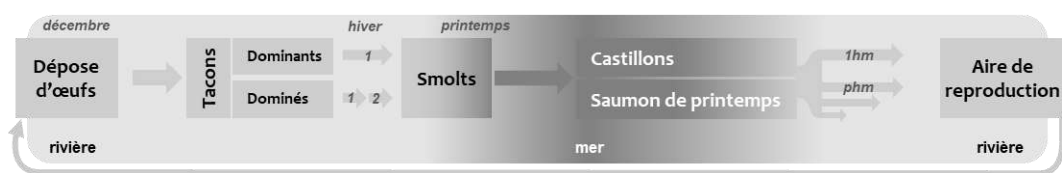


Figure 1 : Cycle biologique du saumon atlantique (*Salmo salar*).

Les cohortes sont théoriquement constituées de :

- Environ 80 % de 1hm
- Environ 20 % de phm

Le taux de survie en mer publié qui était retenu pour les calculs était de **14 %**. Ce taux a baissé ces dernières années, il s'établit aujourd'hui autour de 9 % (A. RICHARD, comm. pers.).

Plus de 90 % des géniteurs meurent après leur première reproduction. Le reste, majoritairement des femelles, dévale à nouveau et entame un nouveau cycle : ce sont les **ravalés**.

En France, l'espèce a vu son aire de répartition se réduire drastiquement au cours du XX^{ème} siècle, principalement à cause de la construction d'ouvrages barrant le lit des cours d'eau et infranchissables pour les poissons, jusqu'à faire quasi disparaître l'espèce de certains bassins.

Dans les zones qui lui étaient encore accessibles, le saumon a pâti, comme toute la biocénose aquatique, de la dégradation globale et générale du milieu :

- La pollution de l'eau (toxiques, charge en nutriments d'origine exogène à la rivière, MES¹, etc.) ;
- La destruction d'habitats (recalibrage, mise en biefs, etc.) ;
- L'altération physique du milieu (colmatage et/ou déstabilisation des fonds, etc.) ;
- Les régimes thermiques.

Les deux derniers points réduisent directement les zones favorables à son accueil, à sa reproduction et à sa croissance.

Dans les milieux marins, l'espèce subit également plusieurs menaces :

- L'absence passée de gestion de la pêche maritime pour cette espèce : pression de pêche incontrôlée, touchant le stock de phm.
- La pollution globale. Les grandes distances parcourues d'une part, sa position au sein de la pyramide alimentaire d'autre part, soumettent l'espèce aux phénomènes de bioaccumulation^{Gloss} et de biomagnification^{Gloss}, ce qui est particulièrement dangereux pour un grand migrateur qui est amené à consommer ses réserves de tissus adipeux sur une courte période. D'autres substances, mutagènes, hypothèquent la viabilité des générations suivantes.
- Elevages marins :
 - ✓ Dérive génétique due aux individus qui s'en échappent et se mêlent aux populations sauvages marines. Ils suivent les migrations des sauvages et s'hybrident avec. Ce phénomène, appelé introgression, remet en cause les spécificités génétiques de chaque métapopulation^{Gloss}, héritage de la sélection au cours de l'évolution et de l'adaptation de l'espèce à nos petits fleuves côtiers armoricains.
 - ✓ Contaminations par des agents infectieux qui se développent à la faveur des densités importantes présentes dans ces fermes aquacoles.

Toutes ces raisons poussent bon nombre d'organismes environnementaux à engager des études et des actions pour suivre et gérer au mieux les stocks. L'espèce est actuellement l'objet de mesures de protection et de programmes visant à sa sauvegarde ou à sa réintroduction.

Dans le département de la Manche, le saumon atlantique peuple tous les cours d'eau auxquels il a accès. Les deux cours d'eau les plus réputés actuellement pour leurs densités sont la Sée et la Sienne, mais les métapopulations^{Gloss} régionales connaissent ces dernières années des évolutions significatives.

Ces abondances constituent un réel atout, un enjeu de premier ordre pour le département en matière de sauvegarde du patrimoine naturel : la présence de cette espèce noble constitue une double valeur de par les richesses, halieutique et écologique, qu'elle représente.

¹ Matières En Suspension : éléments solides particuliers transportés par l'eau.

- Corps fusiforme.
- Présence d'une adipeuse.
- Les critères pour différencier les saumons adultes des truites de mer sont :
 - ✓ Bouche fendue jusqu'à l'aplomb du centre de la pupille.
 - ✓ Nageoire caudale plus développée et en forme de flèche : extrémités légèrement en pointe.
 - ✓ Bord postérieur de la nageoire caudale droit à concave.
 - ✓ Pédoncule caudal relativement fin et aplati dorso-ventralement, donnant à ce grand salmonidé une silhouette fuselée et élancée.
 - ✓ Bord antérieur de la nageoire adipeuse en retrait du bord antérieur de la nageoire anale.
 - ✓ Robe souvent peu tachetée.
- Coloration variable au cours du cycle biologique :

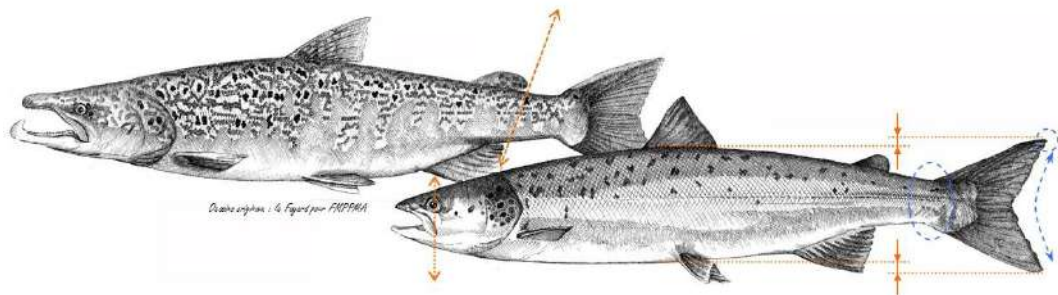
Juvenile

- ✓ Tacon paré d'une robe similaire à la truitelle fario, avec en plus le motif en « doigt de gants » et l'adipeuse généralement grise, ce dernier point souffrant quelques rares exceptions.
- ✓ Smolt^{Gloss} : le corps s'allonge, s'affine et devient argenté.

Adulte

- ✓ La robe est argentée,
- ✓ Au moment de la reproduction, les flancs se teintent en jaune et des taches rouges apparaissent.

Figure 2 : Saumons atlantique adulte bécard et frais, critères de détermination de l'espèce.



Statut

Liste rouge des espèces menacées en France par l'UICN^{Gloss}: **quasi menacée**.

Tendance des populations : **en voie de raréfaction drastique**.

Liste rouge mondiale : "**quasi menacée**".

Il est fort probable que ces classements se voient dégradés dans un avenir proche.

La truite de mer (*Salmo trutta trutta*)

Biologie, écologie

Il s'agit de la forme anadrome de la truite commune, une « variante » écologique appelée **écomorphe** de l'espèce qui en présente trois : la truite de rivière, la truite de lac et la truite de mer.

Il est actuellement admis qu'il n'existe en France qu'une seule espèce de truite fario, *Salmo trutta*, qui présente un fort polymorphisme au sein des trois écomorphes et plusieurs variantes chez la truite de rivière. On y discerne 4 souches (atlantique, méditerranéenne, basque et corse), renfermant elles-mêmes de nombreux **écotypes**^{Gloss}, dont le nombre et l'intégrité génétique ont régressé notamment par hybridation avec des individus issus de l'introduction de souches allochtones. Si toutes les souches sont susceptibles de smoltifier, la souche atlantique est la plus prolifique en forme diadrome.

On ne peut distinguer les phénotypes des trois écomorphes qu'au stade adulte : les juvéniles de truite de rivière, de lac et de mer sont identiques aux juvéniles de la même souche qui resteront sédentaires.

Comme chez le saumon, le juvénile de truite de mer smoltifie^{Gloss} et mémorise les éléments qui lui permettront d'identifier la rivière de départ. Le « homing » est cependant encore moins marqué que chez le saumon. L'autre différence réside dans les temps de séjour marin et dans leur fréquence : ils durent de trois mois à trois ans avant la première reproduction, suivis de retours en mer et d'un enchaînement de plusieurs de ces cycles, puisqu'après une première reproduction, la truite reviendra frayer chaque année (J.L. BAGLINIERE, comm.pers.).

Critères de détermination

- Mâchoire dépassant largement du centre de l'œil.
- Bord postérieur de la nageoire caudale droit à convexe.
- Pédoncule caudal épais et de section large, donnant au poisson une silhouette trapue et massive.
- Bord postérieur de la nageoire adipeuse à la verticale du bord postérieur de la nageoire anale.
- Robe souvent très tachetée.

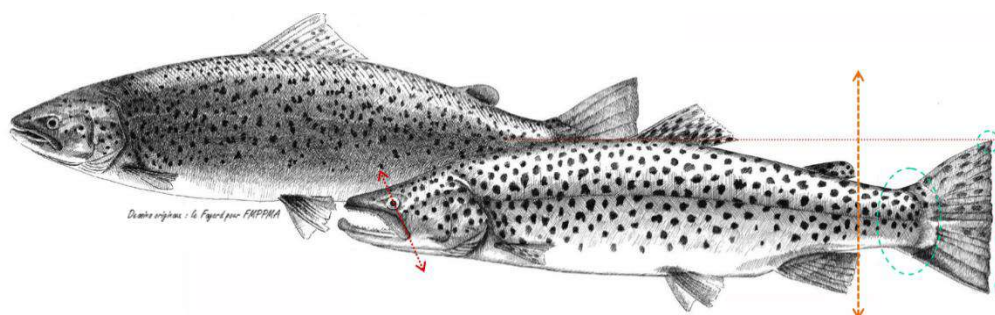


Figure 3 : Truites de mer adulte fraîche et bécard, critères de détermination de l'espèce.

Statut

Liste rouge des espèces menacées par l'UICN ^{Gloss} : **écomorphe non suivi**. La truite fario est en "préoccupation mineure" sur les listes nationales et la liste mondiale, avec une tendance en baisse des populations.

La grande alose (*Alosa alosa*)

Biologie, écologie

La grande alose (*Alosa alosa*) est un poisson de la famille des clupéidés qui comprend notamment le hareng et la sardine. C'est une espèce potamotouque^{Gloss} au même titre que le saumon atlantique, la truite de mer et la lamproie marine. Elle connaissait une large répartition géographique qui allait de la Norvège au Maroc, mais qui a beaucoup régressé ces dernières décennies.

La phase marine se déroule au-dessus du plateau continental à des profondeurs comprises entre 70 et 300 mètres. Elle se nourrit de zooplancton (krill, copépodes...) et occasionnellement, elle est piscivore.

A un âge compris entre 3 et 7 ans (les conditions trophiques sont l'hypothèse d'explication de cette variabilité), les aloses regagnent pour la plupart leur cours d'eau natal et remontent jusqu'aux aires propices à leur reproduction. Le frai, nocturne, intervient en surface sous forme d'un mouvement circulaire rapide du couple, générant un tourbillon et un bruit caractéristique appelé « bull », dans les zones de plat courant, en amont immédiat d'un radier, devant la rupture de pente.

Cette activité est bloquée par des températures de l'eau inférieures à 14°C et des pluies fortes. Les adultes meurent après la reproduction.

Critères de détermination

- Bouche oblique largement fendue.
- Arcs branchiaux avec longues branchiospines.
- Flancs argentés.
- Dos avec reflets verts à violets.
- Ligne latérale invisible.
- Présence de scutelles formant une carène médio-ventrale, tranchante.
- Taille de 35 cm à 70 cm pour un poids moyen de 1 Kg.

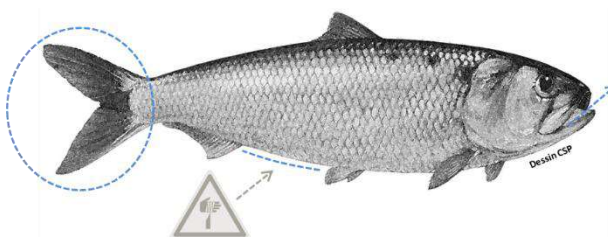


Figure 4 : L'aloise et ses principaux critères de détermination.

Statut

La grande alose, classée comme espèce vulnérable sur la liste rouge des espèces menacées en France par l'UICN, vient de passer " **en danger critique** " depuis 2025.

Tendance des populations françaises : en baisse.

Elle reste en "**préoccupation mineure**" sur la liste rouge mondiale.

Les lamproies diadromes^{Gloss}

Les deux grandes espèces migratrices amphihalines qui colonisent la Vire sont la lamproie fluviatile *Lampetra fluviatilis* (18,5 à 50 cm) et la lamproie marine *Petromyzon marinus* (70 à 120 cm). Les grandes lamproies sont mal connues localement, principalement parce que non pêchées. En revanche, la petite espèce dulçaquicole, la lamproie de Planer *Lampetra planeri*, dite "la sept trous", fut une petite espèce utilisée jadis comme appât, et il existe un réel risque de confusion avec les larves des deux autres espèces, fréquentant les mêmes lits limono-organiques. Ce sont des animaux issus de formes archaïques, apparus dès le Silurien (-440 millions d'années). Les formes proches de celles actuelles s'étant développées au Carbonifère supérieur (-280 millions d'années), elles ont conservé au cours de l'évolution la plupart des caractères morphologiques connus de ces anciennes formes : dépourvues de mâchoires, de nageoires paires, de canaux génitaux et d'os. Elles naissent sous forme de larves dulçaquicoles (ammocètes) qui devront subir une métamorphose avant de migrer vers le milieu marin.

Chez les deux espèces, les larves dulçaquicoles sont microphages, les adultes parasitent des poissons marins, puis les géniteurs migrent en rivière nocturnement, à la fin de l'année.

Comme le saumon et l'aloise, les lamproies sont des amphihalins^{Gloss} potamotoques^{Gloss} sémelpares^{Gloss}.

Lamproie fluviatile (*Lampetra fluviatilis*)

Biologie, écologie

La reproduction intervient de mars à mai, dans les plats courants et les têtes de radiers où, comme chez la truite, un petit nid de gravier-galet est construit.

L'éclosion intervient après 5 jours et les larves gagnent les lits d'ammocètes pour 3 à 6 ans.

En été, une fois la taille de 90 – 150 mm atteinte, la métamorphose s'opère et les juvéniles dévalent vers la mer pour un grossissement de 2,5 à 3 ans.

Critères de détermination

- taille des géniteurs en eau douce entre 18,5 et 50 cm.
- robe bleutée, relativement uniforme, dégradée du brun-vert sur le dos au bronze sur les flancs.
- deux nageoires dorsales pigmentées pouvant se rejoindre, avec la seconde contiguë à la nageoire caudale.



Figure 5 : La lamproie fluviatile et ses principaux critères de détermination.

Statut

Liste rouge des espèces menacées en France par l'UICN^{Gloss}: "**vulnérable**".

Tendance des populations : **en baisse**.

Liste rouge mondiale : "**préoccupation mineure**".

Lamproie marine (*Petromyzon marinus*)

Biologie, écologie

La reproduction intervient dans le département de la Manche de fin mai à fin juin dans les fonds ^{gloss}, plats courants et tête de radiers où, comme chez le saumon, un nid est construit dans les galets et les pierres, sous des vitesses d'écoulement importantes.

Incubation : 10 à 15 jours.

Éclosion à une taille de 5 mm, les larves s'enfouissent dans le sable du nid.

Après 35 à 40 jours et atteignant 10 mm, elles émergent pour gagner les lits d'ammocètes (couches marginales limono-organiques épaisses) pour 5 à 6 ans.

À 130 – 150 mm, la métamorphose s'opère et les juvéniles dévalent vers la mer pour un grossissement de 1 à 3 ans.

Critères de détermination

- taille moyenne des géniteurs en eau douce de 80 cm.
- robe présentant un motif marbré caractéristique, brun sur fond jaunâtre.
- deux nageoires dorsales séparées, avec la seconde contiguë à la nageoire caudale.
- robe à motifs "de camouflage" typique.

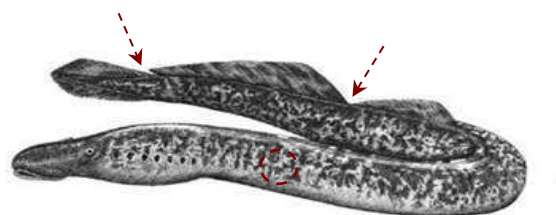


Figure 6 : La lamproie marine et ses principaux critères de détermination.

Statut

Liste rouge des espèces menacées en France par l'UICN^{Gloss}: "**en danger**".

Tendance des populations : **en baisse**.

Liste rouge mondiale : "**préoccupation mineure**".

Bassin versant de la Vire

Situation

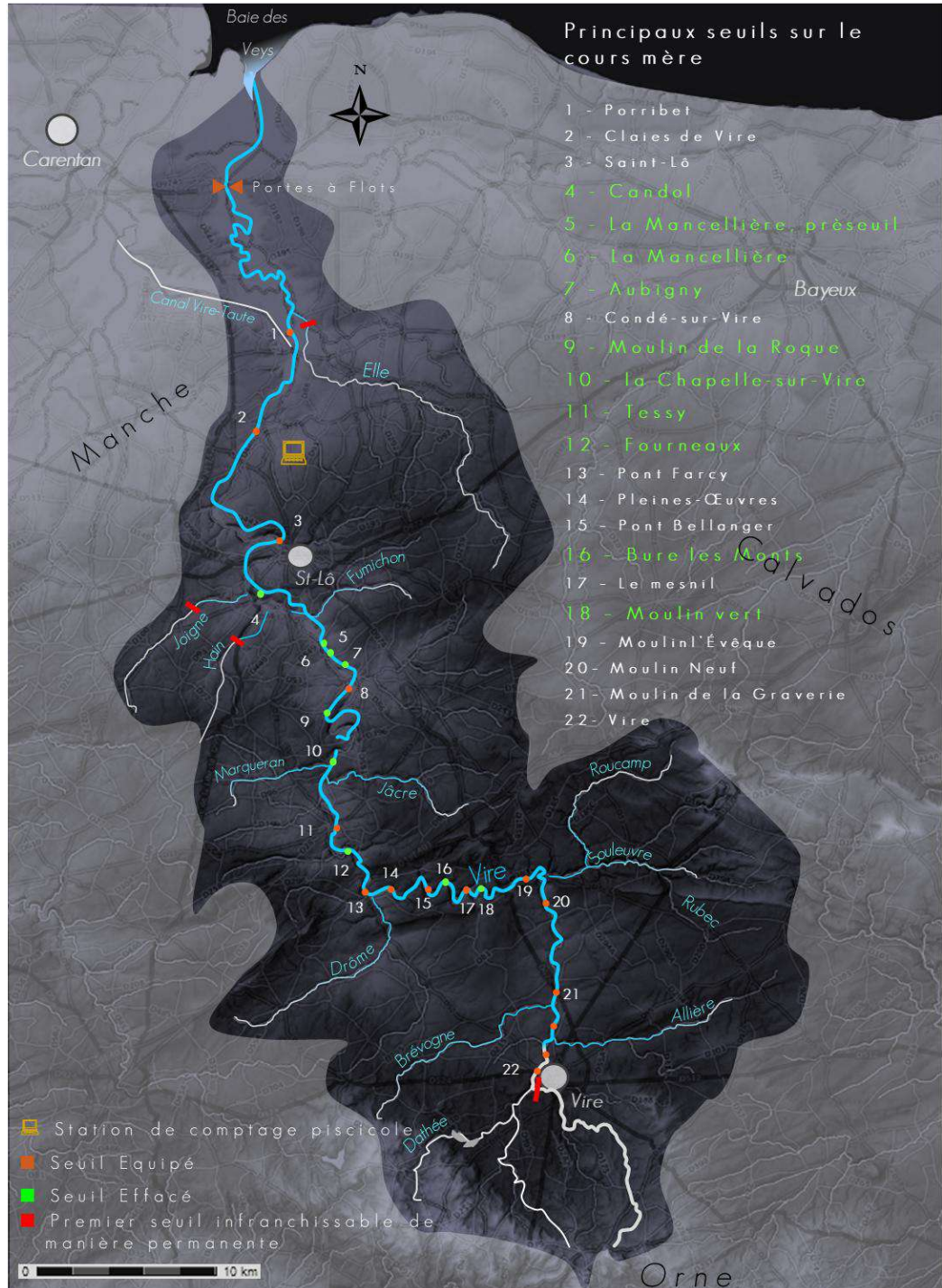


Figure 7 : Carte du BV de la Vire, principaux affluents et obstacles à la continuité écologique. (Situation jusqu'au mois de novembre 2025).

Artificialisation et dystrophisation

La station de comptage piscicole est positionnée sur le secteur aval de la Vire, à la limite inférieure de la masse d'eau HR317. Elle utilise le deuxième barrage que les espèces amphihalines potamotoques^{Gloss} rencontrent lors de leurs migrations génésiques de montaison. C'est aussi le dernier qui soit facilement franchissable par les aloses, majoritairement freinées à Saint-Lô. Les saumons, truites de mer et lamproies marines auront quant à eux à franchir plusieurs ouvrages avant d'accéder à toutes les zones favorables à leur reproduction.

Certes, le problème de franchissement avait en partie été réglé pour les salmonidés de longue date, suite au programme d'équipement en passes à poissons du parcours, mais des actions restent à mener pour l'alose et les lamproies qui n'exploitent pas encore la totalité de l'aire favorable à son recrutement en amont de Saint-Lô, actuellement supposée exister jusqu'à Condé-sur-Vire. Si elles réussissaient à franchir St-Lô, l'obstacle rédhibitoire suivant était celui de la Mancellière qui a été retiré en 2022. Avec le retrait du barrage de Candol (2017) et celui d'Aubigny (2015), l'aire susceptible de renfermer des habitats favorables avait été accrue jusqu'en aval de Condé-sur-Vire. Le traitement prochain du barrage de St-Lô va refaire apparaître la majeure partie du linéaire estimé fertile pour cette espèce sur la Vire, si elle ne la déserte pas d'ici là.

Le libre accès à ces aires n'est pas le seul paramètre écologique perturbé par les barrages. Le maintien des biefs était responsable d'une artificialisation du cours de la Vire qui entraînait des conséquences majeures sur sa qualité, dont voici la revue :

- Segmentation du linéaire, avec un effet de cloisonnement plus ou moins marqué selon l'ouvrage et les espèces considérées.
- Suppression par ennoïement d'habitats courants favorables à la reproduction des espèces significatives du milieu originel : la Grande alose *Alosa alosa*, saumon atlantique *Salmo salar*, truite de mer *Salmo trutta trutta*, lamproie marine *Petromyzon marinus*, lamproie fluviatile *Lampetra fluviatilis*.
- Eloignement du peuplement biocénétique en place des niveaux biotypologiques originels. En terme halieutique, cela se traduit par la remontée de la limite des eaux de deuxième catégorie piscicole jusqu'à Pont-Farcy, là où elle pourrait se situer entre Saint-Lô et Candol. Ce glissement typologique n'est pas bénéfique à l'ensemble du cycle biologique des espèces pour lesquelles cette artificialisation accroît pourtant la capacité d'accueil, ce qui entraîne des perturbations également chez les nouveaux peuplements, Cf. ci-après :
- Inadéquation partielle entre biotope et espèces qui se sont installées ou qui ont été introduites dans les milieux lenticques créés : exemple du brochet pour lequel la capacité d'accueil en adultes a été augmentée², mais qui ne trouve que très peu de frayères du fait de la déconnexion du cours principal au système riparien connexe (bras morts, noues, prairies basses inondables, etc.). Cet état est lié à la combinaison de plusieurs facteurs interagissant : la canalisation du lit, la pente assez forte du talweg et la grande réactivité du bassin en terme hydraulique (crues soudaines et brèves).

² Source : PDPG 50. Cet énoncé est aujourd'hui à relativiser, car les récents retraits de seuil en lit mineur ont fait apparaître une mosaïque d'habitats plus biogène pour la faune pisciaire que les grands profonds de biefs régulièrement vidangés et ne recelant que peu de caches.

- La stagnation d'importants volumes d'eau dans les retenues de barrage, en synergie avec les activités du bassin versant et les conditions géologiques particulières de la vallée (schiste) a des répercussions sur la qualité de l'eau de la Vire :
 - ✓ La configuration est moins propice à l'oxygénation de la masse d'eau que si l'on avait conservé le profil naturel de la rivière. Les phénomènes d'épuration et de métabolisation nécessitent le brassage de la masse d'eau, notamment sur les radiers et les rapides qui ont été engloutis, pour une part significative.
 - ✓ En été, le réchauffement des biefs, l'accumulation des nutriments et l'homogénéisation des conditions se combinent pour aboutir à l'apparition de phénomènes de proliférations algales, dont la forme paroxysmique est un développement massif et soudain que l'on appelle le bloom algal.

Le phénomène général découlant de l'enrichissement excessif et rapide de l'eau par l'apport direct des activités humaines du bassin versant (agriculture, assainissement, industrie), souvent nommé à tort eutrophisation, est la **dystrophisation**. Cette différenciation sémantique permet de séparer le phénomène naturel d'enrichissement d'un milieu pour qu'il aboutisse à un écosystème riche, avec une biodiversité et un transfert d'énergie maximal entre tous les échelons trophiques qui le composent (l'eutrophisation), d'un système enrichi massivement sur un court laps de temps et qui se dégrade, stocke de la matière organique et perd en biodiversité originelle vers des peuplements tolérants à la pollution (la dystrophisation).

Pour limiter cet impact des biefs lors des épisodes critiques, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Manche fait procéder à l'ouverture des vannes de certains ouvrages pour rendre son caractère courant à la rivière. Le taux d'étagement est alors momentanément drastiquement réduit.

Dans le cadre du SAGE Vire, l'intégralité des seuils de l'axe principal a été examinée et nombre d'entre eux ont été remis en cause. Selon le scénario retenu, si le gain en qualité d'eau est proportionnel au volume désartificialisé, l'effet sur la biocénose pourra être important.

- Aubigny a été retiré en juillet 2015,
- Candol a été supprimé en juillet 2017,
- la Roque, Fourneaux et le pré-seuil de la Mancellière le furent à l'automne 2017,
- la Chapelle-sur-Vire a disparu en automne 2021,
- la Mancellière-sur-Vire et Tessy-sur-Vire ont été supprimés en 2022.

Il ne reste plus que ceux de Saint-Lô et de Condé-sur-Vire sur l'aire favorable à la grande alose (jusqu'à Pont-Farcy), susceptibles d'envoyer des radiers favorables. La capacité de la Vire à produire de la grande alose a été multipliée probablement d'un ordre de 3 ou 4, si l'on considère l'accroissement du linéaire à la fois accessible et productif.

Matériel et méthodes

Le site

La station a été bâtie en lieu et place d'une ancienne écluse ouverte dans le barrage d'un moulin. Le déversoir oblique barrant le cours de la Vire permettait la mise en charge suffisante de l'eau du bief pour l'entraînement du mécanisme.

Une passe à poissons à bassins successifs, plus ou moins efficace pour les espèces susceptibles de s'y présenter, a été réalisée en 1987.

Il manque un bassin de dissipation pour la rendre théoriquement parfaitement franchissable par la grande alose, et elle est totalement inopérante sur les anguilles en montaison (Diag OFB).



Photographie 1 : Vue aérienne de la station de comptage des poissons des Clais de Vire, juillet 2003.

En 2002, un bâtiment coiffant l'amont de la passe à poissons a été construit. Il comprend deux niveaux :

1. Le premier renferme le dispositif de comptage automatique qui est installé à la sortie de la passe, au sous-sol du bâtiment, de part et d'autre de la colonne d'eau s'écoulant dans la passe.
2. Le second abrite la salle de manipulation des captures, aérienne et située de plain-pied.

Le bâtiment s'organise ainsi en deux zones fonctionnelles liées entre elles par le dispositif de capture amovible (cf. figure 8) :

- ✓ Une partie souterraine où est installé le comptage automatique.
- ✓ La partie supérieure où l'on procède au piégeage et à l'accueil du public.
- ✓ La cage-piège qui permet de capturer les poissons occasionnellement. Elle fait le lien entre les deux niveaux. Elle est immergée en amont immédiat du système souterrain de vidéo-comptage, en sortie de passe.

L'outil

Le comptage

Il est systématique et continu sur la période (hors panne et mise à sec de la passe à poissons) entre les dates d'installation et de démontage du matériel informatique. Un remisage hivernal est effectué pour le préserver des crues sur une période de très faible activité migratoire. Selon l'hypothèse de l'infranchissabilité^{Gloss} du déversoir et du pertuis quels que soient les niveaux d'eau dans le bief, hors période d'inondation, la cible de ce comptage est donc l'intégralité du contingent migrant.

Dispositif

A la sortie de la passe (*Cf. figure 9*), la masse d'eau circule dans un canal de 40 cm de largeur dont les deux parois latérales sont vitrées :

- ✓ L'une isole un caisson de rétroéclairage abritant quatre lampes placées derrière un diffuseur translucide de plexiglas blanc.
- ✓ L'autre s'ouvre sur la pièce qui héberge le dispositif de prise de vue numérique. L'enregistrement est déclenché automatiquement à chaque variation de luminosité engendrée par l'intrusion de tout corps dans le couloir rétroéclairé. Les séquences vidéo sont enregistrées avec la date et l'heure sur un PC, sous forme de petits fichiers vidéo.

Les poissons empruntant la passe ont à franchir cette goulotte éclairée. L'accélération de la vitesse d'écoulement consécutive au resserrement de la colonne d'eau les force à s'orienter dans le bon sens devant la vitre pour la capture de leur image, bien de profil.

Camera..... **Panasonic® WV-CL920A**
Optique frontale..... **computar® HG4514FCS-3, focale 4,5 mm, ouverture F1,4**

Outil informatique primaire

Acquisition vidéo

Le logiciel d'acquisition **WSEQ**
Laboratoire de développement **ENSEEIH T INP Toulouse**
Version **5-4**
Développeur..... **Michel CATTOEN**
Copyrights..... **1996-2008**
Licence **n° 354FD349**

Dépouillement des vidéos

Il est effectué manuellement par un opérateur. Il s'agit de procéder à l'identification du poisson, de le mesurer numériquement et d'enregistrer ces données dans une base de données « résultat ». On passe ainsi d'un fichier vidéo à un fichier tableur.

Le logiciel de dépouillement **WPOIS32**
 Laboratoire de développement **ENSEEIH INP Toulouse**
 Version **4.8**
 Développeur **Michel CATTOEN**
 Copyrights **1996-2008**

Données recueillies et post-traitement

L'effort de dépouillement : identification et mesure

Il est restreint aux espèces cibles : ALA, SAT, TRM, LPM, LPR.

Les salmonidés sont tous mesurés numériquement, si leur image le permet.

Les aloses passent en grand nombre et sur une période assez resserrée. Elles font l'objet d'un comptage systématique et exhaustif, mais il est procédé à un échantillonnage aléatoire par l'opérateur pour les mesures numériques lors du dépouillement. Cette action est rendue nécessaire pour permettre un dépouillement régulier et fournir au public, via le site Internet de la Fédération <http://www.peche-manche.com> et via l'affichage direct sur le site de la station, l'information des migrations en continu ou à tout le moins sans trop de décalage. L'objectif est d'acquérir la mesure de 10 % de l'effectif global, et selon une répartition homogène sur les volumes journaliers de passages. Concrètement, l'opérateur de dépouillement mesure 1 individu tous les 10 identifiés, ceci afin de ne pas opérer de choix conscient.

En fin de saison, tous les fichiers, après concaténation, sont convertis sous forme d'un unique fichier tableur, pour traitement et interprétation.

Jusqu'en 2022, toute tentative de mesurer les lamproies a été abandonnée, leur ondulation au passage devant la caméra déformant trop leur corps, ce qui ne permet pas d'obtenir une valeur scientifiquement satisfaisante. Une évolution du logiciel permet désormais de mesurer des objets courbes, les prochaines seront donc traitées également.

Acquisition de la mesure

Les tailles obtenues par le truchement du logiciel d'acquisition sont exprimées en pixels d'écran. Cette mesure intègre :

- le taux de grossissement de l'objectif de la caméra,
- la déformation dioptrique de la lumière au passage de la vitre puis de l'eau,
- l'éloignement du poisson de l'objectif, qui peut varier de la largeur du couloir en eau, soit une quarantaine de centimètres.

Il est opéré lors de chaque installation du système ou de chaque recalage de la caméra un calibrage empirique des coefficients permettant de relier les mesures en pixels de l'image obtenues numériquement à la taille réelle de chaque poisson.

Pour se faire, il a été choisi de diviser la colonne d'eau en trois "tranches" d'éloignement par rapport à la caméra :

1. la proche, codée "P" lors du dépouillement. Paramètre choisi à la saisie d'une image d'un poisson se trouvant dans le premier tiers de la largeur du couloir derrière la vitre du local informatique.
2. L'intermédiaire, codée "I" lors du dépouillement. Paramètre choisi à la saisie d'une image d'un poisson se trouvant dans le deuxième tiers de la largeur du couloir derrière la vitre du local informatique.

3. La lointaine, codée "L" lors du dépouillement. Paramètre choisi à la saisie d'une image d'un poisson se trouvant dans le dernier tiers de la largeur du couloir derrière la vitre du local informatique.

L'appréciation de la position relative du poisson est possible par la netteté de sa silhouette, largement dépendante de la turbidité de l'eau au moment du passage, le détail de sa robe quand elle est visible (passages de jour et par beau temps et à certaines heures).

L'étalonnage des coefficients P, I et L est obtenu en immergeant une mire de 47 cm successivement dans les trois "tranches" précédemment décrites. Chaque coefficient est ensuite calculé par le ratio taille réelle / taille numérique enregistrée par le logiciel.

Cette opération d'étalonnage est reproduite chaque fois que la position de la caméra est modifiée, le cas échéant. Les mouvements de caméra et les fichiers d'étalonnage sont consignés sur un cahier de suivi du site, afin de pouvoir appliquer les bons coefficients aux données en fonction des périodes. Ceci est réalisé en post-traitement.

Mesure des poissons

La mesure est différente selon la famille :

- les salmonidés sont mesurés du museau à la fourche. Cette mesure minore chez les saumons la taille normalement retenue, notamment par la réglementation, mais est plus fiable à acquérir.
- Les aloses sont mesurées du museau aux extrémités de la nageoire caudale. La fourche caudale est à peu près invisible en rétroéclairage ; aussi malgré l'assujettissement de la fiabilité de cette mesure à la position du poisson en cours de nage, elle est la seule identifiable.
- Les lamproies n'étaient pas mesurées, l'exercice étant impossible sur cette espèce qui ondule dans le courant, mais une évolution du logiciel le permettra désormais.

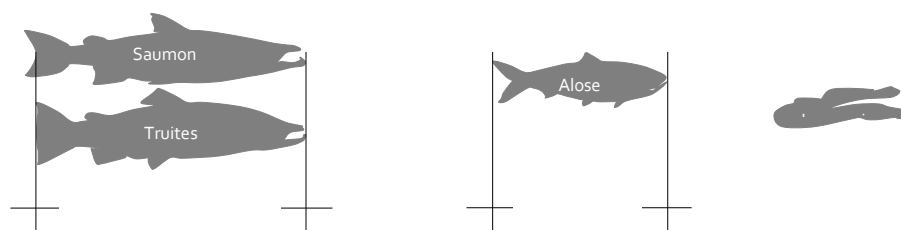


Figure 8 : Schéma des prises de mesures faites lors du suivi.

Limites expérimentales identifiées

N°1, la transformation des mesures de pixel en centimètres : La détermination de la profondeur de passage du poisson dans le champ vidéo est tributaire de l'appréciation de l'opérateur, et des caractéristiques de la colonne d'eau (transparence, ambiance lumineuse alentour). Elle est parfois malaisée et peut souffrir d'une relative subjectivité.

N°2, la mesure numérique : La mesure s'effectue à l'écran à l'aide d'une mire déplacée par le curseur. L'outil est précis mais les extrémités des images de poissons ne sont pas toujours nettes et il peut exister une légère différence d'interprétation inter-opérateurs.

De ces deux limites opérationnelles, il résulte une certaine relativité des mesures acquises numériquement, qui n'a, à ce jour, pas pu être étalonnée par des piègeages.

Les piégeages

Le but est d'acquérir des données biométriques sur un échantillon représentatif des aloses passées, la valeur cible est de manipuler 10 % de l'effectif d'alooses migrantes, au minimum. Saumon et truites de mer ne sont pas ciblés au regard de leur plage temporelle de passages, étalée sur quasi toute l'année. Pour y parvenir, la cage est immergée une fois par semaine pendant 1 à 4 heures au moment le plus propice de la journée, avant relevage.

La figure 9 présente sur fond gris foncé l'organisation de l'aire de manipulation des poissons capturés à l'aide de la cage-piège. Son contenu est déversé de manière gravitaire dans une succession de bacs en plexiglas étudiée pour faciliter et minimiser les manipulations des poissons capturés (Cf. figures 9 & 10) :

Figure 9 : Schéma de l'organisation de la station de comptage des poissons migrateurs des Claires de Vire.

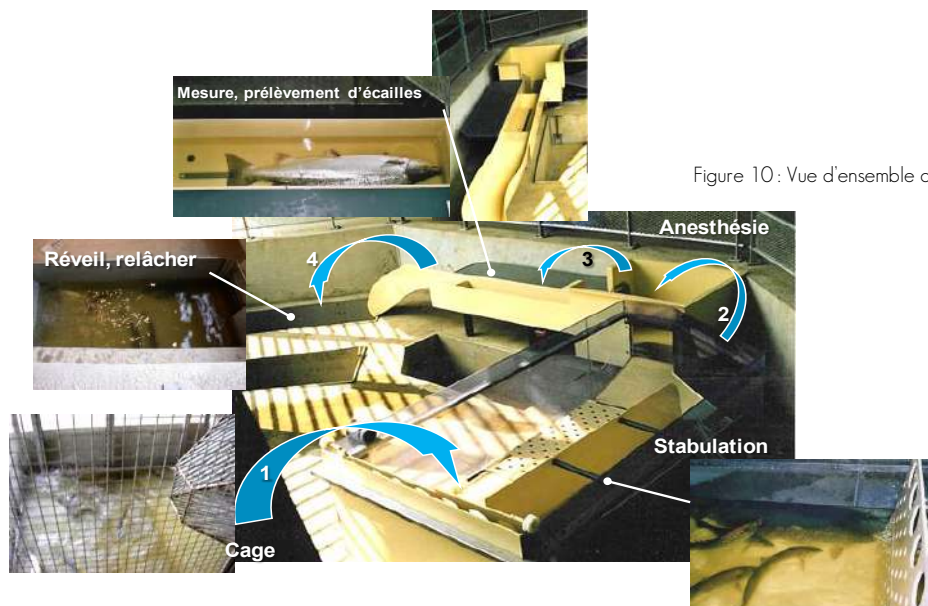
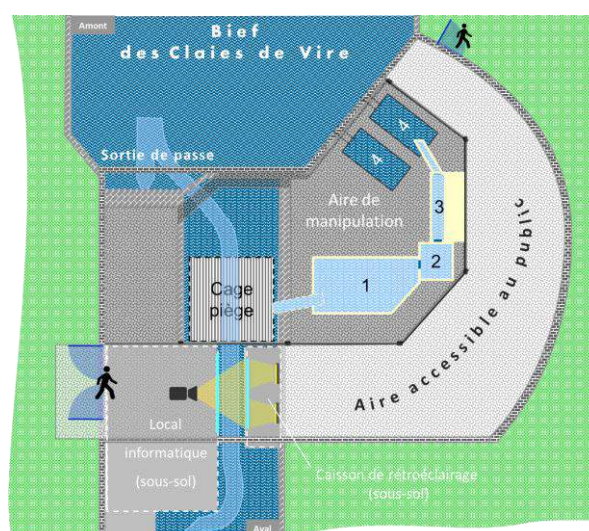


Figure 10 : Vue d'ensemble du dispositif de manipulation.

- étape n°1 : **Bac de réception.**
- étape n°2 : **Cuve d'anesthésie légère.**
- étape n°3 : **Cuve de mesure.**
- étape n°4 : **Bassins de réveil et de restitution au cours d'eau.**

Ce système permet de ne jamais sortir le poisson de l'eau, ce qui lui évite toute lésion physique et limite le stress excessif lié à de trop nombreuses manipulations. Ces précautions sont particulièrement importantes pour l'aloose qui y est redoutablement sensible.

Les mesures mésologiques

La température

Une sonde automatique (type HOBO U22) est immergée dans un tube PVC crépiné, fixé verticalement dans le dernier bassin de la passe, en amont de la cage de piégeage.

La turbidité

Ce paramètre est relevé en amont du seuil et son acquisition est dépendante des niveaux d'eau.

La turbidité est mesurée au moyen d'un disque de Secchi, que l'on enfonce dans la lame d'eau jusqu'à sa disparition visuelle. L'opération est répétée trois fois, le chiffre retenu est la moyenne des trois mesures.

Débits

Relevés en fin de saison sur le site <http://www.hydro.eaufrance.fr/> . :

Le jeu de données repris sont **Les valeurs mensuelles**, présenté par la valeur **QMM**, selon le site : "*débit mensuel mesuré*", il s'agit de la moyenne des débits journaliers obtenus par une mesure des hauteurs (ou plus rarement des débits).

Dans la banque HYDRO, le débit mensuel a deux sources possibles :

- *En règle générale, il est calculé directement à partir des couples hauteurs-temps et de la courbe de tarage. Il est recalculé automatiquement en cas de modification des couples hauteurs-temps ou de la courbe de tarage concernée.*
- *Exceptionnellement, il a été fourni directement par le producteur.*

Résultats, interprétation

Période d'activité du site

Le suivi s'est déroulé du **19 mars au 10 décembre** 2025, date de démontage avant son remisage hivernal, soit une durée d'installation de 9 mois, avec cependant plus de 3 mois d'interruption du 2 juillet au 23 octobre, pour cause d'exondation de la passe.

Lors de la remise en eau, une mise en défaut du système informatique l'a rendu inopérant pendant 4 jours.

Avant l'exondation, d'incessantes variations de niveau d'eau et un défaut de la vanne du pertuis calant le niveau dans le dernier bassin de la passe-à-poissons a eu deux effets perturbateurs :

- Défaut d'alimentation de la passe, calée pour une cote d'eau à la crête du déversoir
- Un désennoiement partiel de la vitre de visualisation avec pour conséquence une impossibilité de régler le système de détection automatique, leurré en permanence par les variations de luminosité et des bulles produites en surface.

Avaries du système

Le système a été opérant sur toute partie de la période d'installation, à la faveur du recouvrement d'un matériel neuf depuis 2024.

Données mésologiques

Données thermiques

Il s'agit du premier facteur de répartition des espèces aquatiques. Les salmonidés sont très sensibles à ce paramètre, qui gouverne directement la quantité d'oxygène dissout dans l'eau. Les températures supérieures à 20°C leur sont inconfortables, et les valeurs constantes au-dessus de 25°C sont létales, même s'ils peuvent résister à de courts pics allant jusqu'à 28°C.

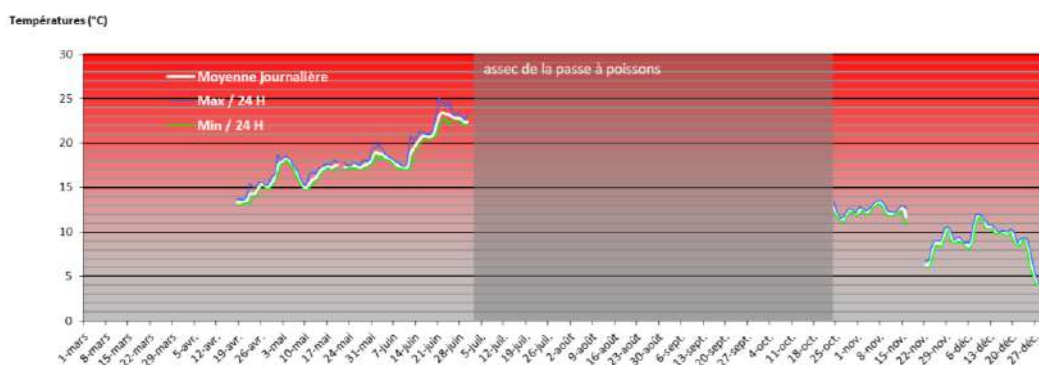


Figure 11 : Thermogramme de la Vire dans la passe à poissons des Claires-de-Vire.

L'évolution de la température de la Vire dans la passe à poissons des Claires-de-Vire présente dès le mois de juin des plages au-delà du seuil de confort des salmonidés. Le site est resté aveugle à paramètre du 2 juillet au 23 novembre.

On ne peut pas ainsi conclure sur l'effet de ce paramètre sur les mouvements.

Débits

Les débits 2025 illustrent le caractère torrentiel de la Vire, avec le passage d'un étiage (débit minimal atteint le 19/08/2025) à un débit de crue de pointe de **159 m³/s** (observé le 09/01/2025).

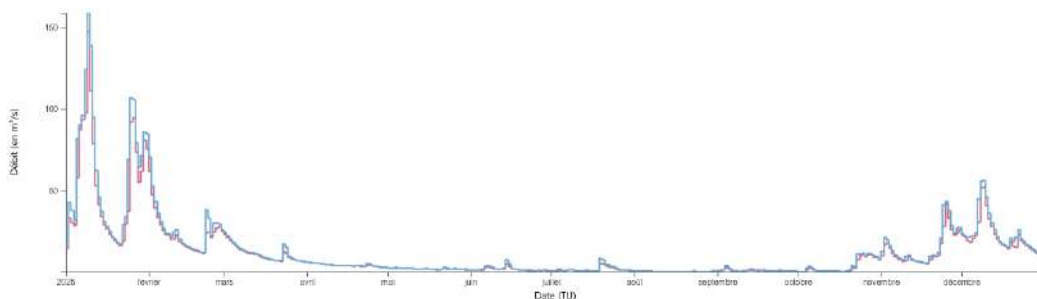


Figure 12 : Hydrogramme de la Vire à Saint-Lô, débits moyens journaliers (en noir), débits max. journaliers et débits min. journaliers en m³/s [Moulin des Rondelles, année 2025] - Code station : I5221010 Producteur : <http://www.hydro.eaufrance.fr>.

La turbidité

La figure ci-dessous donne le suivi de la transparence de l'eau, en centimètres, prise dans le bief, en amont du seuil, mise en regard des débits moyens journaliers.

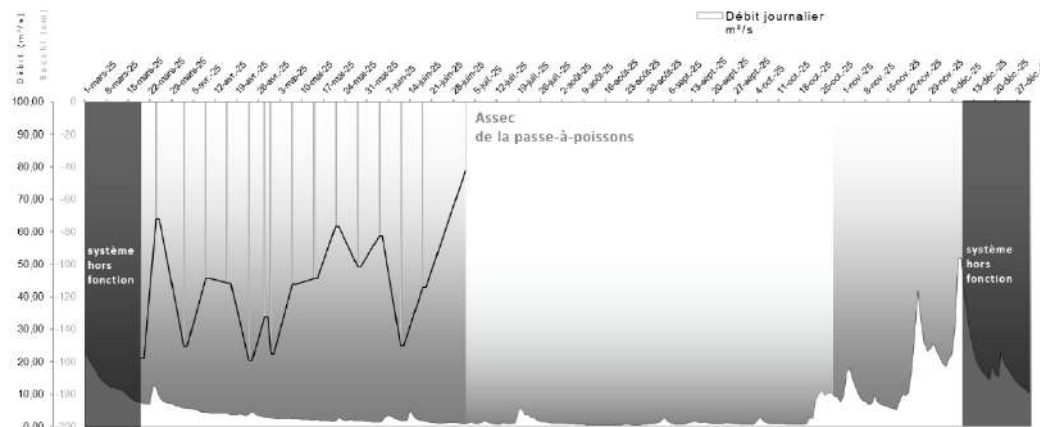


Figure 13 : Suivi de l'indice Secchi dans le bief des Claires de Vire (Données discrètes recueillies aux dates données par les barres verticales) et débit moy. journaliers.

La turbidité a été fluctuante sur toute la période sondée, oscillant entre – 70 cm et – 160 cm sur le premier semestre. Au printemps et en été, ces valeurs sont le fruit de particules en suspension en corrélation avec les variations de débit. Elles diffèrent sur cette période avec les valeurs bien plus faibles observées les premières années de suivi qui résultaient de la concentration en cellules algales dans la colonne d'eau, issue des blooms.



Le Saumon atlantique

Période et rythme de migration

Contingent migrant et distribution temporelle

28 individus de SAT ont été comptés par le dispositif sur la période comprise entre les 23 mars et 9 décembre 2025. Cependant, ce chiffre est sous-estimé, probablement de manière significative :

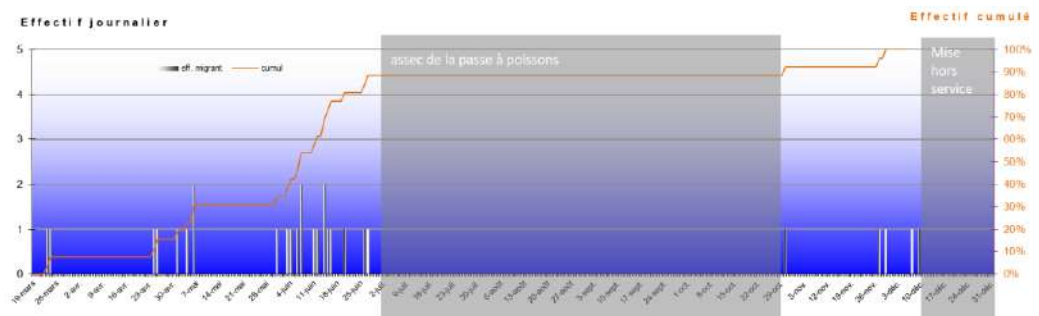


Figure 14 : Distribution mensuelle de l'effectif de *Salmo salar* enregistrée au DISCOMO des Claires de Vire, année 2025.

L'effectif enregistré est faible mais partiel, clairement tronqué, si l'on considère :

- l'immédiateté des enregistrements dès la mise en place,
- le rythme migratoire précédent l'assez, que la survenue de ce dernier interrompt brutalement, sa reprise immédiate après,
- des remontées tardives, jusqu'à la mise hors service du dispositif de comptage pour le préserver des crues hivernales.

Ce profil migratoire tronqué laisse supposer qu'il a vraisemblablement échappé à notre observation les individus en migration précoce, estivale et hivernal (notamment les 4 jours de pannes juste après remise en eau de la passe). Sur la période estivale et automnale, cet échappement a pu être de deux ordres : informationnelle (pas de vision des passages par le pertuis, le cas échéant) ou physique (impossibilité de migration).

Rythmes migratoires vs débits de la Vire

Les premiers phm arrivés au printemps sont entrés sur des augmentations de débit intervenues sur une base de régime moyen. L'effet des appels d'eau est moins lisible sur la première période de remontée des castillons (juillet), bien que les pics migratoires semblent corrélés à des augmentations de débits, tout comme ceux de l'hiver.

Durant la période aveugle de la station, plusieurs épisodes hydrauliques propres à l'appel du poisson sont intervenus. En juillet, le rythme migratoire des castillons semblait régulièrement entretenu lorsque le bief fut vidangé et conséquemment, la passe-à-poissons asséchée. De l'autre côté, en automne, quand la passe est à nouveau redevenue accessible, les migrations furent immédiates.

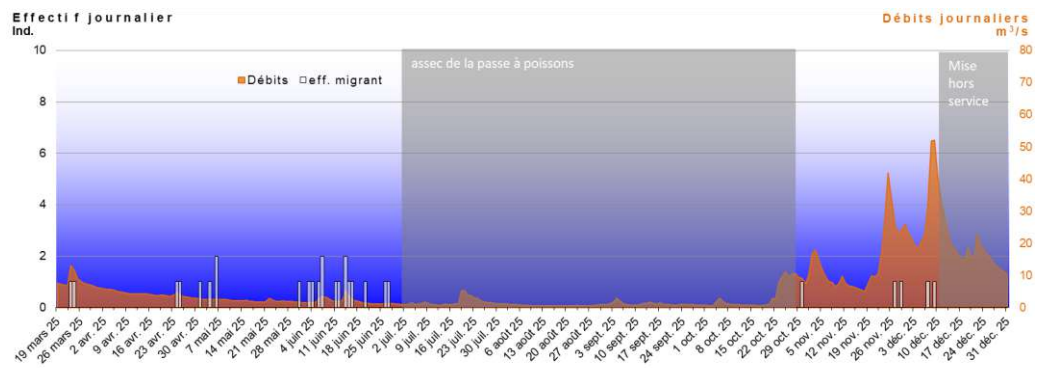


Figure 15 : Distribution journalière de l'effectif de *Salmo salar* enregistrée au DISCOMO des Claires de Vire sur la période de fonctionnement et débits journaliers enregistrés à la station du Moulin des Rondelles³, année 2025.

Bien que résultant de contingences et de contraintes subies par le gestionnaire et que ces épisodes soient calés, dans la mesure du possible, en dehors des périodes connues de plus forte activité, ces marnages provoqués relativement rapidement n'en demeurent pas moins problématiques. Tout d'abord, un bief vidangé temporairement ne fonctionne pas, d'un point de vue biologique, comme un lit conservé ou rendu à son régime naturel. Ensuite, parce que même à l'étiage, le pertuis du seuil des Claires de Vire est infranchissable : un redan est créé par la vanne qui ne s'efface pas complètement, le jet produit frappe alors une dalle sans aucune fosse d'appel puis s'écoule en lame d'eau laminaire rapide sur ce plat lisse. Pour que cette voie soit franchissable, y compris pour le saumon, il est à supposer que le niveau d'eau ne doit noyer le redan de la vanne et que les vitesses d'écoulement dans le pertuis restent compatibles avec les capacités natatoires des individus au moment de leur passage. Ces paramètres n'ont pas été mesurés mais considérant ces éléments morphologiques, considérant leurs durées et leurs fréquences, considérant les résultats IAS depuis 2016 sur le BV de la Vire (donnant le niveau de recrutement sur le réseau), alors que la métapopulation de la Vire qui avait amorcé un accroissement à partir des années 2010, on peut se demander le rôle de cette gestion, récurrente depuis 4 ans, rendant le seuil des Claires de Vire infranchissable sur des périodes utiles à la migration :

- Effet des retards de la migration ?
- Effets de l'épuisement des individus cherchant en vain à franchir l'obstacle ?
- Effet de l'affaiblissement des individus contraint de stabuler dans la vire palustre, moins oxygénée et plus chaude que l'amont ?
- Effet moins probable mais observé ailleurs : avalaison d'individus au profit d'un autre système à remonter ?

Distribution horaire des passages de saumon dans la passe

Les passages dans la passe restent majoritairement diurnes. Le faible effectif a pour effet d'accroître les variations inter-horaires en valeur relative (graphe du haut) qui sont donc à relativiser.

³ Sation I5221010, DREAL Normandie

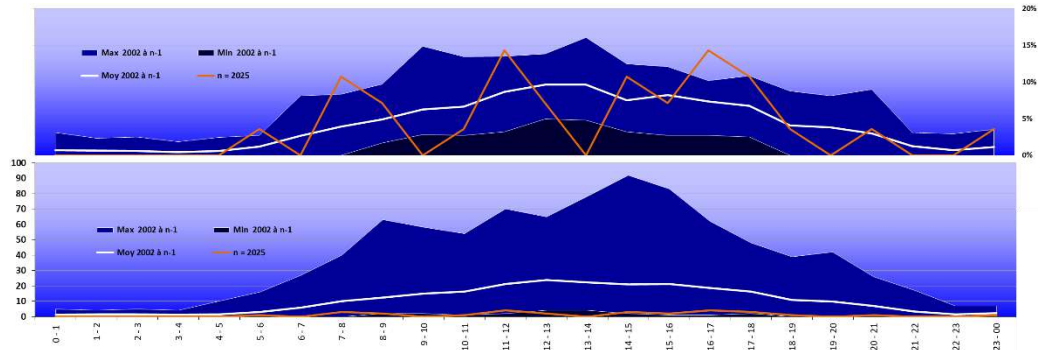


Figure 16 : Distribution horaire 2025 des remontées de saumon enregistrées aux Claiés de Vire confrontée aux valeurs extrêmes et à la moyenne de la série historique.

Structure de la population

Préambule à l'analyse de la biométrie

Les longueurs des poissons enregistrés sont mesurées jusqu'à la fourche de la nageoire caudale (L_f). Il s'agit d'une mesure minorant la longueur du poisson par rapport à la mesure totale (L_{tot}) utilisée lors des captures à la pêche à la ligne, celle que devaient déclarer les pêcheurs et celle utilisée pour la discrimination « officielle » entre shm et phm . **Dans la suite du texte, sauf mention contraire, la longueur fourche (L_f) est utilisée.**

Pour mémoire, l'utilisation de la longueur à la fourche (L_f) est privilégiée car il s'agit d'une mesure plus fiable puisqu'elle s'affranchit de la partie mobile de la nageoire caudale que l'on doit déployer à plat pour obtenir la mesure d'individu. Sur un poisson en image dans son milieu naturel et en mouvement, il est difficile d'évaluer le déploiement « nominal » de sa caudale alors que la zone de la fourche reste très nette et varie peu en fonction des mouvements natatoires du poisson. Il est possible d'obtenir une correspondance entre les deux tailles. En effet, la régression mathématique entre les deux mesures a été testée sur 58 individus⁴ piégés à la station des Claiés de Vire et sur lesquels la double mesure fut effectuée.

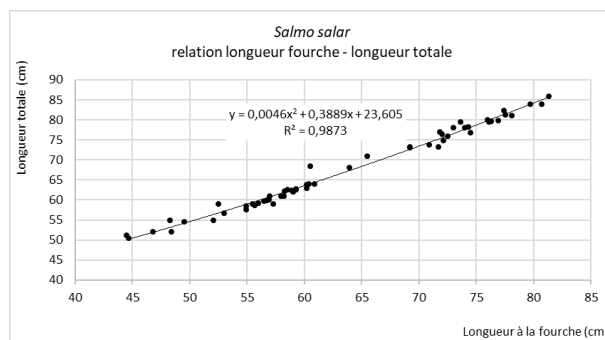


Figure 17 : corrélation long. fourche / long. Tot. chez *Salmo salar*, sur 58 individus capturés à la station des Claiés de Vire (50).

La polynomiale de régression résultante présente une excellente corrélation ($R^2 \approx 0,99$). La conversion est donc possible et très fiable.

La discrimination des shm et phm se faisant sur L_{tot} , la borne sur nos figures qui utilisent L_f sera de 63,6 cm en application de l'équation de la Figure 17.

⁴ 57 individus mesurés au cours des campagnes de piégeage 2009, 2012 et 2017 à 2024.



100 % des saumons enregistrés sont exploitables pour la biométrie numérique, soit **28 individus**.

Tableau 1 . Statistiques du contingent migrant de SAT, DISCOMO des Claiés-de-Vire, année 2025 :

Taille (cm)		
le plus petit	la moyenne	le plus grand
47 cm	68,6 ± 10,8	84 cm
52 cm	72,6 ± 11	88 cm

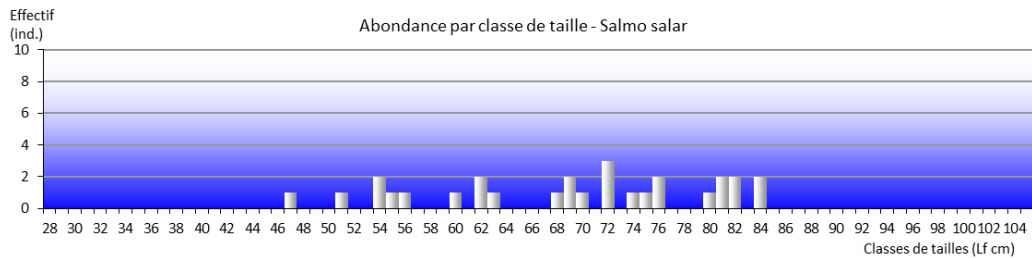


Figure 18 : Distribution en classes de taille (L_i) de la population de saumons atlantique passée aux Claiés de Vire durant l'année 2025. (Intervalles : ± 1 cm, la valeur donne la borne inférieure).

Tableau 2 . Les trois périodes théoriques pour le saumon, appliquées aux remontées sur la Vire en 2025 (part des poissons observés mesurables, L_{tot} : 100 %) :

	Moyenne des tailles		Nb. >= 67 cm		Nb. < 67 cm		Total observation	
inst. - 15/06	74	± 9,4	61%	(17)	11%	(3)	71%	(20)
16/06 - 31/08	87	± 1,8	4%	(1)	7%	(2)	11%	(3)
01/09 - dem.	65	± 6,7	0%	()	18%	(5)	18%	(5)
Total	73	± 10,8	64%	(18)	36%	(10)	100%	(28)

Inst. : installation du système / dem. : son démontage.

Le tableau 2 et la figure 19 ventile la distribution globale sur les trois périodes jadis retenues pour la remontée en rivière du saumon et utilisées pour la gestion des pêcheries dulçaquicoles. Sur un si faible effectif compté, selon un biais fort cette année (assec sur la période de remontée des castillons) ces périodes ne ségrègent pas les deux types de comportements.

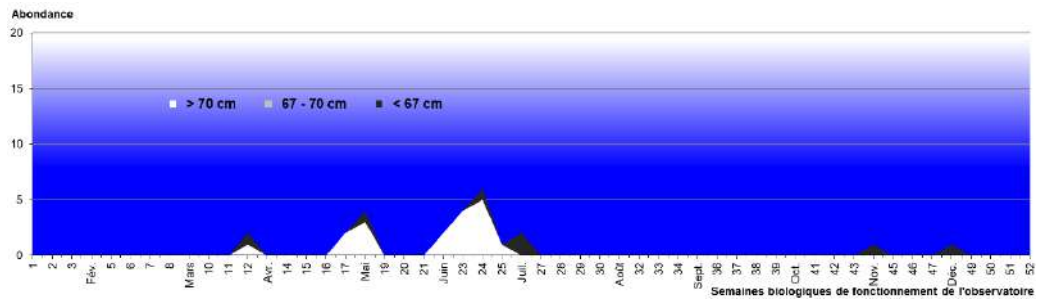


Figure 19 : Distribution, sur les trois périodes types de migration connues (printemps, début d'été et fin d'été-automne), des classes de taille (L_{tot}) de saumons 2025.

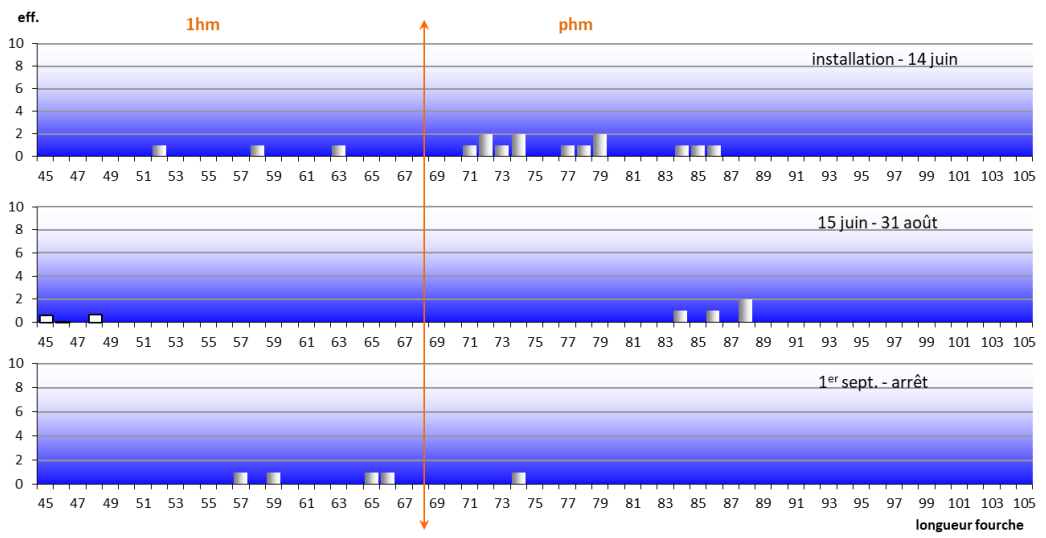


Figure 20 : Rythme migratoire du contingent de *Salmo salar* à la station de comptage des Clais de Vire, selon trois classes de tailles (long. T_{tot}), année 2025.

Historique : évolution du contingent compté

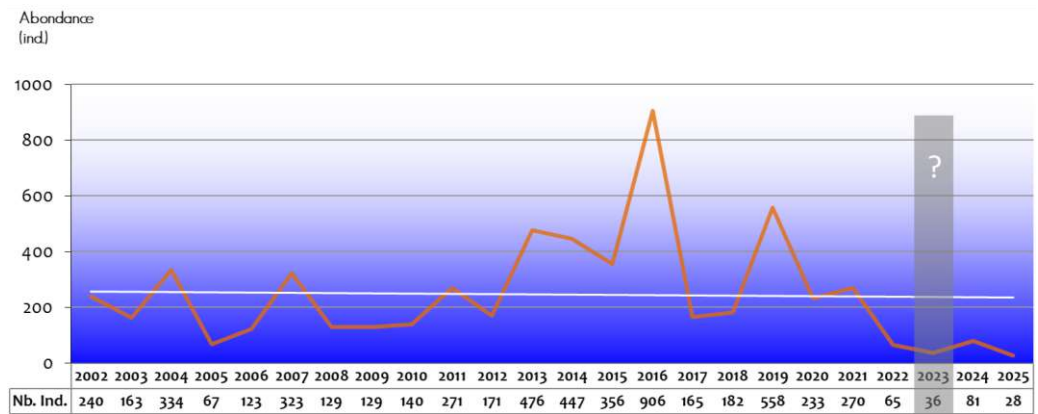


Figure 21 : Historique des effectifs de *Salmo salar* comptés au DISCOMO des Clais de Vire, 2002 à 2025. (en blanc la courbe de tendance).



Avec quatre années successives de faibles abondances, la tendance des effectifs migrants est désormais à la diminution. Elle est à relativiser, dans la mesure où la vérité de l'effectif en migration nous échappe en partie (Cf. les deux premiers paragraphes).

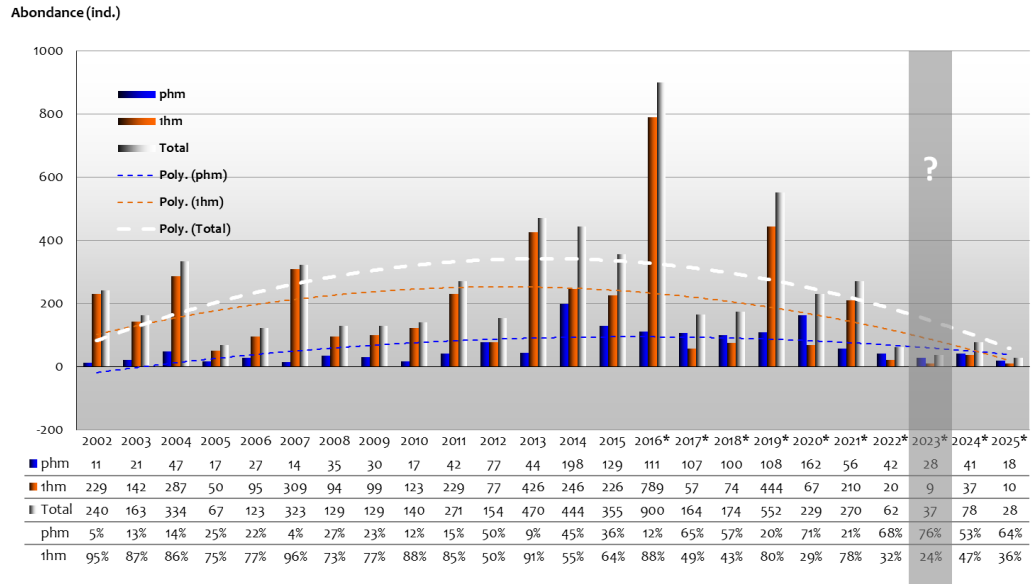


Figure 22 : Historique de la structure des populations de saumon de la Vire observées à la station de comptage des Claires de Vire, sur la base de la taille des individus.
* discrimination des 1hm-p1hm à 67 cm.

La figure 22 révèle que les deux formes constituant le stock (i1hm et p1hm) avaient participé à la tendance générale à la hausse sur la première moitié des 24 ans d'observation. Depuis environ 9 ans, la tendance inverse est principalement le fait de la raréfaction des castillons, les p1hm résistants mieux à l'érosion de la métapopulation. Encore une fois, les deux dernières observations furent partielles, ce qui influe indûment la tendance récente, particulièrement sur les i1hm. En proportion, la Vire continue de se singulariser au niveau régional par sa part relative de p1hm (Cf. annexe C) plus importante qu'au sein des autres métapopulations^{Gloss.} de Normandie.

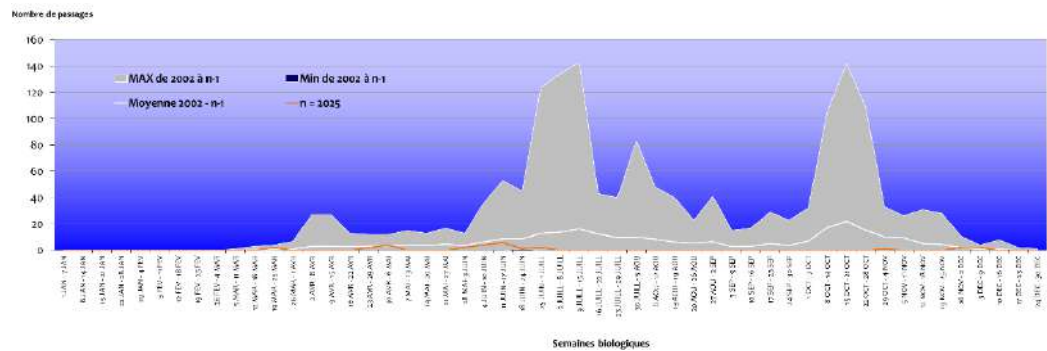


Figure 23 : Rythme migratoire des remontées de saumon enregistrées aux Claires de Vire en 2025 confronté aux valeurs extrêmes et à la moyenne de la série historique.

La figure 23 permet de comparer le rythme migratoire 2025 à ce qui a été observé globalement depuis le début de la mise en fonction de la station. Sur la courbe des maxima observés, le premier pic au printemps correspond à l'arrivée des p1hm, le second pic, majeur en début d'été, à celui de l'arrivée des i1hm et enfin, le dernier en fin d'été/automne est quant à lui mixte selon les années (i1hm et p1hm).



Potentiel théorique tiré des habitats relevés vs observations

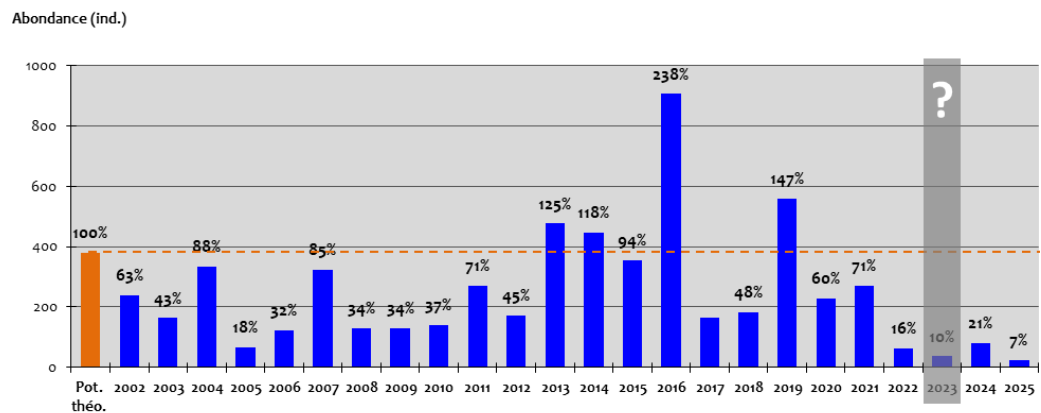


Figure 24 : Evolution des effectifs de SAT aux Claires de Vire, et pourcentages du potentiel théorique du bassin de la Vire avant les travaux de déclouement (= RCE).

Depuis 2002, le contingent de retour en saumons a atteint par sept fois une valeur très proche du potentiel estimé sur le BV, ou l'a dépassé. Ceux de 2016 et 2019 révèlent la caducité de ce potentiel mesuré en 2000, qu'il faudrait réévaluer suite aux travaux de restauration d'habitats réalisés depuis 2015.

Les variations autour du potentiel estimé, indiquant la fragilité de ces résultats, peuvent résulter de plusieurs facteurs, variables selon les années :

- Variations interannuelles d'ordre biologique.
- Inaccessibilité de certaines zones de reproduction.
- Pollutions sur le BV affectant le taux de survie de l'œuf au smolt.
- Vulnérabilité des zones de croissance durant les épisodes d'étiage prononcé (affluents calvadosiens principalement) et où le recrutement est alors en partie détruit.

Auxquels il convient d'ajouter désormais :

- Taux de survie des adultes en mer.

En revanche, parmi les facteurs explicatifs probables pour ce meilleur rendement que la truite de mer (Cf. chapitre suivant), il y a sa capacité d'exploiter de manière plus compétitive :

- i. les radiers de la Vire sur le large cours principal, habitat moins propice à la truite,
- ii. la partie basale des affluents, en aval des premiers infranchissables (ex : Joigne, Hain, Souleuvre...).

L'accroissement des cycles courts et le dépassement très significatif du potentiel théorique observé en 2016 et 2019 ne sont pas uniquement explicables par le gain de qualité de l'eau, ni par ce que l'on connaît des taux de survie en mer (qui se sont amenuisés ces dernières années), ni par un accroissement substantiel de densité en juvéniles les années passées (Cf. IAS^{Gloss}). Il faut plus probablement les relier à l'ouverture des vannes sur l'axe principal qui aurait duré suffisamment longtemps pour permettre la réalisation d'un cycle biologique complet, ce qui a abouti à l'accroissement significatif des surfaces de production. La figure 25 illustre la chronique du cycle biologique de l'espèce et la met en perspective avec les actions de restauration réalisées sur l'axe principal.

De l'extrapolation des caractéristiques connues de la métapopulation^{Gloss} de la Vire, il peut être émis des hypothèses de prédiction du devenir des déposes supposées à l'hiver 2016/2017, qui devait se traduire dès 2019 en retour de castillons et en 2020 par celui de phm. Les IAS sur la Vire nous apprennent que le recrutement y est essentiellement composé de tacons appartenant au mode haut : des tacons dominants qui smoltifient après le premier hiver passé en rivière, ce qui simplifie en conséquence le cycle et la dispersion des cohortes sur les années de retour.

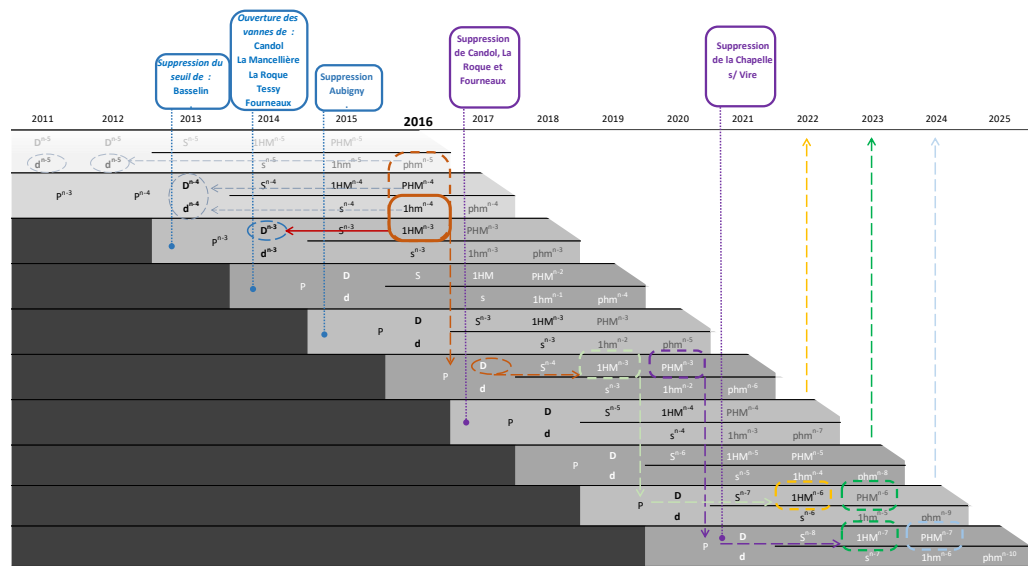


Figure 25 : Mise en perspective de l'abaissement de retenues d'eau sur la Vire et de la dispersion des cohortes chez *Salmo salar*.

Où :

- | | |
|---|---|
| D : tacon dominant dévalant au bout d'un an de croissance en rivière | PHM : saumon de printemps |
| d : tacon dominé dévalant au bout de deux ans de croissance en rivière | p : ponte |
| 1HM : castillon | s : smolt issu de tacon dominé |
| | S : smolt issu de tacon dominant |

On observe sur la figure 22 que la déduction se réalise relativement bien :

- 2019 a connu une remontée importante de castillons, d'un ordre de grandeur atypique dans la série historique, une exception de « surabondance » par rapport aux phm de la même année ; résultat de la partie de la cohorte 2016 ayant accompli un cycle court (D puis 1hm).
- En 2020, le contingent de géniteurs était très majoritairement composé de phm : 71 %, soit la part relative la plus importante de la série depuis 2002 ; résultat notamment de la partie de la cohorte 2016 ayant accompli un cycle médian (D puis phm).

Ces phénomènes étaient prévisibles (Cf. figure 24), ce qui confirme bien l'effet et le bénéfice de l'abondance de cette cohorte pour le futur, même s'il semble ensuite s'atténuer.

Le bénéfice de la dépose d'œufs de l'abondant contingent de géniteurs remontés en 2016 est donc observable, mais elle appelle des réserves et des remarques utiles à la compréhension de l'effet du décloisonnement et de la restauration de la Vire (et probablement des autres systèmes normands) sur la population de saumon atlantique, puisqu'il est évident que des facteurs d'amortissement entrent en jeu dans ce processus de reconquête :

- Le succès reproductif des géniteurs d'une année est relatif, puisqu'en 2016 près de 1 000 géniteurs n'auront généré que légèrement plus de 600 descendants de retour en rivière (444 1hm en 2019 et 162 phm en 2020). Ce taux de conversion peut avoir plusieurs origines, en lien avec les taux de survie à chaque étape de l'histoire de vie des individus. Cette remarque est l'occasion de rappeler que si la restauration physique des habitats et leur reconquête sont des éléments nécessaires à recouvrer une population à la fois fonctionnelle à long terme, abondante et résiliente, elle n'est pas suffisante. Il faudra encore enregistrer des gains sur la qualité et la quantité de l'eau, ce que traduit la diversité des mesures du SAGE Vire en la matière.
- La dispersion d'une cohorte dans le temps « dilue » l'effet d'une bonne production une année donnée. La figure 24 rend lisible les effets de la ponte de 2016 dans les générations de géniteurs,



qui s'atténuent et se divisent au gré des aiguillages de l'histoire de vie de l'espèce et du mélange des générations, sous nos latitudes.

De cette dispersion théorique et de la connaissance du niveau d'altération du réseau toujours important du BV, on pouvait d'ores et déjà prédire que l'effet de la restauration sur la population du saumon atlantique dans la Vire n'aurait pas été un processus du type « on-off », mais bien une série d'accélération et de rétractations qui aboutiront à un niveau moyen interannuel de retours de géniteurs globalement supérieur à celui d'avant restauration. Elles auraient enregistré des variations interannuelles probablement importantes qui auraient été liées à la fois aux conditions du milieu rencontrées par chaque cohorte et à la fois du fait du mélange dans le temps de chacune d'elles. Malheureusement, la réalisation de cette reconquête supposée à l'époque se retrouvent actuellement hypothéquée par l'effondrement mondial de l'espèce en lien avec l'effet sur le grossissement et la survie des individus dans l'Atlantique Nord, mais pas seulement, puisqu'au niveau local également, les effets du changement climatique « retirent » également leur pierre à l'édifice. Au bilan, il est à supposer que les dernières années sont préfiguratrices des changements à attendre avec le changement climatique, avec comme effets déjà constatés :

1. L'occurrence et surtout la récurrence d'épisodes estivaux entraînant une augmentation de la température de l'eau et une réduction de la quantité d'habitats par l'effet d'une lame d'eau très mince, voire qui disparaît sur certains sous-systèmes vulnérables (sous-bassins versants de la Souleuvre). On a déjà enregistré 2018, 2019, 2020 et 2022 en point d'orgue. Avant ces occurrences, la température était le premier facteur de répartition des espèces aquatiques, depuis il va falloir insérer celui constitué par la présence de l'eau et de débit dans le lit mineur.
2. L'occurrence de crues marquées et intenses sur la période de l'incubation des œufs et des émergences des alevins, qui a un effet de rabet sur le recrutement (Cf. rapport IAS 2023 et 2025, FDAAPPMA 50). Le phénomène est à relier à (i) une évolution saisonnière du régime hydrique régional et (ii) en synergie avec une disparition dans l'occupation des sols des systèmes qui freinaient, infiltraient et retenaient naguère l'eau sur les BV (prairies permanentes, haies sur talus, zones humides, aquifères de surface).
3. Une plus grande difficulté pour les adultes de se nourrir en mer, avec pour conséquence : (i) un allongement du temps de séjour marin ; (ii) au prix d'une plus grande perte d'individus par prédation, ayant une conséquence directe sur la moindre saturation des aires de reproduction par les géniteurs et (iii) un retour à une plus petite taille avec pour conséquence directe une moindre dépose d'œufs par femelle (VOLLSET & al., 2022).

En conclusion partielle, il est à craindre que l'effet de la politique RCE menée sur ce réseau sur cette espèce ne soit plus une restauration complète de la métapopulation^{Gloss} optimale, mais bien seulement un frein à sa régression, voire à celui de sa disparition de cette partie de l'aire de répartition. Le moratoire de 2025 sur l'arrêt de toute pêche du saumon au niveau national et plus largement, sur la plupart des fleuves de son aire de répartition au niveau mondial, est une preuve préoccupante de cet effet qui est de nature à ne plus permettre son maintien à moyen et surtout à long terme.

Confrontation des indices d'abondance SAT et des comptages

Sur la base des résultats des IAS et jusqu'en 2015, il était estimé pour chaque bassin un nombre de saumons adultes potentiels en appliquant un taux de survie en mer de 14 % (Prévoist, 1996) sur l'estimation du nombre total de smolts. Ce taux de survie n'est plus valide, les données récentes recueillies sur le Scorff donnent un taux de survie de 9 % (A. RICHARD, Comm. pers.). Il est aujourd'hui une fraction de cette dernière valeur. L'exercice de l'extrapolation de retour d'adultes à partir des IAS est donc suspendu jusqu'à la parution de coefficients mis à jour et fiables.

La Truite de mer

Période et rythme de migration

Contingent migrant et distribution temporelle

Les passages d'**entre 23 et 27 individus de TRM** ont été enregistrés par le truchement du dispositif sur la période comprise entre le **16 mai** et le **27 novembre 2025**. Une incertitude existe sur les petits individus, les finnock, qui sont difficiles à différencier des truites fario, sans l'accès visuel à la robe du poisson. Cette incertitude joue sur quelques individus, le chiffre de 23 est donc certainement une majoration l'effectif de TRM réellement comptés.

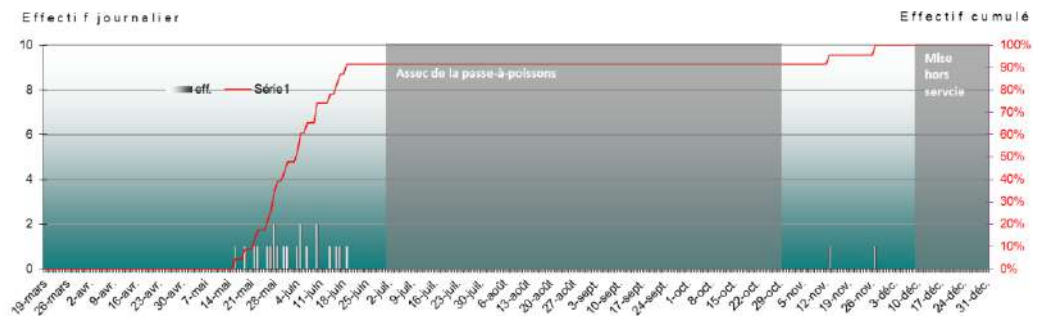


Figure 26 : Distribution journalière de l'effectif de truites de mer au passage des Claires de Vire sur la période d'observation, année 2025.

La surface assombrie figure la période de mise en assec de la passe à poissons.

L'essentiel du très faible contingent observé a commencé à migrer de manière régulière mi-mai. Contrairement au saumon, l'assèchement de la passe-à-poissons ne semble pas avoir interrompu un rythme de migration établi.

Rythmes migratoires vs débits de la Vire

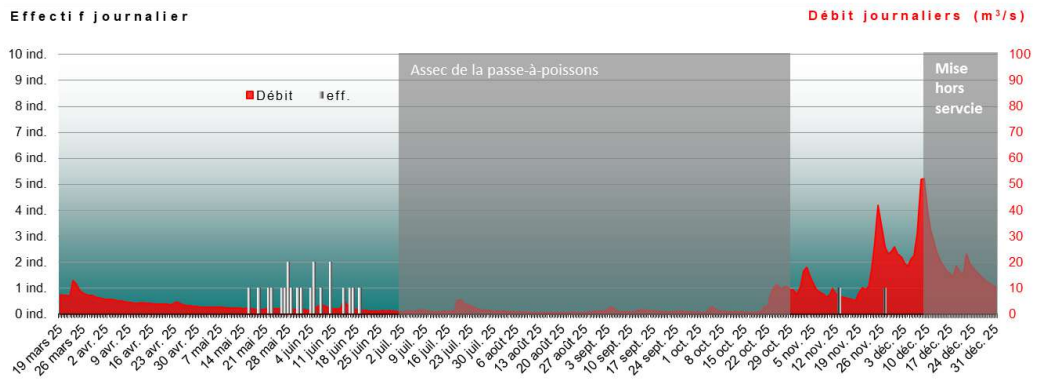


Figure 27 : Distribution journalière de l'effectif de *Salmo trutta trutta* enregistrée au DISCOMO des Claires de Vire et débits journaliers enregistrés à la station du Moulin des Rondelles⁵, année 2025.

Il est difficile de lire tout effet de corrélation des débits avec les passages sur un si faible effectif.

⁵ Station I5221010, DREAL Normandie



Distribution horaire des passages de truites de mer dans la passe

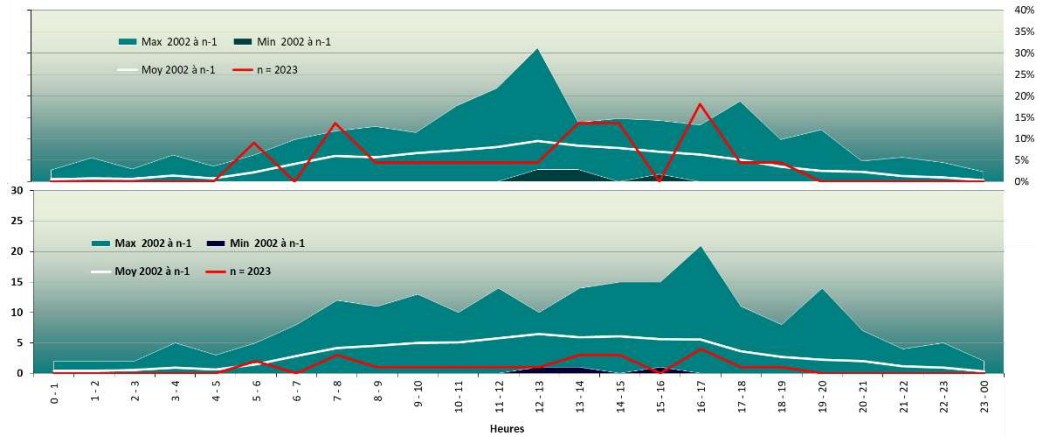


Figure 28 : Distribution horaire 2025 des remontées de truites de mer enregistrées aux Claiès de Vire.

La distribution circadienne des mouvements est répartie sur toute la plage avec une prépondérance sur la période diurne. Sur les autres stations de comptage régionales, leur passage est préférentiellement nocturne, ce qui est en accord avec le comportement décrit de l'espèce. La comparaison des résultats particuliers à la Vire de 2002 à 2025 à ceux d'autres bassins accueillant l'espèce (notamment la Touques) soulève deux hypothèses pour expliquer les passages majoritairement diurnes des truites de mer sur la Vire :

- i) déterminisme circadien propre à cette métapopulation^{Glass},
- ii) déterminisme lié aux conditions du milieu, notamment avec la baisse nocturne de la teneur en oxygène dissout lors des épisodes de dystrophysation. Ce phénomène n'est cependant pas apparu sur la Vire sous sa forme massive depuis 2006.

Structure de la population

100 % des individus capturés numériquement (soit **23 individus**) ont été exploitables.

Tableau 3. Statistiques biométriques du contingent migrant de TRM, station de comptage des Claiès-de-Vire, année 2025 :

Taille (cm)		
La plus petite	la moyenne	La plus grande
41 cm	55,2 ± 7	71 cm

L'individu le plus grand observé en 2025 présentait une taille très inférieure à celle d'individus déjà capturés sur la Vire (max capturé et validé : 93 cm).

Encore une fois, ces statistiques souffrent du biais induit par l'incertitude de détermination des finnock (individus n'ayant séjourné qu'un court laps de temps en milieu marin) ; il peut se produire des confusions avec des truites fario lors de l'identification via la vidéo qui prive l'opérateur de la robe du poisson.

La distribution, moins organisée que chez le saumon, reflète le cycle plus aléatoire des truites de mer, où les nombreuses possibilités d'histoire de vie donnent une large palette de tailles au sein de la population



migratrice. Les graphes présentant les classes de taille par centimètre (figure 29, en bas) illustrent cette plus grande variabilité dans les tailles des différentes cohortes, où les modes se chevauchent.

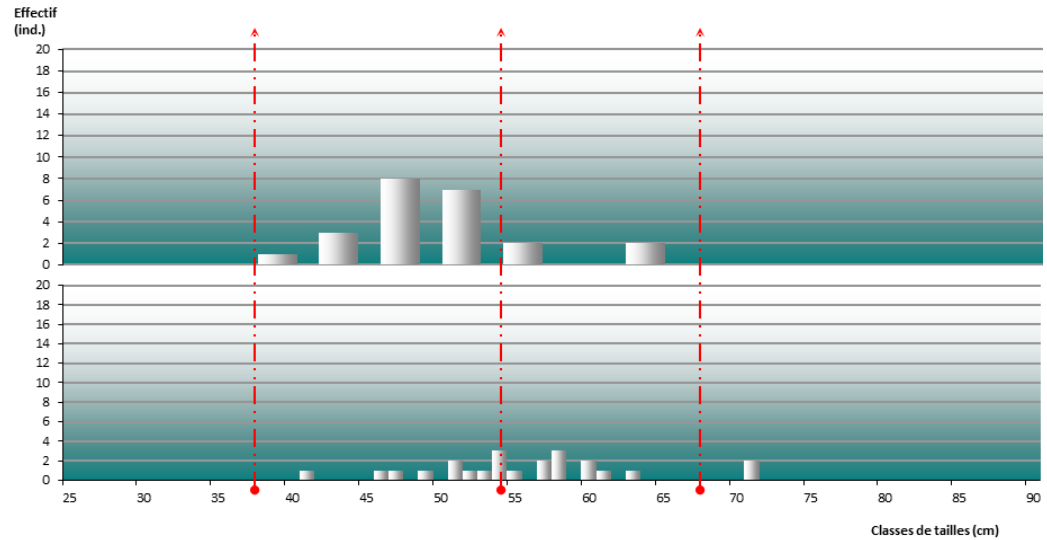


Figure 29: Structure de la population des truites de mer remontées aux Claiés de Vire en 2025.

Les bornes données dans le graphique précédent sont largement relatives, reprises des connaissances usuelles de l'espèce, mais elles sont variables et non fondées sur une détermination précise de l'histoire de vie des individus qui composent le graphe.

Historique

Evolution du contingent compté

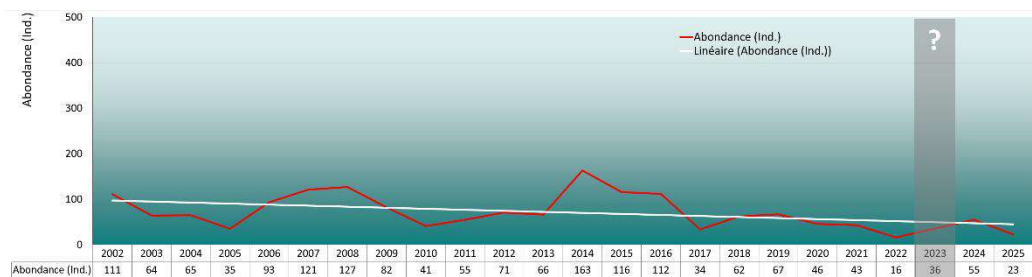


Figure 30: Historique des effectifs de *Salmo trutta trutta* comptés au DISCOMO des Claiés de Vire, année 2025.

(en blanc la courbe de tendance).

Les effectifs interannuels sont restés globalement stables depuis une vingtaine d'années, demeurant autour de valeurs absolues faibles et selon une légère tendance à diminuer, tendance indûment renforcée par les valeurs incomplètes obtenues par notre dispositif défaillant en 2022, 2023 et 2025.

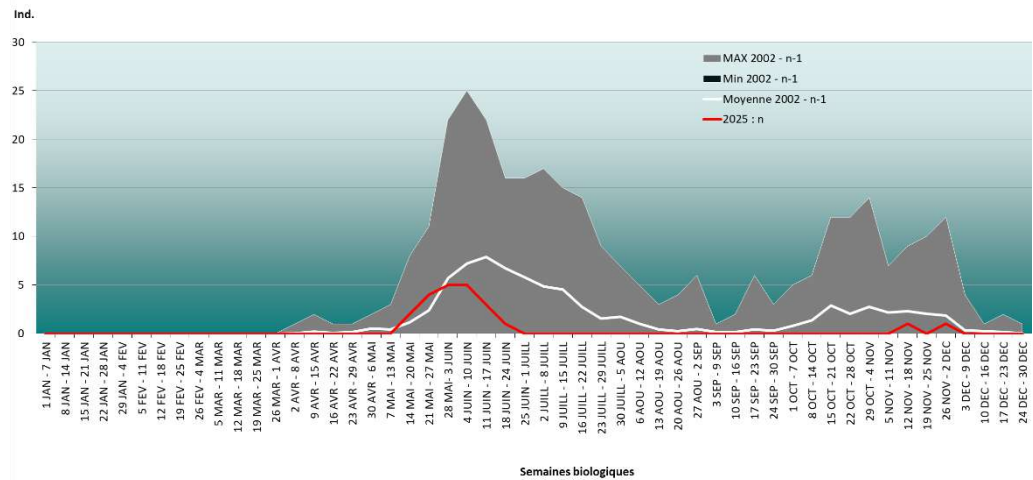


Figure 31 : Rythme migratoire des remontées de *Salmo trutta trutta* enregistrées aux Claiers de Vire en 2025 confronté aux valeurs extrêmes et à la moyenne de la série historique.

Il existe en aval du barrage des Claiers de Vire de petits affluents qui étaient autrefois réputés pouvoir capter une partie des géniteurs et produire des truitelles. Une étude avait permis de les examiner en 2009. Elle avait révélé un état de perturbations les rendant désormais très peu propices à l'espèce. Il est probable que la part de truites de mer qui s'y engouffreraient ne puissent pas changer de manière significative, au bilan, les résultats de comptages obtenus à la station.

Une étude génétique a été menée par Erwan QUÉMÉRÉ au sein de l'INRA (aujourd'hui INRAe), portant sur les populations de TRM de la façade française de la Mer Manche (Bretagne nord, Basse et Haute Normandie, Picardie). Elle a notamment mis en évidence deux exceptions au sein des différentes métapopulations^{Gloss}, au regard de leur taux d'introggression et de l'origine de cette introggression. Ce dernier est beaucoup plus important, et encore très marqué, sur les bassins de la Vire et de l'Orne par les souches scandinaves, qui furent utilisées pour les soutiens d'effectif en truite commune (truites et truitelles). Ceux-ci ont donc été efficaces du point de vue de la propagation génétique sur le stock plusieurs décennies après, seul cas parmi les métapopulations^{Gloss} de la façade maritime étudiée, mais selon de très faibles effectifs.

L'amointrissement supposé de la population pourrait donc bien correspondre à l'arrêt de ces apports exogènes. Cette hypothèse est privilégiée depuis la mise en évidence de la faiblesse des effectifs par les comptages systématiques effectués aux Claiers de Vire.

L'autre hypothèse, qui complète la précédente, est celle du défaut en habitats et/ou de la perte de fonctionnalité des habitats potentiellement propices à la reproduction et à la croissance de l'espèce. Elle pourrait expliquer pourquoi la métapopulation^{Gloss} ne perdure pas depuis l'arrêt des déversements, malgré l'introggression avérée de la souche locale par les souches scandinaves utilisées pour les soutiens d'effectifs, souches responsables de la part importante de smoltification^{Gloss} qui avait été observée à l'époque des soutiens. Le réseau est encore très limitant pour le début du cycle biologique de l'espèce. Nous fondons cette assertion sur la connaissance de quelques-uns des plus importants affluents de la Vire, depuis l'aval de Saint-Lô jusqu'à Pont-Farcy, où le constat est toujours à peu près identique, à savoir la grande densité des ouvrages constituant des ruptures à la continuité écologique :

- franchissements d'ouvrages routiers : tuyaux béton sous-routiers, radiers de ponts routiers, sous-dimensionnement d'ouvrage, etc.,
- franchissements agricoles sommaires (passages busés : ensemble des affluents),
- anciens déplacements de cours d'eau (ex : Hain, Joigne, dans une moindre mesure, Fumichon) et mises en bief sur une part significative des linéaires,
- plans d'eau (ensemble du BV),
- curages,
- apports diffus ou massifs de produits dits "phytosanitaires",



- divagation du bétail (ensemble du réseau).

Contrairement au saumon, la truite exploite, pour sa reproduction, les petits systèmes de largeur inférieure à 3 m. Or, avec la largeur décroissante des systèmes, l'impact des perturbations infligées aux lits mineurs augmente alors même que leur nombre et leur densité s'accroissent : on aboutit à un vaste réseau de petits tributaires très altérés et non fonctionnels pour la truite commune.

Le cas du Fumichon est intéressant. Celui-là a déjà subi des travaux d'entretien/restauration et son cours présente encore de grands linéaires propices avec peu de cloisonnements permanents pour l'espèce. Cependant, sa confluence avec la Vire est diffuse, et l'attrait des grands géniteurs de salmonidés, dont ceux de truite de mer, est supposé faible. La reconnexion hydraulique de l'ancien méandre, où se produisait la confluence originelle, est en cours. L'opération va constituer une expérience intéressante et espérons-le, édifiante sur la modification de l'utilisation de ce système propice par l'espèce.

Potentiels théoriques vs Observations

Le contingent migrant observé aux Claires de Vire est bas, très éloigné du potentiel du réseau : en moyenne moins d'un dixième du potentiel évalué sur le réseau hydrographique de la Vire, et de l'ordre du cinquième ces 8 dernières années. La pérennité de cette forme est toujours remise en cause et en tous les cas, durablement précaire ; dans la mesure où sa présence sur le bassin versant avait été provoquée et soutenue jusqu'à récemment (A. RICHARD, 2002, comm. pers., E. QUEMERE, 2016).

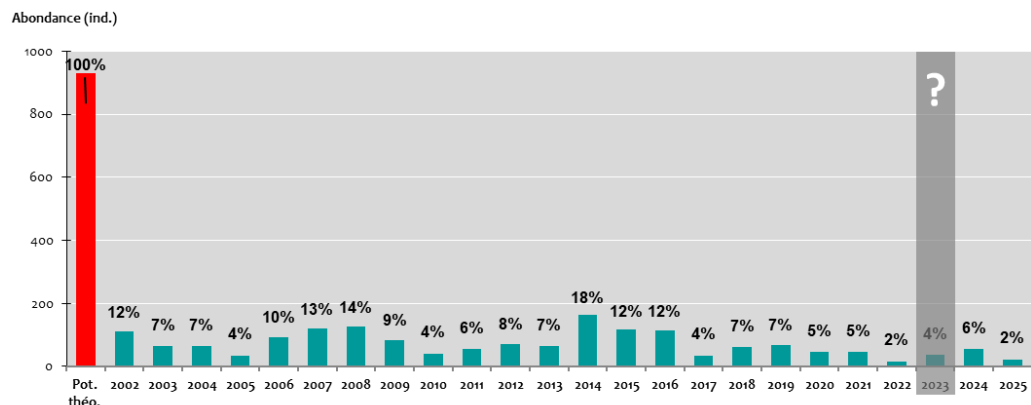


Figure 32 : Evolution des effectifs de TRM aux Claires de Vire, et pourcentages du potentiel théorique du bassin de la Vire exprimé.

Contrairement au saumon, la truite ne smoltifie pas de manière obligatoire et le réseau est de toute évidence loin de la saturation, que ce soit du point de vue de la dépose d'œufs (le recrutement) ou de la densité de géniteurs (le stock), facteurs liés mutuellement. Cette faible abondance « n'oblige » pas une partie de la population à devoir aller exploiter un milieu plus biogène. C'est dans ces dimorphismes interspécifiques des deux salmonidés, à savoir des stratégies de vie différentes et le choix de l'habitat de reproduction/croissance pour partie différent, que réside l'hypothèse du différentiel "potentiel calculé" vs "population observée" entre saumon et truite de mer.

L'accroissement des surfaces favorables sur le réseau et le décroissement complet du réseau d'affluents seraient nécessaires à la population de la Vire pour devenir plus abondante, pérenne et donc, enfin, résiliente. Dans tous les cas ces actions seront indispensables pour infléchir les résultats à la hausse de manière significative et décupler le potentiel du bassin. Ces actions bénéficieront également à la forme sédentaire.



Comparaison des salmonidés diadromes sur la Vire

Pour le découpage des semaines biologiques, voir annexe H.

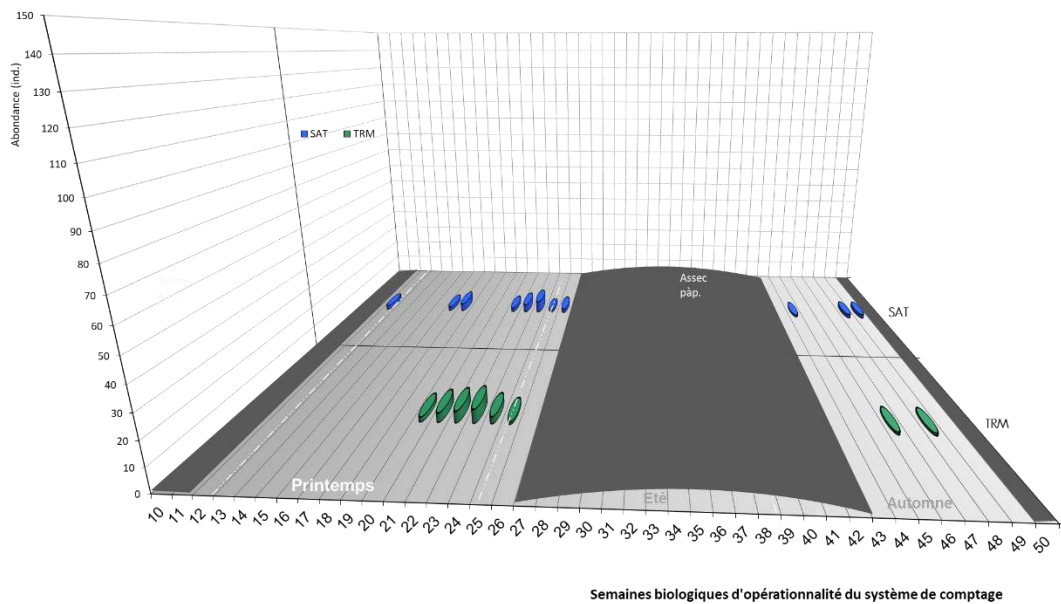


Figure 33 : Passages des salmonidés grands migrateurs aux Claires de Vire, 2025. La surface assombrie sur les semaines biologiques, en abscisses, figure la période aveugles.

Les deux abondances sont proches. On observe que les saumons se sont présentés plus précocement que les truites de mer.

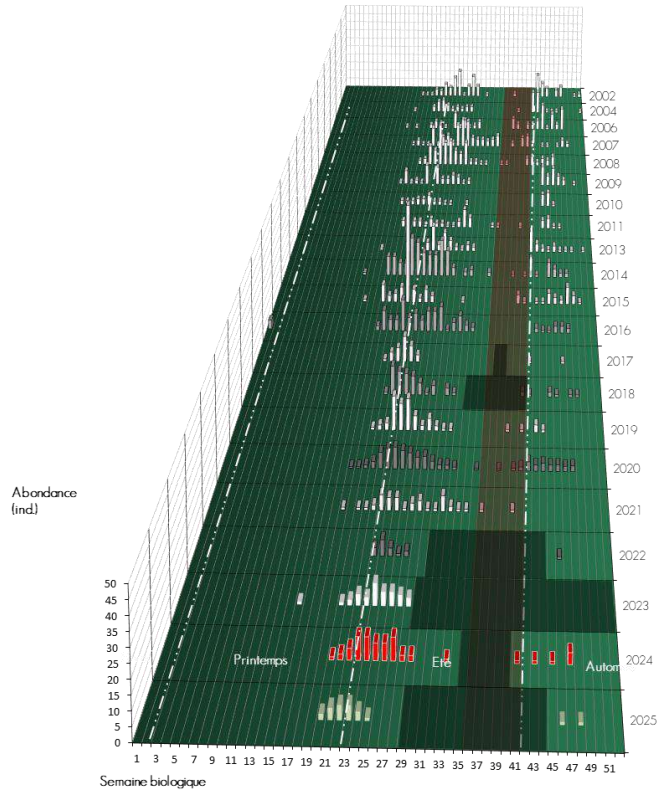
En vingt-quatre ans de suivi (figures 34 & 35), la passe a été exondée par abaissement du niveau du bief des Claires de Vire à six reprises (2003, 2005, 2017, 2022, 2023, 2024 et 2025), interrompant le rythme des migrations enregistré à la station.

Il est intéressant de constater (figures 34 et 35) :

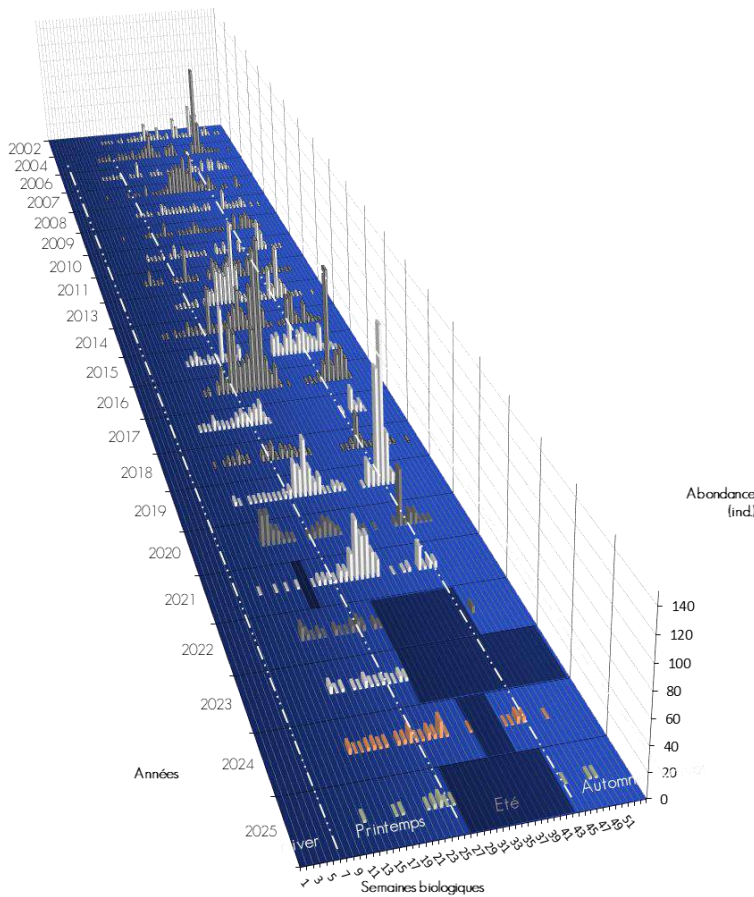
- que les années où la passe fut fonctionnelle sur toute la saison (ex : 2002, 2004, 2006, 2009, 2011 à 2021, hors 2017) donnent des profils de migration similaires, avec un arrêt des passages durant cinq à six semaines sur août et septembre, périodes correspondant systématiquement aux pics de température de l'eau.
- 2007 et 2010, 2011, 2012, 2014, 2021 et vraisemblablement 2024, années où les conditions climatiques estivales furent fraîches et humides, avec pour conséquence des températures moins élevées sur ces deux mois estivaux, les migrations de truites de mer ont eu lieu jusqu'au mois d'août, indice supplémentaire de l'apparition d'une période de souffrance lors des étiages typiques de la Vire agissant sur cette espèce probablement comme une « barrière » physico-chimique.



Figure 34 : Rythme migratoire des truites de mer aux Claires de Vire, 2002 à 2025. Les surfaces assombries figurent les périodes aveugles.



La comparaison des deux historiques de rythme de migration avait poussé à émettre, sur les premières années de suivi, alors que la Vire passait en dystrophie massive sur la période estivale, l'hypothèse de la plus grande tolérance du saumon aux variations nyctémérales comme saisonnières des paramètres physico-chimiques du milieu (relevés par GUEUX N., 2003).



Bien que la Vire n'ait pas connu d'épisode de bloom aussi long et aussi fort que lors des premières années de suivi, ce facteur reste à considérer dans la recherche de l'explication de la désertion de la Vire par la truite de mer, en plus de la qualité altérée des affluents de 1^{ère} catégorie et de l'arrêt des soutiens d'effectifs en truite commune de souche scandinave.

La multiplication et l'ampleur des périodes d'assèchement de la passe-à-poisson s'observent sur les deux figures.

Figure 35 : Rythme migratoire des saumons atlantique aux Claires de Vire, 2002 à 2025.

Les surfaces assombries figurent les périodes aveugles.



Les Aloses

Période et rythme de migration

Contingent migrant et distribution temporelle

Aucune alose feinte n'a été identifiée.

1 340 individus d'ALA ont été comptés sur la période du **2 avril 2025** au **20 juin 2025**.

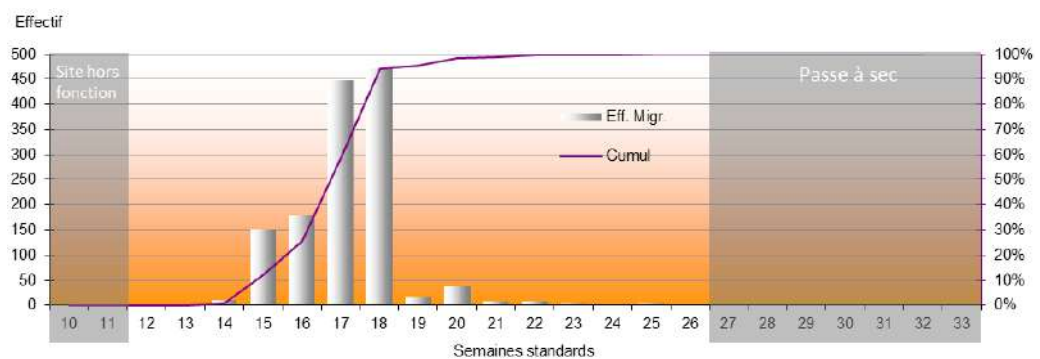


Figure 36 : Evolution des remontées d'aloses aux Claires de Vire, par semaines biologiques standards 2025. Les flèches grises pointent la survenue de défaut d'enregistrement du système (Cf. Avaries du système, p23)

Le détail ventilé par semaine biologique est donné en annexe H. L'effectif est passé sur dix semaines, selon deux vagues : un pic resserré mi-avril et trois semaines en mai. On retrouve un effectif modéré de clupéidés remontant le fleuve.

Rythmes migratoires vs débits de la Vire

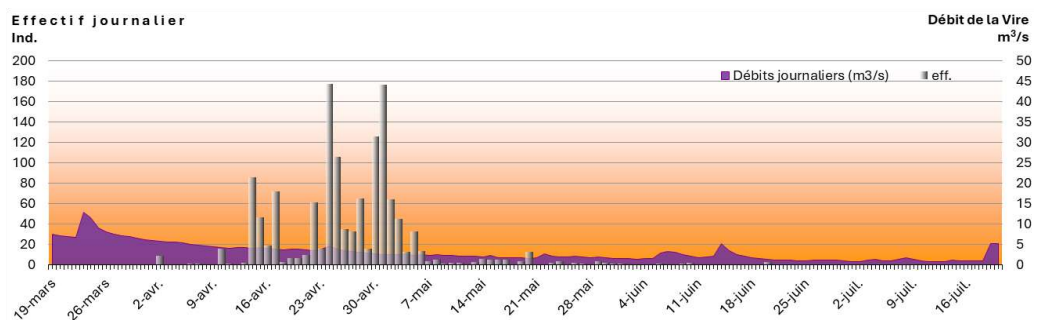


Figure 37 : Distribution journalière de l'effectif d'*Alosa alosa* enregistrée au DISCOMO des Claires de Vire et débits journaliers enregistrés (station du Moulin des Rondelles, année 2025).

Les deux vagues de migrations sont intervenues sur des débits modérés, décroissants. Il avait été déterminé sur la Vire que les pics d'activité de migration étaient gouvernés chez cette espèce par les marées. En rivière, contrairement aux salmonidés, ce ne sont pas les appels d'eau qui conditionnent les mouvements, mais l'inverse, signe de la plus grande difficulté de l'alose à franchir les obstacles artificiels non spécifiquement conçus pour elle.



Distribution circadienne des passages

Figure 38 : Distribution horaire (GMT+1) des remontées d'aloses en sortie de passe des Claires de Vire en 2025 sur la



synthèse des données interannuelles.

Les fréquences de passages sont, en 2025, toujours diurnes. Elles sont particulièrement resserrées sur l'après-midi.

Deux observations faites dans les rapports précédents avaient amené l'hypothèse de la gêne des individus à l'entrée de la passe quand ils se présentent simultanément en grand nombre, induisant des comportements d'attente à l'entrée du premier bassin et donc un étalement de la plage horaire de passage :

- Étalement de la période de passage vers le matin et vers la fin d'après-midi qui avait été observé les années où les pics de flux migratoires dans la passe étaient très importants (années 2006 et 2007).
- Profils pour des années de moins grande abondance, tous similaires et recentrés autour de l'après-midi.

L'hypothèse avait été finalement contredite par l'observation faite en 2015, où une forte abondance de passages n'avait pas abouti à un étalement de la plage horaire de passage dans la passe. A contrario, de 2018 à 2020, alors qu'il n'est plus enregistré qu'un effectif médian au regard de la série historique, le "décalage" de la plage de passage vers la fin de journée avait subsisté.



Structure de la population

Captée par la caméra

Caractéristiques de l'échantillonnage 2025

10 % du contingent enregistré a été mesuré, soit 139 individus, selon le rythme présenté par la figure 39. Les taux d'échantillonnage journalier varient entre 3,1 % et 100 % avec une moyenne de 18,0 % ($\sigma = 17,4$ %). **L'échantillonnage biométrique numérique est donc estimé significatif sur toute la plage.**

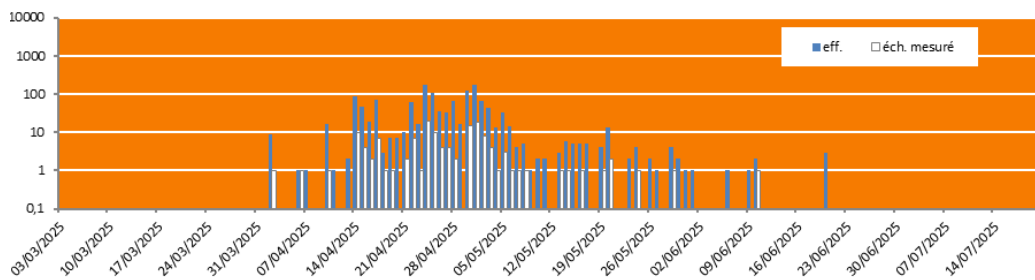


Figure 39 : Ventilation de l'échantillonnage du contingent migrant aux Clais de Vire en 2025, pour mesurage numérique. La seconde figure présente les résultats selon une ordonnée logarithmique.

Structure de la population échantillonnée

Tableau 4. Statistiques biométriques de l'échantillon numérique d'ALA (18 % du contingent), station de comptage des Clais-de-Vire, année 2025 :

Taille totale (cm)		
La plus petite	La moyenne	La plus grande
33 cm	44 ± 5,5	57 cm

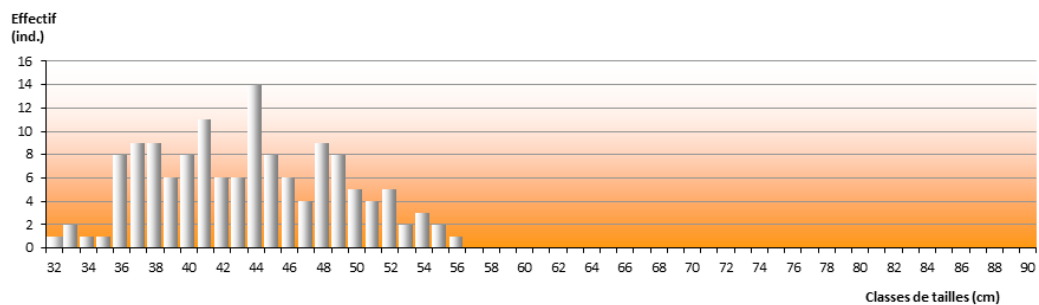


Figure 40 : Distribution des tailles de l'échantillon d'aloses aux Clais de Vire, migrations 2025.

Échantillonnée par capture au piège

Les séances de piégeage sont conduites principalement dans un but d'information et d'animation auprès du public depuis 2004. Considérant la quantité de passages, il a été choisi de réduire la part échantillonnée afin de limiter les mortalités risquant d'intervenir lors ou consécutivement aux manipulations.



Seuls 11 individus de Grande alose *Alosa alosa* ont été capturés et mesurés du 2 avril au 14 juillet 2025, par 10 séances de piégeage dont un tiers n'a pas permis la capture d'aloses. La quantité de données recueillies porte sur 1,4 % du contingent migrant, ce qui est non significatif, aucune statistique ne pourra en être tirée.

Tableau 5. Biométrie des captures de 2025 :

	♂	♀
Abondance	3	8
Tailles moyennes (cm)	49,2 ± 3,2	
taille min	43,6 cm	45,7 cm
Taille max	53,0 cm	53,5 cm

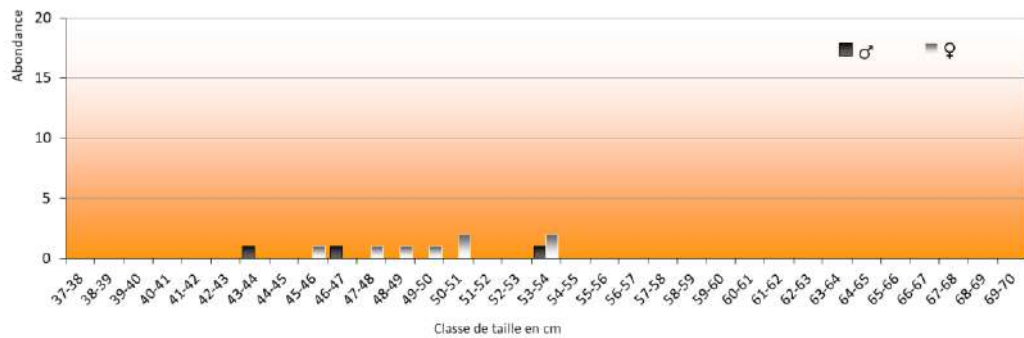


Figure 41 : Distribution des classes de taille par sexe des aloses piégées en 2025.

Historique

Après de fortes variations interannuelles depuis 2002, la tendance semblait s'installer d'un effectif migrant compris en 1 000 et 2 000 géniteurs. 2025 se situe dans cette plage de valeurs. L'accroissement constaté globalement de 2002 à 2017 avait fait place à une régression des effectifs migrants qui se vérifie à nouveau cette année.

Le contingent 2025 se place très en dessous de la moyenne de la série de 2002 à 2024 qui est de 3 491 individus ($\sigma x = 2\ 027$).

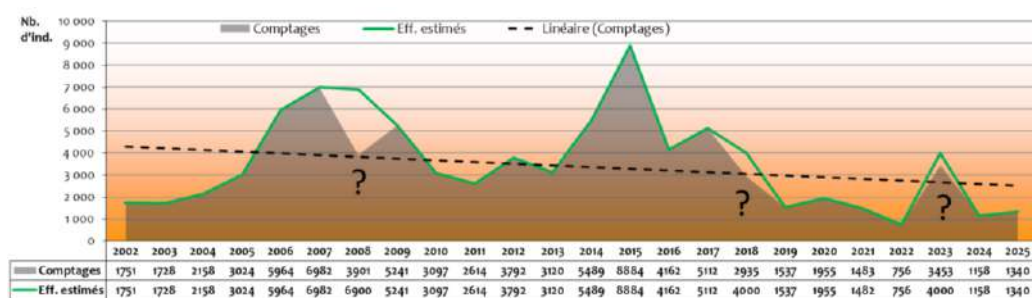


Figure 42 : Historique des remontées d'aloses comptées aux Claiés de Vire (les valeurs de 2008, 2018 et 2023 correspondent à des extrapolations).

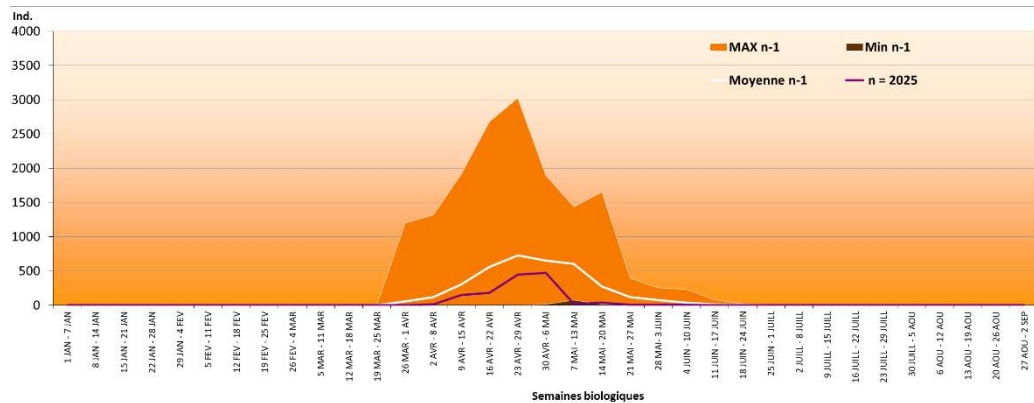


Figure 43 : Rythme migratoire des remontées d'*Alosa alosa* enregistrées aux Claires de Vire en 2025 confronté aux valeurs extrêmes et à la moyenne de la série historique.

Recherche externe au suivi - rappel

La grande facilité de capture d'individus apportée par la station de comptage des Claires-de-Vire a été mise à profit de 2011 à 2016 pour abonder à l'échantillon d'une étude conduite par l'IRSTEA Cestas.

L'étude devait permettre de mettre à jour les modèles de la connectivité entre les populations à différentes échelles, sur la base d'une analyse double sur le même individu :

1. Une analyse de la structure de la population par **marqueurs génétiques**, qui donne à une large échelle spatiale des schémas de connexion à long terme, à des échelles temporelles évolutives.
2. Une analyse des **signatures chimiques des otolithes**, donnant à une échelle spatiale fine les modèles de dispersion à l'échelle individuelle.

L'utilisation des deux techniques sur les mêmes individus permet aux chercheurs d'obtenir des informations sur le modèle de dispersion d'un poisson donné, en obtenant en même temps son origine natale et son hérité.

Les premiers résultats, sur les échantillons 2011 et 2013, ont été présentés lors du colloque de restitution du LIFE Plus Alose tenu les 14 et 15 octobre 2016.

17 cours d'eau ont été échantillonnés. Sur les 34 poissons prélevés sur la Vire, l'étude de l'otolithe a révélé de manière fiable que trois individus étaient nés dans le Blavet, en Bretagne. 31 individus ont été attribués à la Vilaine, mais la grande similarité de la "signature" chimique de la Vire et de la Vilaine fait raisonnablement suspecter aux chercheurs une erreur dans cette attribution. Un échantillonnage bien supérieur serait nécessaire pour permettre au modèle une discrimination attributive plus fine sur des signatures si proches (DAVERAT F., 2025, *comm. pers.*).

A l'inverse, sur l'échantillon global analysé (410 individus), deux poissons pêchés sur un fleuve du Portugal étaient attribués à la Vire, mais qui, pour les mêmes raisons que précédemment, pourraient provenir de la Vilaine. Ce résultat prouve que l'apparition de comportements erratiques à grande échelle est possible, bien qu'elle soit moins fréquente que le brassage à petite échelle, entre bassins voisins (DAVERAT F., 2025, *comm. pers.*).

Ces comportements erratiques sont efficaces en termes de brassage et se retrouvent sur la structure génétique de la population de grande alose, très homogène sur toute la façade atlantique (DAVERAT F., 2025, *comm. pers.*).



Les lamproies

Lamproie marine

3 LPF ont été enregistrées par le dispositif les 14 et 30 avril 2025.

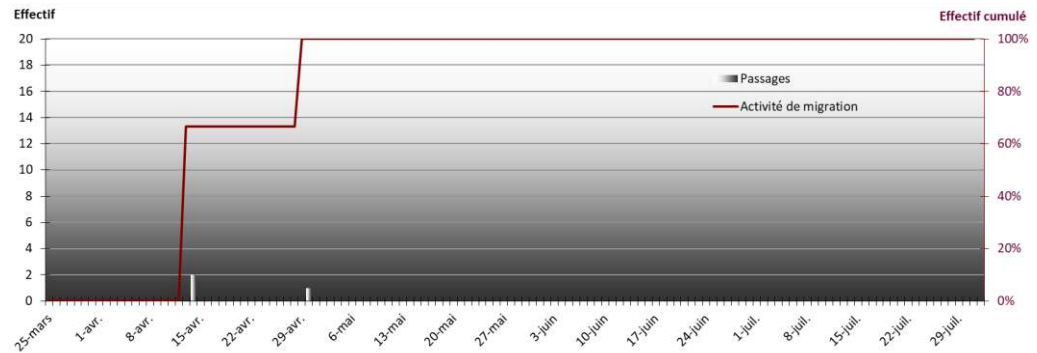


Figure 44 : Distribution journalière de l'effectif de *Petromyzon marinus* enregistrée au DISCOMO des Claires de Vire, année 2025.

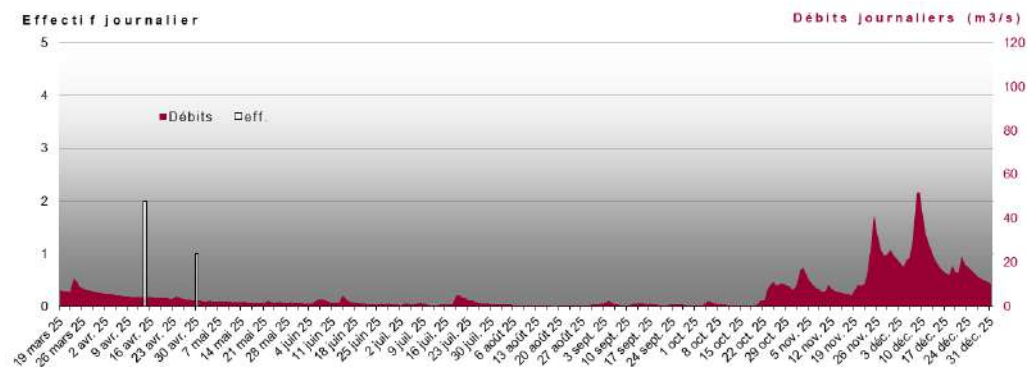


Figure 45 : Distribution journalière de l'effectif de *Petromyzon marinus* enregistrée au DISCOMO des Claires de Vire et débits journaliers enregistrés à la station du Moulin des Rondelles, année 2025.

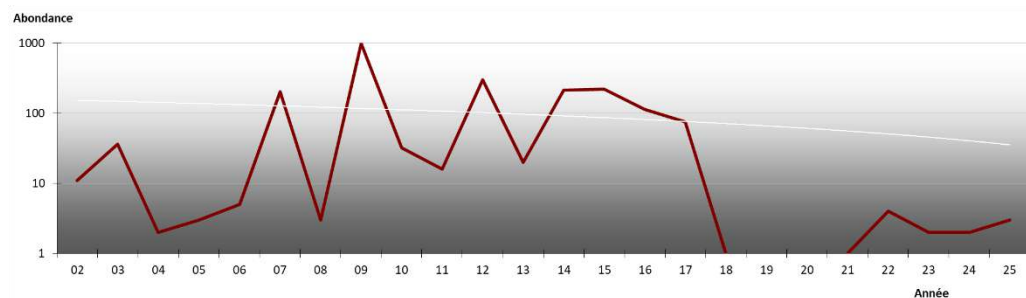


Figure 46 : Historique des passages de lamproies marines aux Claires de Vire.

La moyenne depuis 2002 s'établit à 94 individus par an (σ 209). La population, en régression constante depuis 13 ans, semble indiquer une quasi-disparition de l'espèce sur la Vire. Le phénomène de raréfaction de l'espèce au niveau national est exacerbé sur ce fleuve.



L'explication du rythme interannuel saccadé et aléatoire des retours aurait pu se trouver dans la longueur du cycle larvaire de l'espèce : 5 à 6 ans dans les lits d'ammocètes, des limons, caractéristiques rejaillissant sur les flux des remontées d'adultes. 2009 avait été un indice du potentiel non négligeable du BV pour l'espèce. Le travail entrepris en 2013 par l'INRA sur l'axe avait permis d'évaluer et de connaître la répartition des surfaces favorables à la reproduction sur le réseau. Il reste toujours à en quantifier le potentiel, d'évaluer le recrutement. A cette occasion, la position des nids avait été relevée, les données restent à être valorisées.

La gestion de la Vire, système largement artificialisé et modifié, n'a jamais été opérée dans l'optique de ces animaux dont le cycle est à contre-temps des salmonidés. Il aurait, par exemple, convenu d'analyser la pertinence de la gestion des divers ouvrages au regard du cycle et des exigences environnementales de cette espèce. Plus de 10 ans de cycles de vidanges-remplissages des biefs effectués pour limiter la dégradation de la qualité de l'eau en été ont probablement été destructeurs d'une partie du recrutement d'ammocètes sur cette même plage de temps.

L'espèce devrait désormais pouvoir bénéficier des suppressions définitives d'ouvrages majeurs entre Saint-Lô et Condé-sur-Vire, puisque ces derniers vont permettre de soustraire ce linéaire de taille significative des effets de cette ancienne gestion des lames d'eau en "yoyo". Le stock de lamproies marines est peut-être déjà passé en dessous du seuil de conservation de l'espèce. Il devra alors s'agir d'une recolonisation, processus qui sera hypothétique et très long.

Lamproie fluviatile

o LPF ont été enregistrées par le dispositif.

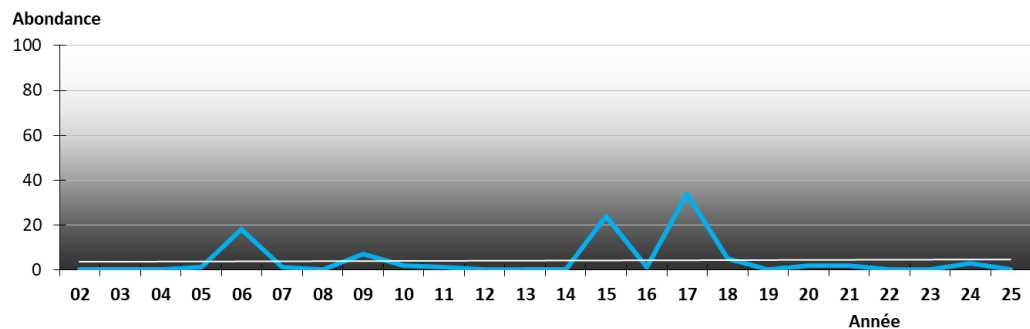


Figure 47 : Historique des passages de lamproies fluviatiles aux Claires de Vire.

La moyenne depuis 2002 s'établit à 4 individus par an (σx 9). Les abondances et les variations interannuelles traduisent le fait évident qu'on se situe très loin du potentiel de production du système.

Le cycle biologique rythme les flux de remontées de géniteurs. Cette espèce, beaucoup plus petite que la lamproie marine, ne présente pas les mêmes capacités natatoires que cette dernière. Reprenons ci-dessous la réflexion issue de l'observation de 2006 : l'intégralité du contingent déjà observé derrière la vitre depuis 2006 était fixée à une alose, stratagème *a priori* original, d'où on émet l'hypothèse qu'il permettrait à ces animaux de contourner la difficulté rencontrée pour franchir la passe à bassins successifs, pourtant peu sélective, des Claires de Vire. Cette observation pose la question du devenir des géniteurs au-delà des Claires de Vire, puisque les aloses restent majoritairement bloquées à Saint-Lô. Or, les lamproies fluviatiles cherchent des zones de reproduction dont les caractéristiques sont assez proches de celles de la truite fario, à une saison différente. Les aires propices à l'espèce doivent ainsi se trouver sur des tronçons plus apicaux que le point amont où les aloses peuvent les "véhiculer", laissant les géniteurs loin de leur point d'aboutissement recherché, mais surtout en aval d'ouvrages infranchissables pour eux car non spécifiquement équipés (St-Lô, Condé-sur-Vire, Pont Farcy).

Si ce phénomène se produit, des variations interannuelles seront observées, excluant la maximalisation à long terme du stock, dans la mesure où la réussite des reproductions propres à renouveler cette métapopulation^{Gloss} dépendrait de la conjonction de deux événements indépendamment variables :

- Une année de remontées abondantes de géniteurs.
- Et,
- Occurrence de conditions hydrauliques favorables à l'arrivée des géniteurs jusqu'aux frayères.

Cette espèce appelle les mêmes remarques que pour LPM et la TRM. En effet, elle exploite en rivière des zones similaires à celles de la truite, mais selon des modalités temporelles et spatiales (dimension transversale et longitudinale du lit) différentes. La restauration de la fonctionnalité des affluents sera obligatoire pour la restauration du stock.



Conclusion & interprétations

Le DISCOMO^{Gloss} Fernand Haudebert des Claies de Vire a fourni des données précieuses à la compréhension de la faune amphihaline de ce fleuve côtier à forts enjeux de restauration. L'exploitation du site en 2025 représente la vingt-quatrième année de suivi, les comptages ont été fiables, mais la passe-à-poissons a été mise hors d'usage pendant 3 mois, soit 1/3 de sa période d'exploitation.

L'Alose

Avec 1 340 individus comptés, la colonisation de la Vire par la **Grande alose** *Alosa alosa* en amont du seuil des Claies de Vire se place à une valeur qui est la 3^{ème} la plus faible jamais enregistrée, renouant avec la tendance nette à la baisse amorcée en 2015. Les zones de reproduction accessibles se situant de part et d'autre de la station de comptage, en amont et en aval, le contingent dénombré ne constitue qu'une partie de la population ayant remonté la Vire. On estimait d'après les premières années d'observation (2002 et 2003) que le comptage s'effectuait sur — au plus — la moitié de la population. Cette estimation est probablement caduque depuis les travaux entrepris sur la Vire.

L'espèce a vu potentiellement son front de colonisation augmenter ces dernières années. Plusieurs effets "parasites" peuvent être évoqués comme pistes d'explication aux faibles résultats ces dernières années :

- Possibilité d'un attrait de la Douve avec laquelle la Vire fait estuaire commun. Les observations, non dénombrées, d'aloses sur la Douve en 2021 ont été relatées comme abondantes alors même qu'elles étaient constatées très faibles sur la Vire.
- Cycle biologique assez dispersé dans le temps, ce qui rend possiblement plus variables les résultats de retours interannuels. Il se dessine cependant dans notre série des années « de creux » à une fréquence régulière de 3 ans. Il se peut que notre population soit majoritairement constitué de phénotype ne passant que 3 ans en mer avant retour en rivière, propageant un mauvais recrutement passé, que les perturbations apportées par les facteurs environnementaux érodent progressivement au fil du temps pour aboutir à l'amplification de cette onde creuse.
- Méconnaissance du devenir des aloses en mer. La chute des remontées a été enregistrée sur l'ensemble des fleuves nationaux faisant l'objet d'un suivi.
- Erratisme plus important dans les remontées sur cette espèce que chez les deux salmonidés.

Auxquels il convient d'ajouter une hypothèse méthodologique qui sera testée les prochaines années :

- Manque de sensibilité du dispositif d'enregistrement vidéo, laissant échapper à l'observation une partie des occurrences de passage, selon deux avaries suspectées :
 - Arrêts intermittents et discrets du système d'enregistrement (phénomène patent en 2022, le rôle du changement de la caméra est fortement suspecté sans en comprendre les raisons techniques), panne en 2023.
 - Inadaptation de la source lumineuse du rétroéclairage de la vitre de visualisation au logiciel d'acquisition (complètement refondu en 2023).

L'ampleur de sa régression sur la Vire reste préoccupante. La recolonisation de cette espèce à forte valeur patrimoniale constitue une source d'attrait touristique potentielle pour le Val de Vire en terme halieutique. Il suffit pour s'en convaincre de transposer ici l'engouement provoqué par l'espèce dans le sud-ouest de la France où, malheureusement, elle régresse (J.L. BAGLINIERE, 2007, 2014, *comm. pers.*). Les résultats obtenus à la station intéressent l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE) de Rennes, qui a utilisé la Vire dans le cadre d'une étude en voie de finalisation



(D. OMBREDANE, *comm. pers.*) visant à caler un indice de l'anthropisation des fleuves côtiers. A l'heure où l'espèce disparaît de la Méditerranée, se raréfie au Portugal, où les effectifs remontant la Garonne se sont effondrés, son retour dans la Manche demeure précieux, la Vire a pu remplir un rôle de réservoir biologique. Elle reste, du point de vue des migrateurs amphihalins^{Gloss}, plus une rivière à Grande alose qu'autre chose.

Le saumon atlantique

Le contingent de saumon atlantique *Salmo salar* compté est cette année de 28 individus, donc très faible. Il entérine une phase de régression de cette métapopulation^{Gloss} qui fait suite à une augmentation significative observée globalement de 2013 à 2019.

La restauration du cours mère de la Vire est très avancée. Elle était nécessaire au rétablissement d'une population de saumons atlantique robuste pour accueillir plus de géniteurs sur ses habitats, sur des radiers restaurés en lieu et place des courbes de remous des seuils. L'hypothèse avancée jusqu'à présent était les effets connus des variations biologiques interannuelles qui parasitent la dynamique de reconstitution du stock en voie de restauration. En matière écologique, robustesse et résilience d'une population ou restauration ne veulent pas dire régularité et immédiateté de la réponse à la modification de l'environnement. A ce titre, l'observation de l'évolution de la métapopulation^{Gloss} sur la Vire depuis 2016 avait permis de mettre en évidence l'effet de sa restauration mais accompagnée d'effets d'amortissement qui annonçaient qu'elle n'allait pas être un processus immédiat et robuste. Ainsi par exemple, 2016 a enfanté les 1hm de 2019 et les phm de 2020, mais n'a pas eu d'influence sur les années intermédiaires. Ces facteurs d'amortissement s'expliquent par la complexité du cycle biologique de l'espèce et la qualité du milieu encore fluctuante.

Malheureusement, il faut avancer l'hypothèse de l'effet désormais décrit de l'effondrement des stocks au niveau mondial, en lien avec les changements trophiques des aires de grossissement dans l'océan Atlantique Nord, suite à son réchauffement ayant eu pour conséquence la régression de l'influence des courants arctiques biogènes (VOLLSET & al., 2022) au profit des courants atlantiques moins pourvoyeurs de plancton. Ce changement global risque de ne plus permettre d'évaluer les résultats écologiques des efforts de restauration locale du milieu par le truchement de cette population migratrice amphihaline qui va désormais peiner à saturer les aires favorables à sa reproduction. Les effets des 1hm de 2019 et des phm de 2020 que l'on semble percevoir dans les recrutements qui en sont issus (IAS de respectivement 2020 et 2021) ont été bien probablement dissous en phase marine, si l'on considère les remontées de 2022 et de 2023.

On pose également l'hypothèse de l'effet de la récurrence de la non fonctionnalité de la passe-à-poissons des Claies de Vire par son assèchement prolongé, dont il paraît nettement cette année qu'elle a pu affecter les remontées en cours.

La truite de mer

L'effectif observé en **truite de mer** *Salmo trutta trutta* est toujours très bas, 23 individus. La tendance de la série est en légère décroissance, tendance accrue par les trois résultats de 2022 à 2025.

Les remarques relatives à la partie de son cycle dont le siège est la rivière sont identiques à celles avancées pour le saumon, auxquelles il convient d'ajouter le besoin de restauration des affluents de la Vire médiane pour accueillir la production des géniteurs. Le rôle, naguère prépondérant, des soutiens artificiels des effectifs par des alevinages qui avaient cours sur le réseau a disparu.

Il est fort probable qu'une réalimentation du système serait à nouveau nécessaire pour l'obtention d'une population exploitable. Il s'agirait là d'un choix de gestion halieutique plus qu'écologique que le gestionnaire aura à faire en connaissance de cause, mais que les dernières études sur l'espèce dans les fleuves côtiers de la façade maritime du nord-ouest mettent au jour. Il semble que comme pour le brochet *Esox lucius*, la Vire ne soit plus en mesure de produire une ressource en accord (et loin s'en faut) avec un potentiel ou la demande « sociale » pour ce poisson recherché. Le comportement de l'espèce semble révéler sa plus grande polluo-sensibilité que le saumon atlantique ou que la grande alose. L'effet des modifications du milieu aquatique ces cinquante dernières années : la multiplication et l'éparpillement des altérations morpho-dynamiques sur les petits systèmes affluents de la Vire, dont elle a besoin en amont



des secteurs « à saumon », ont eu un effet redoutable sur cette espèce qui, sous sa forme sédentaire, ne présente pas non plus des densités satisfaisantes.

Les lamproies

Le contingent de **lamproies marines** *Petromyzon marinus* est infime (3 individus) et risque de ne produire qu'un recrutement marginal, pour la septième année consécutive. Il nous manque toujours le recensement des surfaces favorables à l'espèce.

L'observation faite en 2009 de frayères dans le fond des biefs vidangés, mais déconnectés des habitats latéraux de croissance (les lits d'ammocètes), que la larve doit rejoindre après émergence pour y croître plusieurs années, laissent supposer l'incompatibilité relative du mode de gestion des vannes des seuils sur la Vire avec la bonne réalisation du cycle de la lamproie marine. Les lits d'ammocètes sont les premiers touchés par les baisses de qualité de l'eau (contaminations par des polluants, désoxygénation, élévation de température) du fait du faible flux qui y transite et de la sédimentation qui les constitue. Cette donnée écologique laisse supposer les faibles potentialités de la rivière dans son état d'artificialisation d'alors. L'effet de marnages réguliers et souvent rapides sur ces lits limono-organiques magnifie la question de l'effet de l'artificialisation du chenal et de la gestion qui fut faite des ouvrages de la Vire médiane sur le cycle de cette espèce. Elle complexifiait encore l'enjeu et la problématique car :

- Elle a besoin d'habitats similaires à ceux du saumon pour le frai,
- Elle a des capacités de franchissement bien différentes et réduites par rapport aux salmonidés, ce qui laisse supposer que comme l'alose, elle est rapidement bloquée,
- Les juvéniles ont besoin de zones marginales et lenticues, stables pendant plusieurs années.

Ainsi ce qui était apparu salutaire pour sa migration dans la gestion des niveaux d'eau telle qu'appliquée sur la Vire, qui avait pour but de réduire le temps de renouvellement de la masse d'eau sur les périodes critiques d'autoépuration et de migration, principalement du saumon et de l'anguille, ont pu être délétères sur la survie et la croissance des juvéniles de lamproies. Ainsi, se contenter de gérer l'existant au coup par coup et de manière fine et réactive s'avère peut-être bien avoir été incompatible avec les besoins de cette espèce. L'axe Vire est désormais largement décloisonné et rendu à un régime hydrologique plus « naturel ».

En 2025, ces 3 individus ont produit deux frayères qui ont été observées sur le cours mère (une au niveau du Rocreuil, l'autre en aval du seuil de Condé-sur-Vire). Le rôle démontré (B. Jerselius & al., 2000) de l'émission de phéromones par les juvéniles pour attirer les adultes est une donnée peu rassurante pour leur avenir dans le système, car le débit de la Vire ne doit plus guère être le médium de ce flux attractif.

Les problématiques pour la **lamproie fluviatile** *Lampretra fluviatilis* sont les mêmes que pour la marine, mais exacerbées, puisqu'elle utilise pour ses frais les habitats similaires à ceux nécessaires à la truite commune, donc sur les affluents. La combinaison de ces caractères aboutit donc logiquement à la faiblesse de la métapopulation^{Gloss} de la Vire observée depuis le début du suivi. La population est anecdotique.

Si LPF est bien une forme diadrome de la lamproie de Planer, alors il reste un espoir qu'il existe encore un réservoir biologique sur le BV qui n'attend que la restauration de son habitat.

Aménagement – restauration de la Vire

L'objectif de taux d'étagement était de 40 % à travers le SAGE Vire, avant les 30% maximum imposés par le SDAGE sur la masse d'eau HR 317. A force de travaux, il est passé de 64 % à une 20^{aine} de pour cent. Cette masse d'eau commence en aval des Claires de Vire et s'achève à Pont Farcy, soit la zone théoriquement exploitable par les espèces au-delà des marais. Son atteinte aura un effet direct sur les paramètres physico-chimiques qui furent notamment mis en cause sur l'inhibition des peuplements les premières années de suivi.

Avec la suppression du seuil d'Aubigny en 2015, puis celle de Candol, du pré-seuil de la Mancellière, du seuil de la Roque et celui des Fourneaux en 2017, le seuil de la Chapelle-sur-Vire a été retiré en automne 2021 et en 2022 ceux de la Mancellière et de Tessy-sur-Vire. Celui de Saint-Lô comme celui des Claires-de-



Vire sont en discussion, Porribet connaîtra prochainement une modification. L'axe manchois de la Vire sera largement décloisonné à moyen terme, ne restera plus que l'ouvrage de Condé-sur-Vire.

La station, évaluation biologique et pédagogie

La station de comptage des Claires de Vire fournit le suivi d'abondance de cinq espèces à forte valeur patrimoniale et/ou halieutique. Au-delà, l'image de ces métapopulations^{Gloss} de migrateurs amphihalins potamotoques est le reflet biologique de la situation hydromorphologique et chimique du réseau, de son état de santé. Cette réponse biologique aurait ainsi dû constituer le révélateur des actions qui sont entreprises pour améliorer ou restaurer le système dans son ensemble, et proportionnellement au niveau d'ambition qui a été retenu, qui peut aller de palliatif à curatif. Bien que la dynamique sur ce BV tende à réaliser des solutions curatives ambitieuses, il est à craindre que les effets magistraux du changement climatique à l'échelle plus vaste qu'utilisent ces organismes amphihalins ne privent l'écosystème local du bénéfice de leur retour en force.

Le site des Claires de Vire fut pour cette vingt-quatrième année un outil de communication de l'état et du fonctionnement de l'écosystème aquatique. L'outil est vieillissant et tour à tour, chacun de ses organes se trouve devoir être remplacé ou restauré (pompes, scellement des vitrages subaquatiques, système informatique). Il y a bon espoir en 2024 d'être venu à bout de la série d'avaries informatiques et d'éclairage qui ont amputé les résultats de ces dernières années d'une partie de l'observation des passages. C'est désormais la gestion hydraulique du site qui laisse s'échapper l'exhaustivité des passages à notre observation, si ce n'est au système « Vire ».

Les animations régulières constituent un excellent médium pour faire prendre conscience de la richesse biologique de la Vire, intéresser à nouveau à ce qui s'y produit et sensibiliser à sa préservation, voire à responsabiliser. Il a été également mis à profit dans un passé récent par différents organismes de recherche.

Fin.



Bibliographie

Rapports & publications

- BERNIER S. & PIQUET J., 2002.** Caractérisation de la population d'aloses de la Vire, suivi des phases migratrices et reproductrices, scenarii potentiels de mise en valeur. Rapport de DESS. 70 p + annexes.
- GOULMY F. F.D.A.A.P.P.M.A 50, 2002 à 2025.** **Indice d'Abondance Saumon en Basse Normandie**, un rapport par année.
- GOULMY F. F.D.A.A.P.P.M.A. 50, 2002 à 2024.** 22 **rapports annuels**. Station de comptage piscicole des Claires de Vire : Suivi des poissons grands migrateurs. Rapport pour la Fédération de la Manche pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.
- GUEUX N., 2004.** Suivi de la dystrophisation printanière de la basse Vire, effets sur la qualité de l'eau, suivi du déroulement de la prolifération phytoplanctonique, impact sur la migration et la reproduction des aloses. Rapport de D.E.S.S. 50 p + annexes.
- JOURDAN H., CROZE O., BLOT E., DELMOULY L., BAU F., 2007.** Différenciation saumon / truite de mer aux stations de vidéo comptage : évaluation des meilleurs critères. Rapport GHAAPPE. 49 p.
- KEITH P. & ALLARDI J. (coordinateurs), 2001.** Atlas des poissons d'eau douce de France. Publication du Muséum National d'Histoire Naturelle, Institut d'Ecologie et de Gestion de Patrimoine de la Biodiversité, Service du Patrimoine Naturel. 390 p.
- QUÉMÉRÉ E. & AI., 2016.** Seascape and its effect on migratory life-history strategy influences gene flow among coastal brown trout (*Salmo trutta*) populations in the English Channel. *Journal of biogeography* 43. 498 – 509.
- QUENAULT F. F.M.P.P.M.A., 2002.** Plan Départemental pour la Protection du Milieu Aquatique et la Gestion des Ressources Piscicoles de la Manche : PDPG 50. 187 p.
- RICHARD A., 2000.** Bassin de la Vire, Evaluation des capacités de production en salmonidés migrateurs, rapport pour la Fédération de la Manche pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. 30p. + annexes.
- RICHARD A., xxxx.** Gestion piscicole - interventions sur les populations – repeuplement des cours d'eau salmonicoles. Collection mise au point. Conseil Supérieur de la Pêche. 256p.
- SALAVILLE Y. F.C.P.P.M.A. 2020.** **Rapport annuel**. Suivi des populations de poissons migrateurs au niveau de la station de contrôle du Breuil-en-Auge. Rapport pour la Fédération du Calvados pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. 26 p.
- UICN Comité Français, 2025.** La liste rouge des espèces menacées en France. Poissons d'eau douce de France métropolitaine. 16 p.
- VOLLSET K.W., URDAL K., UTNE K., THORSTAD E.B., SÆGROV H., RAUNSGARD A., SKAGSETH Ø., LENNOX R.J., ØSTBORG G.M., UGEDAL O., JENSEN A.J., BOLSTAD G.H., FISKE P.** Ecological regime shift in the



Northeast Atlantic Ocean revealed from the unprecedented reduction in marine growth of Atlantic salmon. Science Advances. Vol 8, Issue 9. 2022. 10 pages. DOI: 10.1126/sciadv.abk2542

Actes de colloque & présentations

MARTIN J. & Al., 2025. Dispersal capacities of Allis Shad (*Alosa alosa*) under global change: insights of innovative otolith microchemistry analysis. Colloque "Alose Restitution Life Plus" des 14 et 15 octobre 2025. Présentation par Françoise DAVERAT.

http://lifealose2025.com/wp-content/uploads/sites/14/2025/11/13_Daverat-Otoliths-microchemistry.pdf



Table des illustrations

Figure 1 :	Cycle biologique du saumon atlantique (<i>Salmo salar</i>).	7	Figure 18 :	Distribution en classes de taille (L_t) de la population de saumons atlantique passée aux Claires de Vire durant l'année 2025.	28
Figure 2 :	Saumons atlantique adulte bécard et frais, critères de détermination de l'espèce.	9	Figure 19 :	Distribution, sur les trois périodes types de migration connues (printemps, début d'été et fin d'été-automne), des classes de taille (L_{tot}) de saumons 2025.	29
Figure 3 :	Truites de mer adulte fraîche et bécard, critères de détermination de l'espèce.	10	Figure 20 :	Rythme migratoire du contingent de <i>Salmo salar</i> à la station de comptage des Claires de Vire, selon trois classes de tailles (long. Tot), année 2025.	29
Figure 4 :	L'aloise et ses principaux critères de détermination.	11	Figure 21 :	Historique des effectifs de <i>Salmo salar</i> comptés au DISCOMO des Claires de Vire, 2002 à 2025.	29
Figure 5 :	La lamproie fluviatile et ses principaux critères de détermination.	12	Figure 22 :	Historique de la structure des populations de saumon de la Vire observées à la station de comptage des Claires de Vire, sur la base de la taille des individus.	30
Figure 6 :	La lamproie marine et ses principaux critères de détermination.	13	Figure 23 :	Rythme migratoire des remontées de saumon enregistrées aux Claires de Vire en 2025 confronté aux valeurs extrêmes et à la moyenne de la série historique.	30
Figure 7 :	Carte du BV de la Vire, principaux affluents et obstacles à la continuité écologique. (Situation jusqu'au mois de novembre 2025).	14	Figure 24 :	Evolution des effectifs de SAT aux Claires de Vire, et pourcentages du potentiel théorique du bassin de la Vire avant les travaux de déclouonnement (= RCE).	31
Figure 8 :	Schéma des prises de mesures faites lors du suivi.	20	Figure 25 :	Mise en perspective de l'abaissement de retenues d'eau sur la Vire et de la dispersion des cohortes chez <i>Salmo salar</i> .	32
Figure 9 :	Schéma de l'organisation de la station de comptage des poissons migrateurs des Claires de Vire.	21	Figure 26 :	Distribution journalière de l'effectif de truites de mer au passage des Claires de Vire sur la période d'observation, année 2025.	34
Figure 10 :	Vue d'ensemble du dispositif de manipulation.	21	Figure 27 :	Distribution journalière de l'effectif de <i>Salmo trutta trutta</i> enregistrée au DISCOMO des Claires de Vire et débits journaliers enregistrés à la station du Moulin des Rondelles, année 2025.	34
Figure 11 :	Thermogramme de la Vire dans la passe à poissons des Claires-de-Vire .	23	Figure 28 :	Distribution horaire 2025 des remontées de truites de mer enregistrées aux Claires de Vire.	35
Figure 12 :	Hydrogramme de la Vire à Saint-Lô, débits moyens journaliers (en noir), débits max. journaliers et débits min. journaliers en m ³ /s [Moulin des Rondelles, année 2025] - Code station : I5221010 Producteur : http://www.hydro.eaufrance.fr .	24	Figure 29 :	Structure de la population des truites de mer remontées aux Claires de Vire en 2025.	36
Figure 13 :	Suivi de l'indice Secchi dans le bief des Claires de Vire (<i>Données discrètes recueillies aux dates données par les barres verticales</i>) .et débit moy. journaliers.	24	Figure 30 :	Historique des effectifs de <i>Salmo trutta trutta</i> comptés au DISCOMO des Claires de Vire, année 2025.	36
Figure 14 :	Distribution mensuelle de l'effectif de <i>Salmo salar</i> enregistrée au DISCOMO des Claires de Vire, année 2025.	25	Figure 31 :	Rythme migratoire des remontées de <i>Salmo trutta trutta</i> enregistrées aux Claires de Vire en 2025 confronté aux valeurs extrêmes et à la moyenne de la série historique.	37
Figure 15 :	Distribution journalière de l'effectif de <i>Salmo salar</i> enregistrée au DISCOMO des Claires de Vire sur la période de fonctionnement et débits journaliers enregistrés à la station du Moulin des Rondelles, année 2025.	26	Figure 32 :	Evolution des effectifs de TRM aux Claires de Vire, et pourcentages du potentiel théorique du bassin de la Vire exprimé.	38
Figure 16 :	Distribution horaire 2025 des remontées de saumon enregistrées aux Claires de Vire confrontée aux valeurs extrêmes et à la moyenne de la série historique.	27			
Figure 17 :	corrélation long. fourche / long. Tot.. chez <i>Salmo salar</i> , sur 58 individus capturés à la station des Claires de Vire (50).	27			



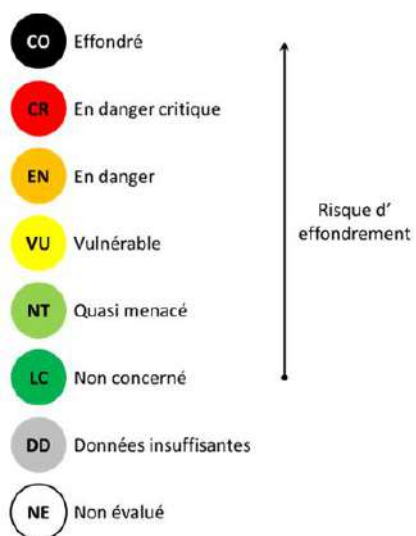
Figure 33 : Passages des salmonidés grands migrateurs aux Claies de Vire, 2025.	39	Figure 40 : Distribution des tailles de l'échantillon d'aloses aux Claies de Vire, migrations 2025.	43
Figure 34 : Rythme migratoire des truites de mer aux Claies de Vire, 2002 à 2025.	40	Figure 41 : Distribution des classes de taille par sexe des aloses piégées en 2025.	44
Figure 35 : Rythme migratoire des saumons atlantique aux Claies de Vire, 2002 à 2025.	40	Figure 42 : Historique des remontées d'aloses comptées aux Claies de Vire (les valeurs de 2008, 2018 et 2023 correspondent à des extrapolations).	44
Figure 36 : Evolution des remontées d'aloses aux Claies de Vire, par semaines biologiques standards 2025.	41	Figure 43 : Rythme migratoire des remontées d' <i>Alosa alosa</i> enregistrées aux Claies de Vire en 2025 confronté aux valeurs extrêmes et à la moyenne de la série historique.	45
Figure 37 : Distribution journalière de l'effectif d' <i>Alosa alosa</i> enregistrée au DISCOMO des Claies de Vire et débits journaliers enregistrés (station du Moulin des Rondelles, année 2025).	41	Figure 44 : Distribution journalière de l'effectif de <i>Petromyzon marinus</i> enregistrée au DISCOMO des Claies de Vire, année 2025.	46
Figure 38 : Distribution horaire (GMT+1) des remontées d'aloses en sortie de passe des Claies de Vire en 2025 sur la synthèse des données interannuelles.	42	Figure 45 : Distribution journalière de l'effectif de <i>Petromyzon marinus</i> enregistrée au DISCOMO des Claies de Vire et débits journaliers enregistrés à la station du Moulin des Rondelles, année 2025.	46
Figure 39 : Ventilation de l'échantillonnage du contingent migrant aux Claies de Vire en 2025, pour mesurage numérique. La seconde figure présente les résultats selon une ordonnée logarithmique.	43	Figure 46 : Historique des passages de lamproies marines aux Claies de Vire.	46
		Figure 47 : Historique des passages de lamproies fluviatiles aux Claies de Vire.	48
Tableau 1 . Statistiques du contingent migrant de SAT, DISCOMO des Claies-de-Vire, année 2025 :	28		
Tableau 2 . Les trois périodes théoriques pour le saumon, appliquées aux remontées sur la Vire en 2025 (part des poissons observés mesurables, $L_{tot} : 100\%$) :	28		
Tableau 3 . Statistiques biométriques du contingent migrant de TRM, station de comptage des Claies-de-Vire, année 2025 :	35		
Tableau 4 . Statistiques biométriques de l'échantillon numérique d'ALA (18 % du contingent), station de comptage des Claies-de-Vire, année 2025 :	43		
Tableau 5 . Biométrie des captures de 2025 :	44		



Annexes

Liste

Annexe A :	Catégories de l'UICN pour la liste rouge	58
Annexe B :	Historique du contingent migrant de truite de mer observé à la station de comptage des Claies de Vire.	58
Annexe C :	Historique de la structure des populations de saumon de la Vire observées à la station de comptage des Claies de Vire, sur la base de la taille des individus.	58
Annexe D :	Rythmes de migrations des saumons atlantique de 2002 à 2025.	59
Annexe E :	Rythmes de migrations des truites de mer de 2002 à 2025	62
Annexe F :	Rythmes de migrations des grandes aloses de 2002 à 2025	65
Annexe G :	Semaines biologiques	68



Annexe A : Catégories de l'IUCN pour la liste rouge

Année	Effectifs	
2002	111	
2003	64	
2004	65	
2005	35	
2006	93	
2007	121	
2008	127	
2009	82	
2010	40	
2011	55	
2012	71	
2013	69	
2014	163	
2015	163	
2016	112	
2017	34	
2018	62	
2019	67	
2020	46	
2021	46	
2022	16	
2023	36	
2024	55	
Moyenne n-1	75	σx 40,4
2025	23	
Moyenne n	73	σx 39,5

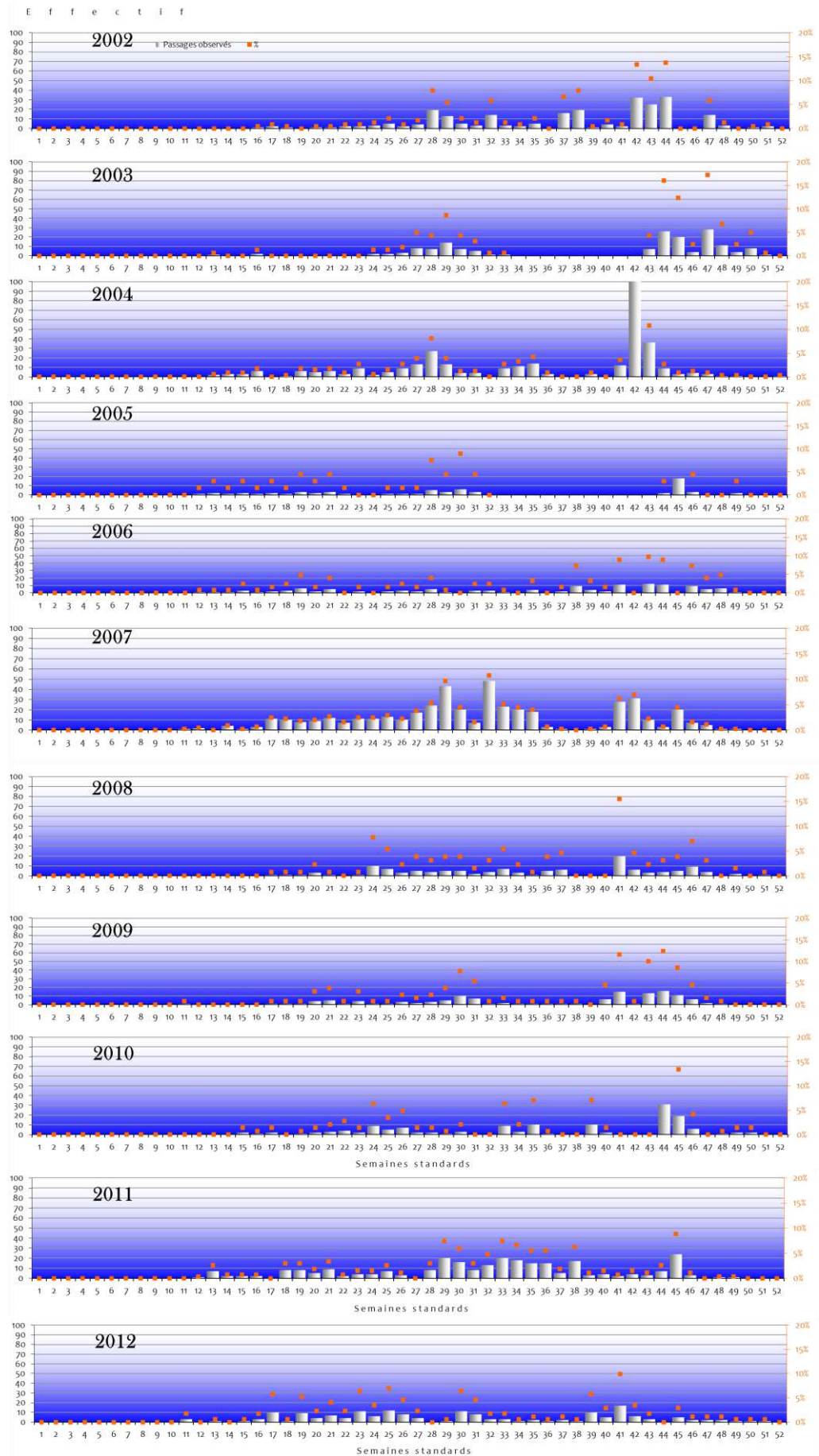
Annexe B : Historique du contingent migrant de truite de mer observé à la station de comptage des Claires de Vire.

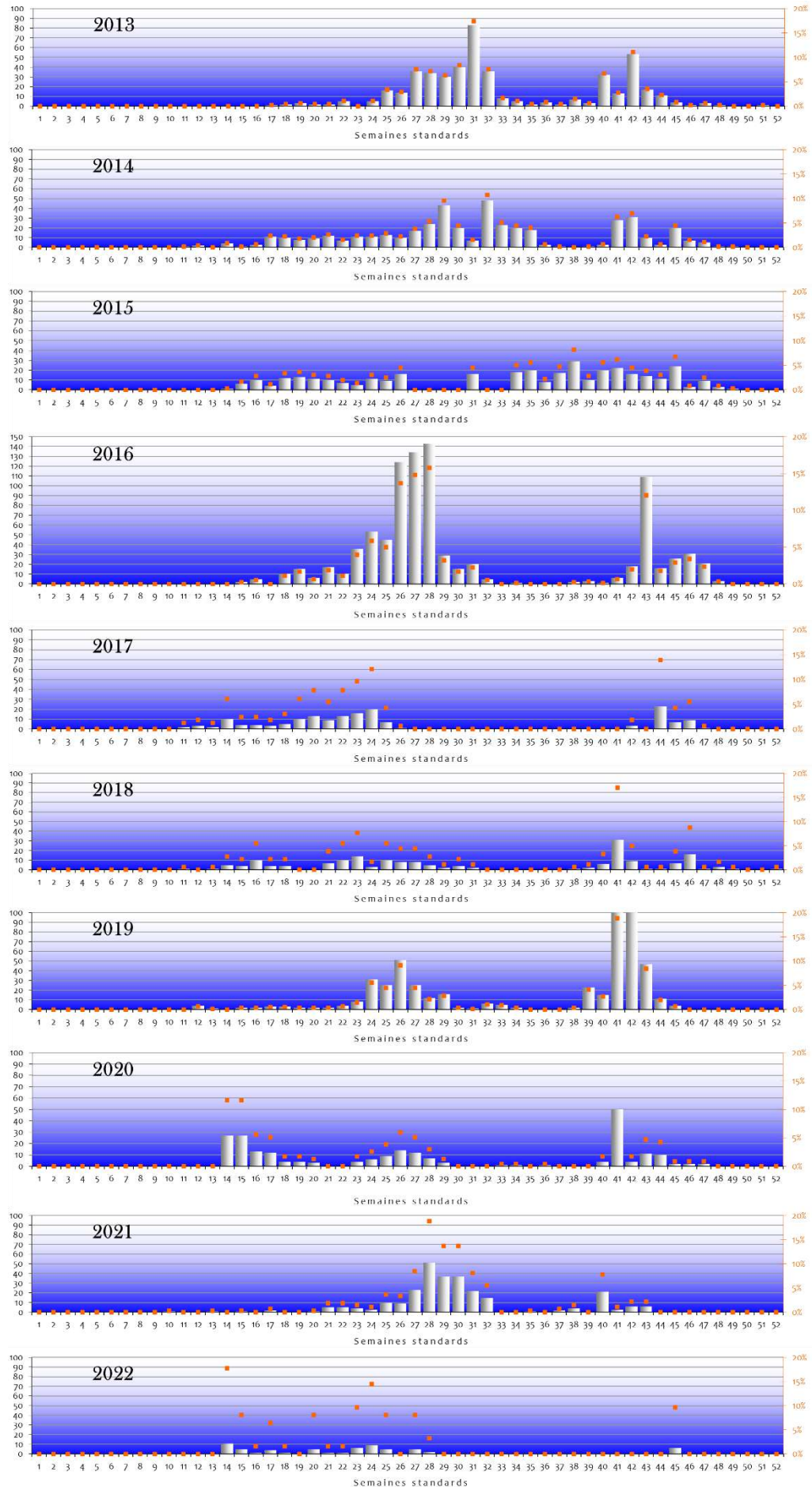
Année	phm		lhm		Total
2002	11	5%	229	95%	240
2003	21	13%	142	87%	163
2004	47	14%	287	86%	334
2005	17	25%	50	75%	67
2006	27	22%	95	77%	123
2007	14	4%	309	96%	323
2008	35	27%	94	73%	129
2009	30	23%	99	77%	129
2010	17	12%	123	88%	140
2011	42	15%	229	85%	271
2012	77	50%	77	50%	154
2013	44	9%	426	91%	470
2014	198	45%	246	55%	444
2015	129	36%	226	64%	355
2016*	111	12%	789	88%	900
2017*	107	65%	57	49%	164
2018*	100	57%	74	43%	174
2019*	108	20%	444	80%	552
2020*	162	71%	67	29%	229
2021*	56	21%	210	78%	270
2022*	42	68%	20	32%	62
2023*	28	76%	9	24%	37
2024*	41	53%	37	47%	78
Moyenne à n-1	63,7 ± 51,2	0,3 ± 0,2	188,7 ± 179,3	0,7 ± 0,2	252,5 ± 197,2
2025*	18	64%	10	36%	28
Moyenne	61,8 ± 51	0,3 ± 0,2	181,2 ± 179,1	0,7 ± 0,2	243,2 ± 198,2

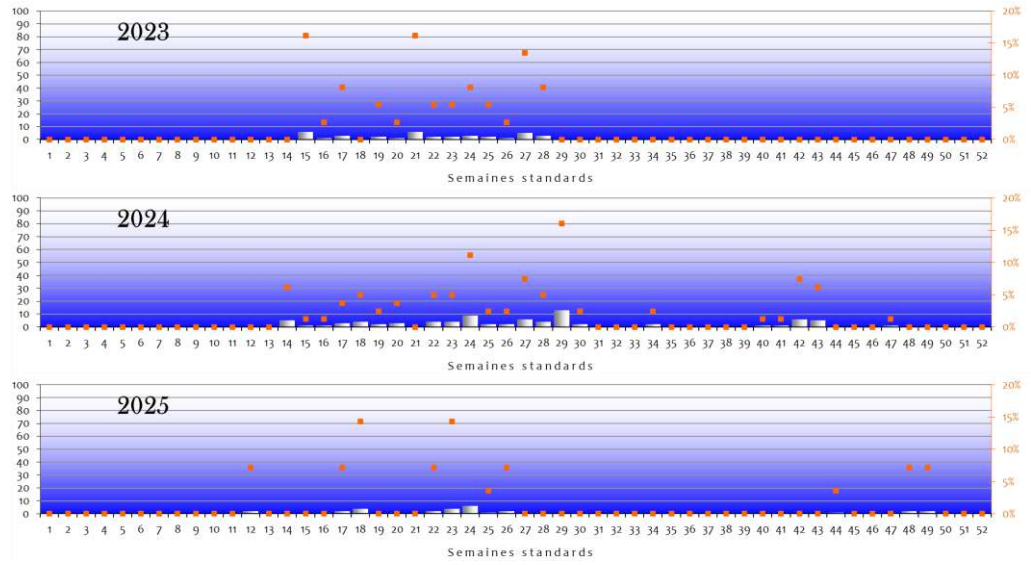
Annexe C : Historique de la structure des populations de saumon de la Vire observées à la station de comptage des Claires de Vire, sur la base de la taille des individus.



Annexe D : Rythmes de migrations des saumons atlantique de 2002 à 2025.



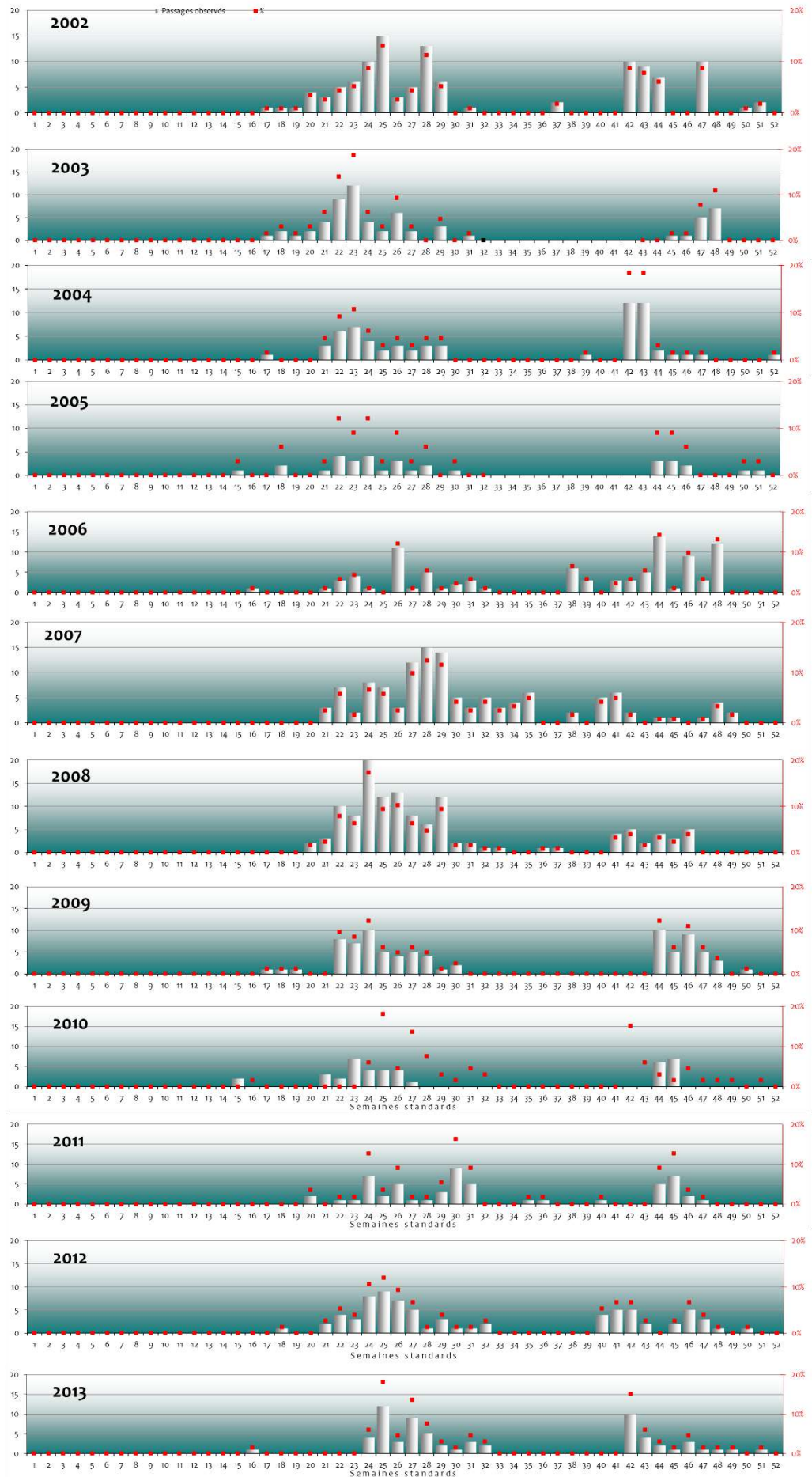


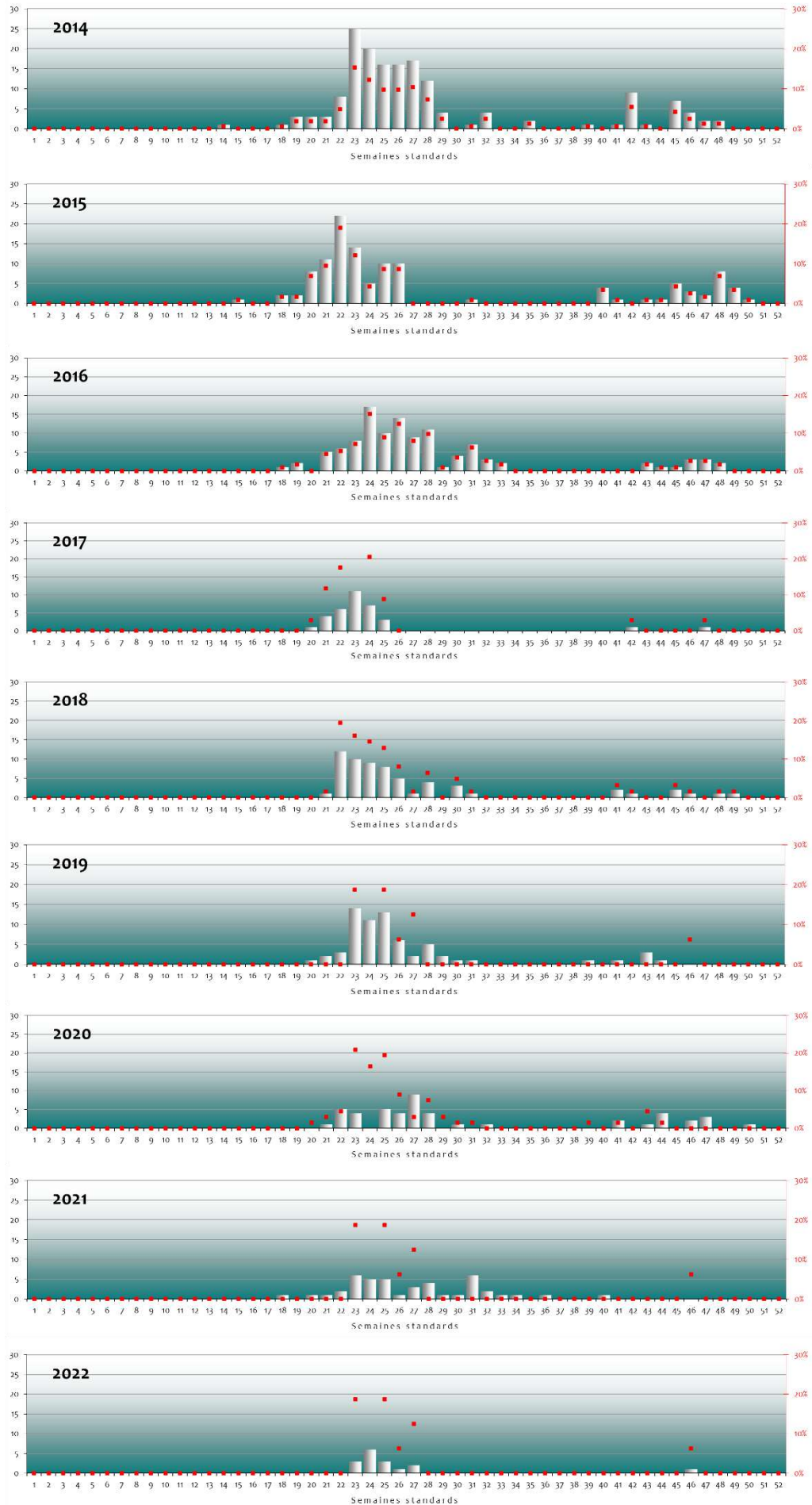


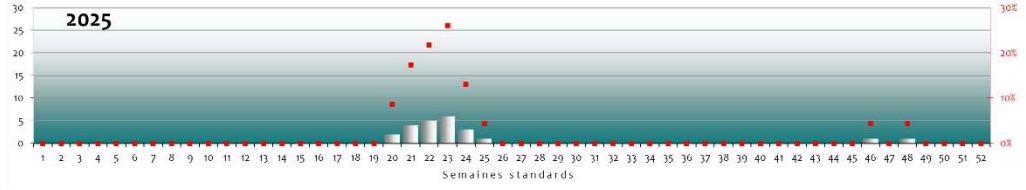
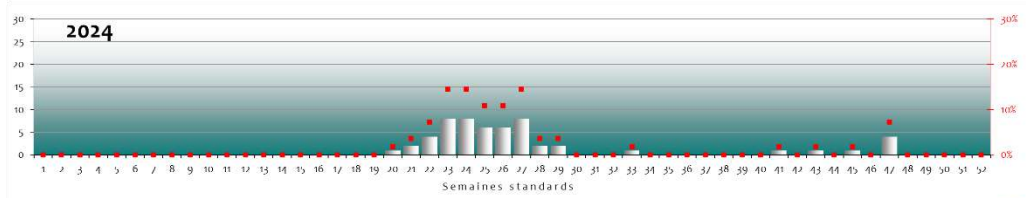
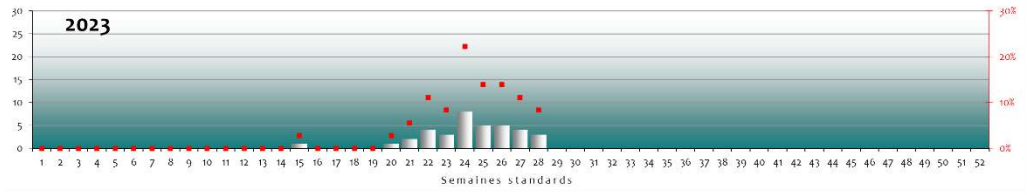


Annexe E : Rythmes de migrations des truites de mer de 2002 à 2025

E f f e c t i f

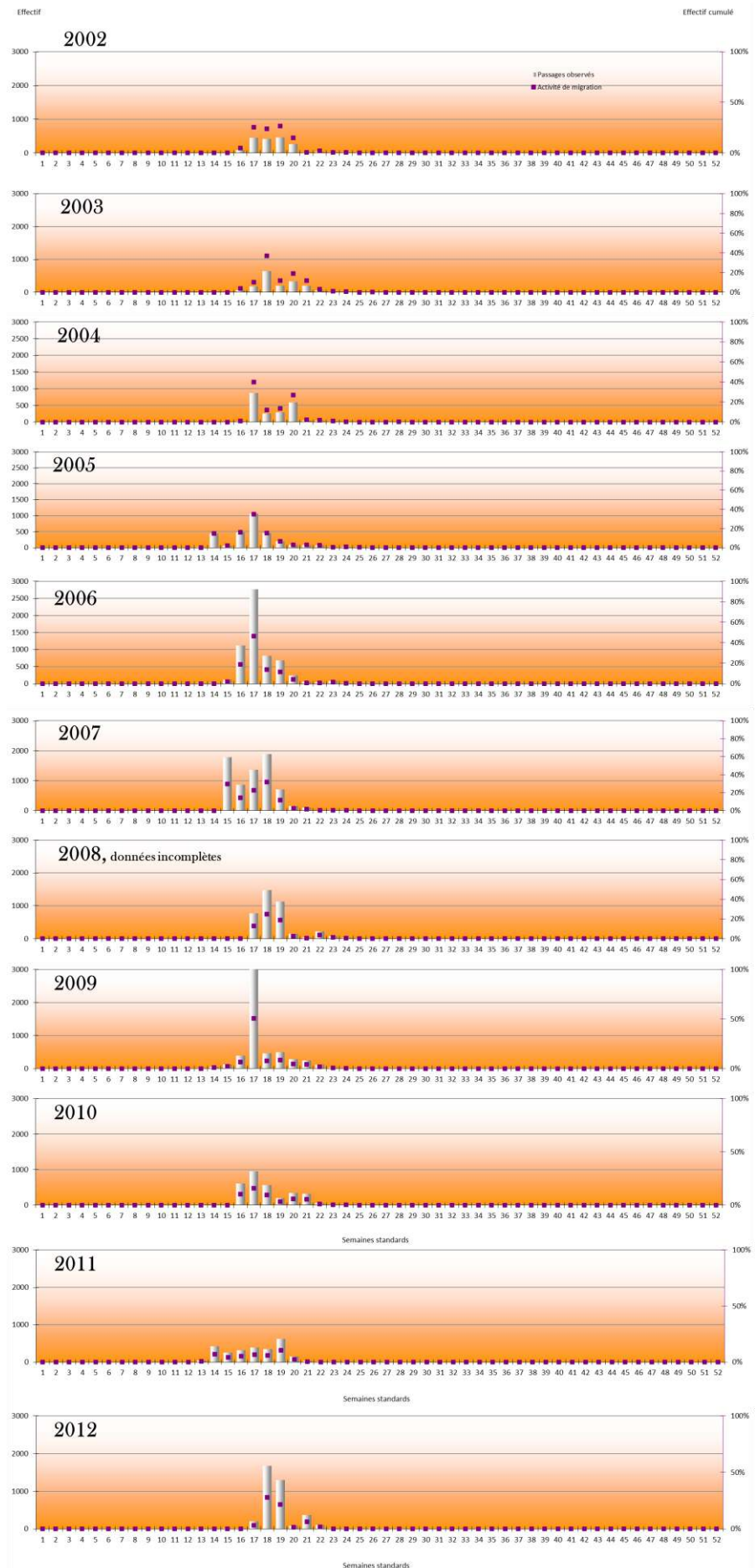


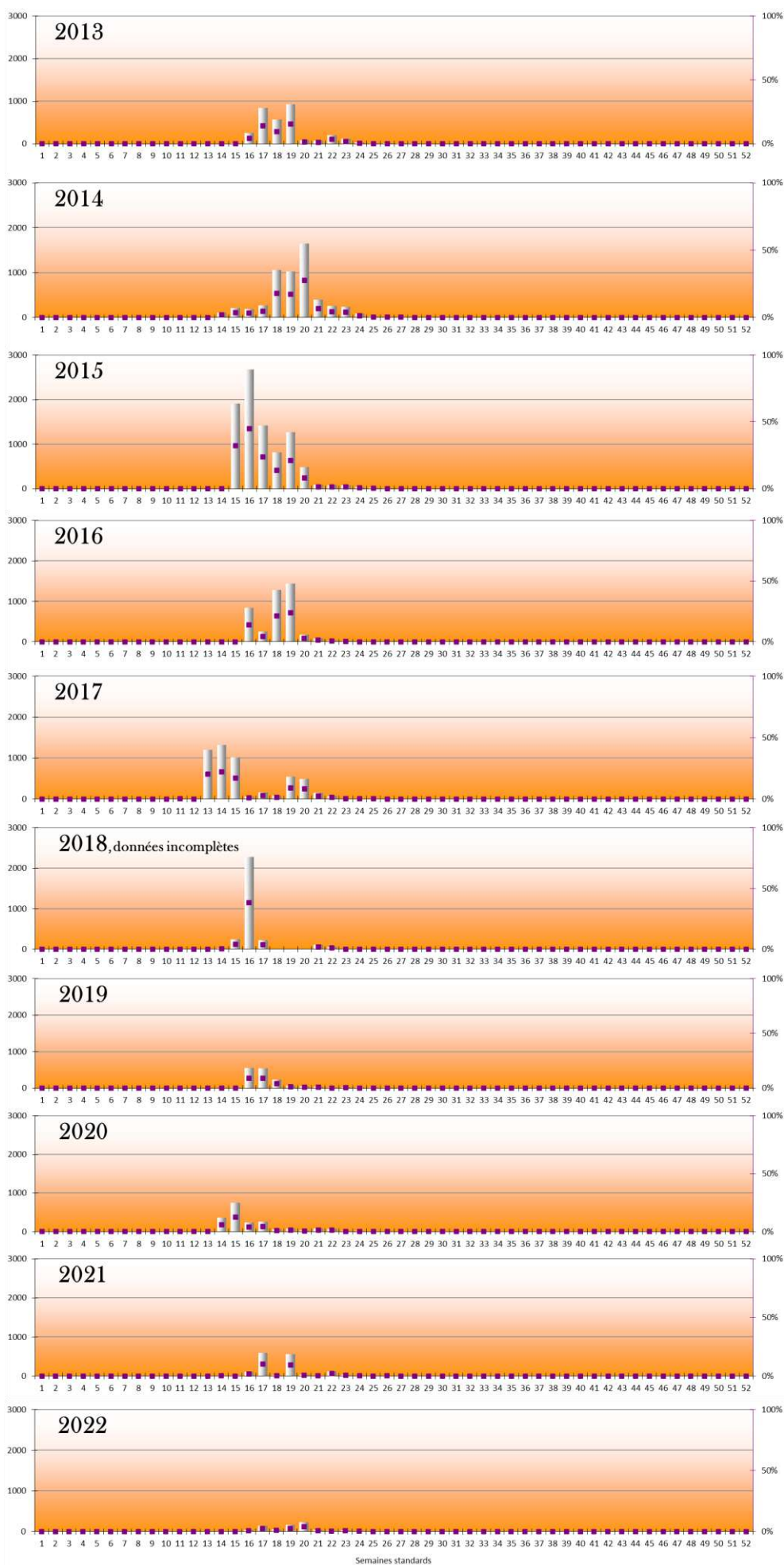


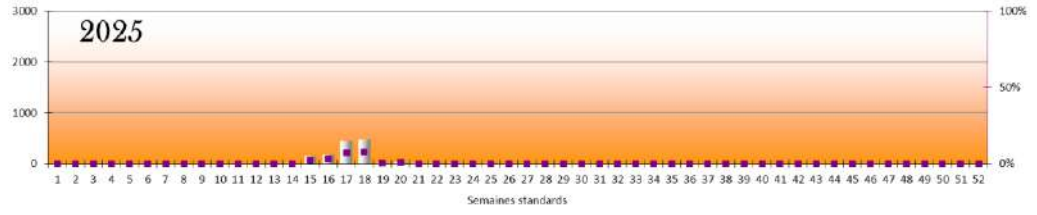
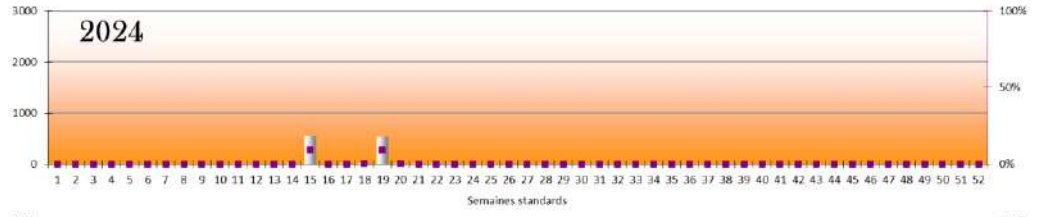
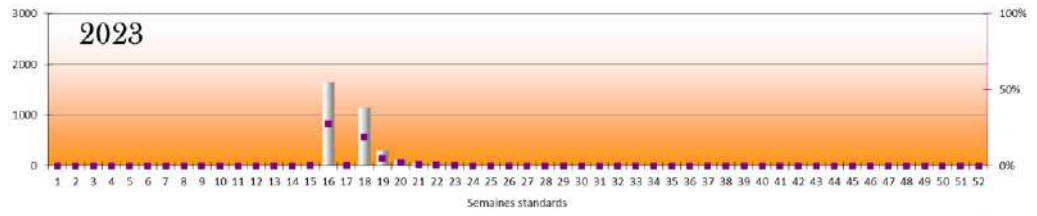




Annexe F : Rythmes de migrations des grandes aloses de 2002 à 2025





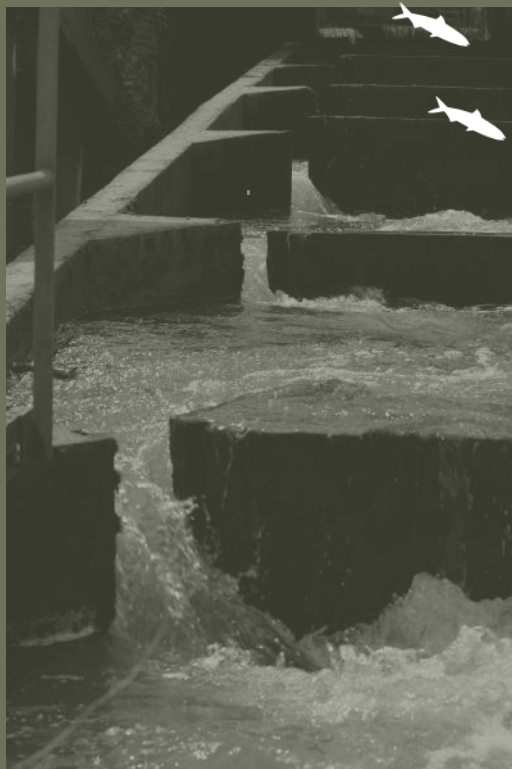




Dates	Saison	Semaine standard	SAT		TRM		ALA		LPM	
01-janv - 07-janv	Hiver	1	0		0		0		0	
08-janv - 14-janv		2	0		0		0		0	
15-janv - 21-janv		3	0		0		0		0	
22-janv - 28-janv		4	0		0		0		0	
29-janv - 04-févr		5	0		0		0		0	
05-févr - 11-févr		6	0		0		0		0	
12-févr - 18-févr		7	0		0		0		0	
19-févr - 25-févr		8	0		0		0		0	
26-févr - 04-mars		9	0		0		0		0	
05-mars - 11-mars		10	0		0		0		0	
12-mars - 18-mars		11	0		0		0		0	
19-mars - 25-mars		12	2	7,1%	0		0		0	
26-mars - 01-avr	13	0		0		0		0		
02-avr - 08-avr	14	0		0		11	0,8%	0		
09-avr - 15-avr	15	0		0		152	11,3%	2	66,7%	
16-avr - 22-avr	16	0		0		179	13,4%	0		
23-avr - 29-avr	17	2	7,1%	0		448	33,4%	0		
30-avr - 06-mai	18	4	14,3%	0		471	35,1%	1	33,3%	
07-mai - 13-mai	19	0		0		17	1,3%	0		
14-mai - 20-mai	20	0		2	8,7%	38	2,8%	0		
21-mai - 27-mai	21	0		4	17,4%	9	0,7%	0		
28-mai - 03-juin	22	2	7,1%	5	21,7%	8	0,6%	0		
04-juin - 10-juin	23	4	14,3%	6	26,1%	4	0,3%	0		
11-juin - 17-juin	24	6	21,4%	3	13,0%	0		0		
18-juin - 24-juin	25	1	3,6%	1	4,3%	3	0,2%	0		
25-juin - 01-juil	26	2	7,1%	0		0		0		
02-juil - 08-juil	27	0		0		0		0		
09-juil - 15-juil	28	0		0		0		0		
16-juil - 22-juil	29	0		0		0		0		
23-juil - 29-juil	30	0		0		0		0		
30-juil - 05-août	31	0		0		0		0		
06-août - 12-août	32	0		0		0		0		
13-août - 19-août	33	0		0		0		0		
20-août - 26-août	34	0		0		0		0		
27-août - 02-sept	35	0		0		0		0		
03-sept - 09-sept	36	0		0		0		0		
10-sept - 16-sept	37	0		0		0		0		
17-sept - 23-sept	38	0		0		0		0		
24-sept - 30-sept	39	0		0		0		0		
01-oct - 07-oct	40	0		0		0		0		
08-oct - 14-oct	41	0		0		0		0		
15-oct - 21-oct	42	0		0		0		0		
22-oct - 28-oct	43	0		0		0		0		
29-oct - 04-nov	44	1	3,6%	0		0		0		
05-nov - 11-nov	45	0		0		0		0		
12-nov - 18-nov	46	0		1		0		0		
19-nov - 25-nov	47	0		0		0		0		
26-nov - 02-déc	48	2	7,1%	1		0		0		
03-déc - 09-déc	49	2	7,1%	0		0		0		
10-déc - 16-déc	50	0		0		0		0		
17-déc - 23-déc	51	0		0		0		0		
24-déc - 30-déc	52	0		0		0		0		
		Totaux :	28		23		1340		3	

Légende : Période aveugle du système de comptage

Fédération des Associations Agréées
pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
de la Manche



71, zone artisanale
50 750 CANISY / 02.33.46.96.50
contact@peche-manche.com

[http://www. peche-manche.com](http://www.peche-manche.com)



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
PÊCHE

Parution mars 2026